

Programme d'actions

PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL

Communauté de Communes des Baronnies en Drôme Provençale (26)



Référence : 2019.1098 E09 A

Le 05/06/24

Rédigé par : O. GUEIDAN, M. COTA et M.
TRINQUET

Elue référente : C. RUYSSCHAERT

SOMMAIRE

Introduction.....	3
Une démarche coconstruite	4
Les ateliers des 25 et 26 mai 2021	4
Outils de communication : visuels sous forme de fresque	4
Les ateliers dans le cadre de la démarche TACCT	7
Temporalité du plan d'actions	9
Dispositif de suivi et d'évaluation.....	10
Instances de pilotage durant la réalisation du PCAET	10
Indicateurs de suivi, une évaluation de la mise en œuvre du PCAET	10
Clé de lecture des fiches actions.....	11
Glossaire	13
Vue d'ensemble du programme d'actions	14
Fiches-actions	21

INTRODUCTION

Les **changements climatiques et environnementaux** que nous connaissons ont des **impacts directs** sur notre société au niveau **économique, social et environnemental**. Le dernier rapport du GIEC (groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) est sans appel : les **émissions anthropiques (résultant de l'activité humaine) de gaz à effet de serre (GES)** sont la cause principale/majeure du réchauffement de l'atmosphère, des océans, et des terres. Pour produire, se nourrir, se chauffer, se déplacer... les humains et leurs activités engendrent une accumulation de plus en plus importante de GES dans l'atmosphère.

La Trajectoire de réchauffement de référence pour l'adaptation au changement climatique (TRACC) indique que l'hypothèse d'un réchauffement mondial supérieur à 2 °C d'ici la fin du siècle ne peut pas être exclue. En effet, les engagements pris à ce jour par les États lors des COP climat, bien qu'ils se renforcent régulièrement, nous conduisent vers un réchauffement mondial de l'ordre de 3°C. Sur les continents et en particulier en Europe, le réchauffement constaté est plus important que la moyenne mondiale. **En France métropolitaine, le réchauffement est environ 50 % plus élevé et le pays devrait connaître un réchauffement de 4°C d'ici 2100**. Ces degrés sont calculés par rapport à la température moyenne durant l'ère préindustrielle, entre 1850 et 1900 (*source : Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires*). Quand bien même l'objectif de 2°C serait atteint, les impacts du changement climatique resteront significatifs et, globalement, ce réchauffement a d'ores-et-déjà des **conséquences dramatiques** : perte de la biodiversité, augmentation des phénomènes météorologiques extrêmes, sécheresses, émergence de maladies, déplacements de populations, etc.

Les territoires doivent donc s'emparer de ces enjeux : comprendre les risques associés à ce changement climatique, les conséquences associées, définir une stratégie globale puis mettre en place des actions afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre et adapter le territoire et sa population au changement climatique.

La Communauté de Communes des Baronnies en Drôme Provençale a donc choisi de s'engager dans l'élaboration d'un **Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)**, véritable outil de coordination et d'animation de la **transition écologique et énergétique**. Après une phase de diagnostic du territoire, et de définition d'objectifs stratégiques, la communauté de communes a abouti à un **programme d'actions** concret, adapté aux enjeux du territoire, et concerté avec l'ensemble des acteurs.

Ce PCAET a notamment pour objectif **d'engager le territoire et l'ensemble des acteurs et des habitants et habitantes** autour de la transition écologique. Le PCAET a vocation à coordonner l'ensemble des thématiques liées à l'atténuation des émissions de GES et l'adaptation au changement climatique. Parallèlement, la CCBDP s'est également engagée dans la **démarche TACCT** (Trajectoires d'Adaptation au Changement Climatique des Territoires), un programme de l'ADEME dédié aux collectivités qui permet d'élaborer une politique d'adaptation au changement climatique de « A à Z », du diagnostic de vulnérabilité jusqu'au suivi des mesures et à l'évaluation de la stratégie. Le diagnostic a été rendu à l'ADEME en juin 2023. La stratégie a été finalisée fin 2023 et intégrée au PCAET. Le plan d'action viendra compléter celui du PCAET et est en cours de construction dans le cadre d'ateliers thématiques.

Les objectifs réglementaires ont été pris en compte et le territoire a fait le choix de s'en rapprocher au maximum, tout en restant cohérent et réaliste avec les enjeux et les possibilités du territoire. La co-construction du programme d'actions a impliqué les différents partenaires et services de la CCBDP.

8 axes de travail ont été définis, reprenant les thématiques suivantes : **habitat, mobilité, agriculture, économie circulaire et déchets, économie durable, aménagement, énergies renouvelables, etc.**

Chaque action est définie par une fiche qui présente l'axe stratégique et l'objectif opérationnel duquel l'action découle, une description de l'action, des indications sur son état initial ainsi que sur ses échéances, les acteurs et instances associés, les moyens mis en œuvre et les indicateurs de suivi et/ou d'impact.

Une démarche coconstruite

Plusieurs étapes de concertation ont permis à la CCBDP d'affirmer et de partager son rôle de coordonnateur de la transition écologique sur son territoire. Ces temps d'échanges avaient vocation à communiquer et sensibiliser partenaires, agents, élus ou encore habitants sur la démarche de PCAET en elle-même tout comme ils visaient à engager une dynamique d'intégration de ces publics dans la construction du PCAET. Qu'il s'agisse d'événements dédiés au PCAET ou d'événements contribuant à sa construction, la volonté à travailler en intelligence collective a permis la création d'un PCAET partagé et fort de nombreuses contributions.

Les ateliers des 25 et 26 mai 2021

Ces ateliers avaient vocation à fixer le partenariat que la Communauté de Communes des Baronnies en Drôme Provençale entend établir avec les acteurs du territoire durant l'élaboration et la mise en œuvre de son PCAET.

Ces journées d'ateliers avaient pour finalité de mieux **appréhender les projets existants** sur le territoire et de **mobiliser les acteurs sur la démarche de PCAET** dans un temps court et un espace de co-construction. L'objectif principal était de **faire un état de l'existant sur les actions déjà menées**, les raisons de leur réussite ou échec. Ensuite, les modifications ou suites éventuelles à donner à ces actions ont été abordées ainsi que les **nouvelles actions à lancer**.

Les ateliers ont été un outil de contribution au diagnostic du territoire. Ils sont venus compléter le travail d'analyse du prestataire et enrichir les réflexions d'une approche pragmatique pour la suite de la mission.

Huit ateliers ont été organisés sur chacun des deux jours :

- Accompagner les entreprises dans la transition
- Le tourisme durable sur le territoire
- Habiter et aménager
- Se déplacer et transporter
- Les énergies renouvelables
- Cultiver, élever, se nourrir
- S'adapter et se protéger
- Consommer durablement

Outils de communication : visuels sous forme de fresque

La **fresque de l'engagement politique pour la transition écologique** est un outil de communication à destination du grand public pour les événements sur le climat au sein de la CCBDP. Elle a été déclinée sur les volets habitat et mobilité. Ces deux kakemonos permettent d'utiliser un support visuel spécifique sur des événements ciblés et d'entrer davantage dans le détail.

Une déclinaison a été faite sur la **politique des mobilités durable** et sur la **politique habitat** :

POUR L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE, LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS

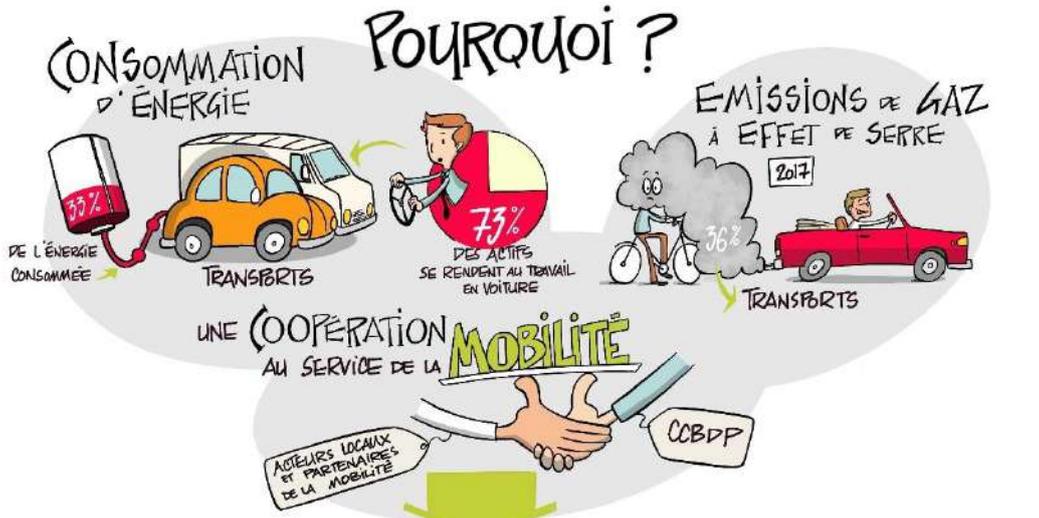
Un enjeu pour la Communauté de Communes
des Baronnies en Drôme Provençale



Kakémono créé pour la politique de l'habitat

PERMETTRE L'ACCÈS À DES MOBILITÉS DURABLES ET SOLIDAIRES

La Communauté de Commune des Baronnies en Drôme Provençale s'engage



COMMENT ?

PERMETTRE L'ACCÈS À DES SOLUTIONS DE MOBILITÉS DURABLES ET SOLIDAIRES

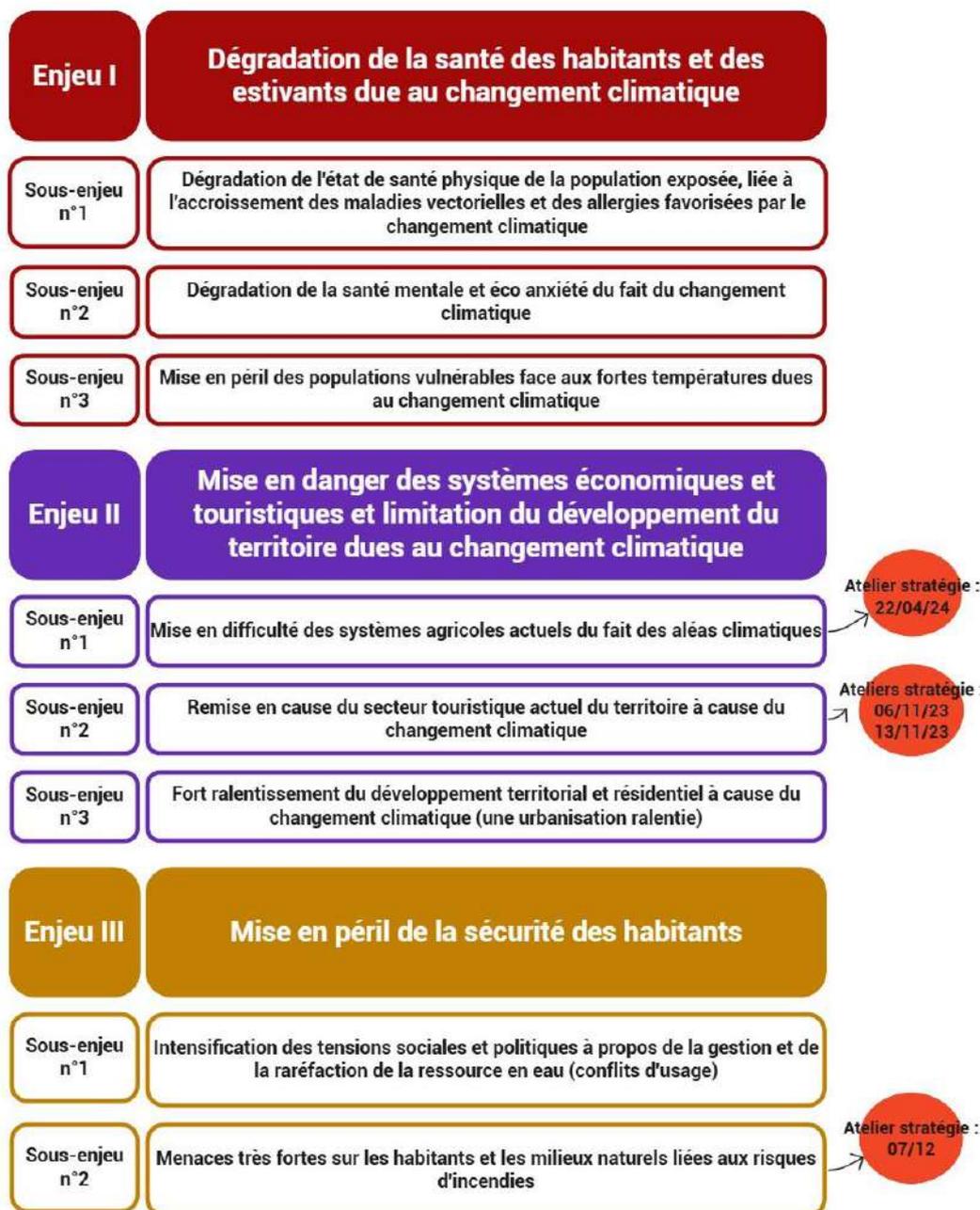


Kakémono créé pour les mobilités durables

Les ateliers dans le cadre de la démarche TACCT

Dans le cadre du programme TACCT, des ateliers ont été menés sur différents enjeux d'adaptation au changement climatique du territoire (tourisme, incendie, agriculture, etc.) afin de déterminer des **actions pour limiter la vulnérabilité du territoire face au dérèglement climatique**.

Enjeux d'adaptation au changement climatique issus du diagnostic de vulnérabilité de la CCBDP



Synthèse des enjeux identifiés lors du diagnostic TACCT

Ces ateliers ont été menés en deux temps :

- Un temps de préparation et de rédaction des niveaux d'impact du changement climatique, sur la base du diagnostic de vulnérabilité et avec l'aide essentielle de nos partenaires privilégiés (PNR des Baronnies provençales, Office de Tourisme, Chambre d'agriculture),
- Les ateliers avec les acteurs socio-professionnels des thématiques abordées.



Ateliers réalisés dans le cadre de la co-construction de la démarche TACCT

Temporalité du plan d'actions

La stratégie du PCAET a permis de dessiner des objectifs stratégiques à horizon 2050 (*voir rapport de stratégie*). Ces objectifs ont été définis sur l'ensemble des secteurs d'activités du territoire (résidentiel, tertiaire, transport routier, autres transports, agriculture, industrie) et pour l'ensemble des enjeux visés dans le cadre du PCAET (consommation d'énergie, production d'énergies renouvelables, émissions de Gaz à Effet de Serre, polluants atmosphériques, séquestration carbone et autonomie en énergie renouvelable). Ces éléments sont consultables dans le rapport de stratégie (p. 71).

Ces axes stratégiques ont ensuite été déclinés en objectifs opérationnels, clefs de voûte du plan d'actions du PCAET. Le plan d'action du PCAET se décline en 8 axes stratégiques :

- Axe stratégique 1 : Habiter des logements plus performants
- Axe stratégique 2 : Se déplacer autrement et transporter mieux
- Axe stratégique 3 : Cultiver, élever et se nourrir de manière raisonnée
- Axe stratégique 4 : Favoriser l'économie circulaire et traiter plus durablement nos déchets
- Axe stratégique 5 : Accompagner les acteurs du secteur touristique et économique dans leur transition
- Axe stratégique 6 : Développer les énergies renouvelables et tendre vers la sobriété énergétique
- Axe stratégique 7 : Aménager le territoire plus durablement
- Axe stratégique 8 : Se protéger face au changement climatique

Ainsi, les axes stratégiques du PCAET se déclinent en plusieurs objectifs opérationnels, eux-même déclinés en de nombreuses actions. Ces actions ont été construites à horizon 2030, dans une logique de visibilité pour la collectivité et afin de correspondre à l'échéance finale de ce premier PCAET (6 ans). Le calendrier prévisionnel de chaque action (année de début et année de fin) est présent sur la fiche correspondante.

Dispositif de suivi et d'évaluation

Instances de pilotage durant la réalisation du PCAET

Durant l'ensemble de sa réalisation, la progression du PCAET a été observée, discutée et validée au travers d'instances décisionnelles. Ces instances ont pris la forme de deux comités : le Comité Technique et le Comité de Pilotage. Le premier visait à réunir les agents de la collectivité, la Vice-présidente à la transition écologique et énergétique et les partenaires techniques afin de faire une première lecture des résultats à chaque phase et d'apporter leurs remarques. Les éléments, ajustés grâce à ce premier regard, étaient ensuite présentés en Comité de Pilotage, qui réunissait le comité exécutif et les membres du COTECH. Ce comité avait vocation à valider les éléments présentés à chaque phase et à lancer la phase suivante.

C'est au travers de ces temps d'échanges et de concertations entre les différents acteurs impliqués dans la démarche que le PCAET s'est construit pas à pas et en accord avec les ambitions politiques locales et celles des partenaires locaux.

Indicateurs de suivi, une évaluation de la mise en œuvre du PCAET

Les indicateurs de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre du PCAET ont été identifiés grâce à l'application PROSPER ACTIONS, une application web collaborative au service des politiques locales climat-air-énergie pour dessiner la stratégie de Développement Durable d'un territoire. Au fur et à mesure de la construction des fiches-actions (et de leur intégration dans l'application), les indicateurs ont été progressivement ajoutés. Leur sélection s'est faite en s'appuyant sur la base de données proposée par PROSPER ACTIONS. Ce sont avant tout des indicateurs de moyens, construit sur la base de la phase stratégie.

Cette dernière met à disposition des indicateurs « standards », par secteur (résidentiel, tertiaire, transports, etc.) ou par enjeu (consommation énergétique, lutte contre la précarité énergétique, etc.) et des indicateurs « libres ». Ces derniers peuvent être à renseigner soi-même d'autres ressources (en l'occurrence, retours d'expériences de VIZEA, indicateurs renseignés par la CCBDP ou encore par les partenaires) ou à récupérer du catalogue d'indicateurs de PROSPER ACTIONS, constamment alimenté par les différentes contributions à l'application. Chaque indicateur comporte :

- Un intitulé précis, afin d'identifier facilement la donnée recherchée
- Une unité, afin de reporter le même type de donnée d'une année sur l'autre et de comprendre rapidement ce qui est comptabilisé

Les indicateurs sont très variés, adaptés à l'action auquel ils correspondent (consommation d'énergie d'un type de bâtiments en GWh/an, nombre de personnes sensibilisées durant un temps de concertation, nombre de ménages accompagnés dans des démarches de rénovation de leur logement, etc.).

Le suivi des actions se fait annuellement, ce qui permet de garder en mémoire les objectifs et d'ajuster l'ampleur des actions chemin faisant.

Clé de lecture des fiches actions

Les fiches-actions du PCAET de la CCBDP ont été construites, tout comme la stratégie, sur PROSPER ACTIONS. Aboutissement d'un partenariat entre le SIEL et Energies Demain, dans le développement comme dans l'animation, l'outil sert de support à l'élaboration et au suivi des documents de planification variés. Ainsi, les fiches ont été réalisées sur un format identique, facile à prendre en main et permettant une bonne compréhension de chaque action intégrée au PCAET.

Voici un descriptif du contenu de chaque fiche-action :

Plan d'action PCAET Communauté de Communes des Baronnies en Drôme Provençale PCAET 2024-2030

A2-005.1
DÉVELOPPER UNE OFFRE DE LOCATION DE VAE LONGUE DURÉE À DESTINATION D'UN PUBLIC AYANT DES DIFFICULTÉS DE DÉPLACEMENT

dernière modification au 2024-05-02

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ACTION

Axe stratégique du PCAET
AXE 2 - SE DÉPLACER AUTREMENT ET TRANSPORTER MIEUX



Descriptif de l'action
 Objectif opérationnel :
 5. Promouvoir le développement des mobilités actives sur le territoire

Descriptif :
 Projet Vélo Pour Tous

Cible(s)
 Habitants et travailleurs de l'intercommunalité en situation précaire
 Articulation avec les démarches de planification locales

EVALUATION INITIALE

Année de début	2023	Année d'échéance	2030	État	En cours
Thématique(s) concernée(s) Consommations énergétiques - Émissions de GES -					
Difficultés identifiées Étendre le projet à l'ensemble du territoire CCBDP (partenariat à identifier sur Montbrun / Sederon)					

ACTEURS

Porteur de l'action	CCBDP
Typologie de porteur	Intercommunalité
Rôle de l'EPCI	Porteur
Commission thématique	Commission A : Scot - PLUi - PCAET - Transition écologique - Transport
Partenaire(s) et leurs typologie(s) PNR des Baronnies Provençales (Financier) - ANCT (Financier) - DREETS (Financier) - ANCT (Financier) - ADEME (Financier) - Programme CEE Alvéole+ (Financier)	

Intitulé de l'action

Intitulé l'axe (objectif) stratégique correspondant

Etat initial (thématiques en jeu, difficultés) et échéance de l'action

Objectif opérationnel, déclinaison de l'objectif stratégique correspondant, et descriptif de l'action

Acteurs et instances en charge du portage de l'action et partenaires associés

Moyens mis en œuvre pour la réalisation de l'action

MOYENS NÉCESSAIRES		
Investissements	67331 €	Frais de fonctionnement 96150 €/an
Subventions	DREETS - AMI Mobilité solidaire : 49000 € (Acquise) ANCT - France Mobilité : 47386 € (Acquise)	
Moyens matériels		

CALENDRIERS ET COMMENTAIRES

Calendrier

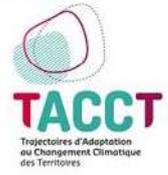
Commentaire

Articulation avec le programme TACCT (adaptation et/ou atténuation) : Atténuation

Articulation de l'action avec le programme TACCT

Indicateurs de suivi de l'action (à consulter sur la fiche et à renseigner dans l'application PROSPER)

INDICATEUR(S) DE SUIVI		
Intitulé de l'indicateur	Réalisé	Objectif à échéance
Contrats réalisés pour la location solidaires de VAE (nombre de contrat)	17	77
Trajets en voiture évités (milliers de voyageurs.km)	0	1953



Plan Climat-Air-Energie Territorial des Baronnies en Drôme Provençale
Réalisé avec l'appui de VIZEA

Glossaire

AAP : Appel à projet

ADEME : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie

AEP : Alimentation en eau potable

ANAH : Agence nationale de l'habitat

BV : Bassins versants

CAPEB : Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment

CAUE : Conseil architecture urbanisme environnement

CCAS : Centre communal d'action sociale

CCBDP : Communauté de Communes des Baronniees en Drôme Provençale

CCI : Chambre de commerce et de l'industrie

CDH : Carrefour Des Habitants du Nyonsais (association)

CEDER : Centre pour l'Environnement et le Développement des Énergies Renouvelables (association)

CEREMA : Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement

CO2e / eqCO2 : Dioxyde de carbone équivalent

CRPF : Centre Régional de la Propriété Forestière

DDTM : Direction départementale des territoires et de la mer

DGS : Directeur général des services

DRAAF : Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt

DREAL : Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

DSIL : Dotation de soutien à l'investissement local

EnR : Énergies Renouvelables

EPCI : Etablissement public de coopération intercommunale

ETP : Équivalent temps plein

FEADER : Fonds européen agricole pour le développement rural

FEDER : Fonds européen de développement régional

FFB : Fédération française du Bâtiment

GEMAPI : Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

GES : Gaz à effet de serre

GnV : Gaz naturel pour véhicules

GRDF : Gaz réseau distribution France

LEADER : Liaison entre action de développement de l'économie rurale

OFB : Office français de la biodiversité

ONF : Office national des Forêts

OPAH : Opération programmée d'amélioration de l'habitat

PAT : Projet Alimentaire Territorial

PLUi-H : Plan local d'urbanisme intercommunal valant programme local de l'habitat

PNR : Parc Naturel Régional

PPI : Plan pluriannuel d'investissement

PV : Photovoltaïque

PVD : Petite ville de demain

RGE : Reconnu garant de l'environnement

REX : Retour d'expérience

RTE : Réseau de Transport d'Electricité français

SAGE : Schéma d'aménagement et de gestion de l'eau

SCoT : Schéma de cohérence territoriale

SDIS : Service départemental d'incendie et de secours

SOLIHA : Solidaire pour l'habitat

TAD : Transport à la demande

VAE : Vélo à assistance électrique

ZA/ZI : Zones d'activités/d'industrie

ZAN : Zéro artificialisation nette

ZH : Zone humide

VUE D'ENSEMBLE DU PROGRAMME D' ACTIONS

AXE I – Habiter des logements plus performants

OBJECTIF OPERATIONNEL 1 : Accompagner propriétaires et bailleurs sociaux sur leurs opérations de construction et de rénovation et communiquer sur les aides techniques et financières disponibles

- Action A1-001.1 Mettre en place un Service Public de la Rénovation de l'Habitat (SPRH)
- Action A1-001.2 Organiser des retours d'expérience par des architectes sur la rénovation et la construction vertueuse

OBJECTIF OPERATIONNEL 2 : Sensibiliser habitants et acteurs publics en développant les démarches de concertations autour de la performance énergétique

- Action A1-002.1 Organiser des animations sur la rénovation énergétique et d'habitat durable

OBJECTIF OPERATIONNEL 3 : Engager la réhabilitation thermique des bâtiments tertiaires

- Action A1-003.1 Réaliser et mettre en oeuvre un SDIE pour le patrimoine de la CCBDP
- Action A1-003.2 Rénover énergétiquement les bâtiments municipaux et les logements sociaux

OBJECTIF OPERATIONNEL 4 : Lutter contre l'habitat indigne au travers des documents réglementaires, notamment via le PLH

- Action A1-004.1 Réaliser une étude pré-opérationnelle et mettre en œuvre une Opération Programmée pour l'amélioration de l'Habitat (OPAH) intercommunale
- Action A1-004.2 Réaliser un Programme Local de l'Habitat (PLH)

AXE II – Se déplacer autrement et transporter mieux

OBJECTIF OPERATIONNEL 1 : Maintenir, développer et valoriser les transports en commun existants

- Action A2-001.1 Renforcer la couverture et les liaisons de TC et TS entre les Régions AURA et PACA
- Action A2-001.2 Améliorer la couverture de transport (TC, TS et TAD) et améliorer la lisibilité des offres et leur accessibilité intermodale
- Action A2-001.3 Mettre en place une navette "NyonsBus" 100% électrique

OBJECTIF OPERATIONNEL 2 : Encourager le déploiement des mobilités partagées et solidaires

- Action A2-002.1 Etudier et mettre en place des lignes de covoiturage et d'auto-stop organisé
- Action A2-002.2 Mettre en place des voitures en autopartage sur le territoire
- Action A2-002.3 Encourager la mobilité solidaire pour les déplacements de RDV médicaux comme le dispositif Mobisol26

OBJECTIF OPERATIONNEL 3 : Favoriser les opportunités d'intermodalité comme alternatives à l'autosolisme

- Action A2-003.1 Aménager des espaces facilitant l'intermodalité, et en particulier le covoiturage
- Action A2-003.2 Favoriser l'intermodalité vers des pôles de correspondances des gares TGV proches
- Action A2-003.3 Réaliser et diffuser des vidéos présentant les différentes solutions d'écomobilité du territoire

- Action A2-003.4 Animer des temps sur la mobilité auprès des habitants
- Action A2-003.5 Concevoir un projet d'une centrale des mobilités

OBJECTIF OPERATIONNEL 4 : Renforcer l'offre de formations et de services de proximité (santé, coworking, campus connecté) sur le territoire de la CCBDP afin de rationaliser les déplacements

- Action A2-004.1 Renforcer l'offre de formation par la mise en place d'un campus connecté à Nyons
- Action A2-004.2 Favoriser la relocalisation des services de santé pour rationaliser les déplacements hors du territoire
- Action A2-004.3 Etendre le service de portage de repas et privilégier le transport durable des repas
- Action A2-004.4 Développer l'offre de coworking en fonction des besoins et des capacités du réseau numérique

OBJECTIF OPERATIONNEL 5 : Promouvoir le développement des mobilités actives sur le territoire

- Action A2-005.1 Développer une offre de location de VAE longue durée à destination d'un public ayant des difficultés de déplacement
- Action A2-005.2 Mettre en place un prêt « découverte » gratuit de VAE pluriannuellement
- Action A2-005.3 Implanter plusieurs abris vélos sécurisés sur le territoire intercommunal
- Action A2-005.4 Encourager les mobilités douces dans les centres-bourgs
- Action A2-005.5 Mise en place d'une aide à l'acquisition de vélo à assistance électrique
- Action A2-005.6 Déploiement du programme Savoir Rouler à Vélo sur le territoire
- Action A2-005.6 Déploiement du programme Savoir Rouler à Vélo sur le territoire

AXE III – Cultiver, élever et se nourrir de manière raisonnée

OBJECTIF OPERATIONNEL 1 : Mobiliser les volets réglementaires et administratifs pour valoriser et préserver l'agriculture

- Action A3-001.1 Maintenir les espaces agricoles par l'identification et la priorisation foncière
- Action A3-001.2 Animer un réseau de veille foncière agricole locale

OBJECTIF OPERATIONNEL 2 : Amorcer la transition écologique de l'agriculture par l'évolution des pratiques agricoles (diversification, bio) et de vente

- Action A3-002.1 Accompagner les agriculteurs dans la diversification de leurs cultures
- Action A3-002.2 Accompagner les agriculteurs au changement de modèle agricole
- Action A3-002.3 Coordonner la transition agricole sur le territoire
- Action A3-002.4 Monter un lieu de transformation collectif
- Action A3-002.5 Impulser et accompagner l'expérimentation d'un espace de maraîchage à proximité de la station d'épuration de Nyons
- Action A3-002.6 Mettre en réseau des exploitations agricoles qui souhaitent faire évoluer leurs pratiques et sortir de l'isolement

OBJECTIF OPERATIONNEL 3 : Préserver la ressource en eau pour l'irrigation des cultures

- Action A3-003.1 Coordonner et organiser la préservation de la ressource en eau sur le territoire

OBJECTIF OPERATIONNEL 4 : Faire évoluer les pratiques en matière d'alimentation (scolaires, achat en circuit court)

- Action A3-004.1 Sensibiliser les acteurs, habitants et usagers du territoire sur l'alimentation durable
- Action A3-004.2 Communiquer autour des données et de l'évolution du réseau de cantines et du plan d'actions mis en place
- Action A3-004.3 Valoriser les circuits courts et les renforcer

AXE IV – Favoriser l'économie circulaire et traiter plus durablement nos déchets

OBJECTIF OPERATIONNEL 1 : Poursuivre la création et la gestion de structures dédiées à la valorisation et au tri des déchets

- Action A4-001.1 Gérer les 3 déchèteries et améliorer le service rendu aux habitants
- Action A4-001.2 Créer une déchèterie pour les entreprises
- Action A4-001.3 Réaliser une étude d'harmonisation et d'optimisation du service publique de prévention et de gestion des déchets

OBJECTIF OPERATIONNEL 2 : Cadrer et encourager la valorisation des biodéchets et déchets verts, auprès des professionnels comme des particuliers

- Action A4-002.1 Gérer en proximité les biodéchets en massifiant la diffusion et la maîtrise des composteurs
- Action A4-002.2 Distribuer gratuitement biannuellement du compost auprès des particuliers du territoire
- Action A4-002.3 Cadrer et encourager le broyage et le réemploi des déchets verts in situ
- Action A4-002.4 Faciliter le tri et le compostage des biodéchets des écoles et structures petite-enfance/enfance/jeunesse
- Action A4-002.5 Faciliter le tri et le compostage des biodéchets des professionnels

OBJECTIF OPERATIONNEL 3 : Structurer l'économie circulaire par la limitation de la production de déchets et développement du réemploi

- Action A4-003.1 Etendre les projets de ressourcerie (notamment à proximité des déchetteries)
- Action A4-003.2 Favoriser les démarches Zéro Déchet
- Action A4-003.3 Réduire les emballages et contenants jetables pour les portages de repas

AXE V – Accompagner les acteurs du secteur touristique et économique dans leur transition

OBJECTIF OPERATIONNEL 1 : Soutenir et valoriser la transition écologique des entreprises pour l'attractivité économique du territoire

- Action A5-001.1 Soutenir l'élaboration de plans mobilité employeur
- Action A5-001.2 Accompagner au développement de l'autoconsommation énergétique des entreprises du territoire
- Action A5-001.3 Créer une attractivité du territoire pour les entreprises en faveur de la transition écologique

OBJECTIF OPERATIONNEL 2 : Développer une démarche territoriale partagée de tourisme durable et de proximité

- Action A5-002.1 Développer une offre de tourisme durable
- Action A5-002.2 Maintenir la qualité de l'air du territoire dans une démarche d'attractivité touristique et résidentielle

- Action A5-002.3 Faire émerger des actions pour limiter l'impact du changement climatique sur le tourisme
- Action A5-002.4 Sensibiliser le grand public par des actions d'éducation à l'environnement, pour une animation territoriale destinée aux touristes
- Action A5-002.5 Encourager les pratiques touristiques respectueuses de l'environnement dans les sites naturels
- Action A5-002.6 Développer des stratégies pour offrir des alternatives à la voiture pour les touristes
- Action A5-002.7 Elaborer un Plan de circulation et de stationnement pour les sites hyper-fréquentés et fragiles

AXE VI – Développer les énergies renouvelables et tendre vers la sobriété énergétique

OBJECTIF OPERATIONNEL 1 : Viser l'exemplarité en matière de consommation d'énergie et de production d'EnR

- Action A6-001.1 Elaborer un plan de paysage énergétique
- Action A6-001.2 Développer des projets de Centrales Villageoises
- Action A6-001.3 Elaborer une maîtrise d'usage pour améliorer le suivi d'exploitation des équipements intercommunaux
- Action A6-001.4 Installer des panneaux photovoltaïques pour une autoconsommation collective public/privé
- Action A6-001.5 Créer un référentiel énergie et paysage

OBJECTIF OPERATIONNEL 2 : Réfléchir la production d'énergie renouvelable en lien avec le bois et la méthanisation

- Action A6-002.1 Elaborer une stratégie forestière à l'échelle du PNR des Baronnies Provençales
- Action A6-002.2 Réfléchir à une gestion communale du patrimoine forestier pour le chauffage des bâtiments municipaux
- Action A6-002.3 Elaborer une réflexion autour du potentiel de la méthanisation avec les exploitations agricoles

OBJECTIF OPERATIONNEL 3 : Capitaliser de manière ambitieuse et raisonnée sur le potentiel de production d'énergies renouvelables

- Action A6-003.1 Elaborer un Schéma Directeur des Energies
- Action A6-003.2 Désamianter et optimiser les EnR de toitures bien exposées
- Action A6-003.3 Améliorer les réseaux électriques pour l'autoconsommation énergétique
- Action A6-003.4 Installer des ombrières photovoltaïques sur certains parkings
- Action A6-003.5 Développer la production d'ENR solaire thermique

OBJECTIF OPERATIONNEL 4 : Tendre vers la sobriété énergétique

- Action A6-004.1 Tendre vers une baisse de la consommation d'énergie des communes lié à l'éclairage public
- Action A6-004.2 Réorganiser les usages et rénover des bâtiments communaux
- Action A6-004.3 Animer la cellule de travail "économie d'énergie" à Nyons
- Action A6-004.4 Organiser l'information auprès du grand public sur la sobriété énergétique

AXE VII – Aménager le territoire plus durablement

OBJECTIF OPERATIONNEL 1 : Adapter la stratégie territoriale en matière d'aménagement et d'urbanisme aux contextes futur

- Action A7-001.1 Construire une charte intercommunale d'aménagement durable et résiliente
- Action A7-001.2 Désimperméabiliser et végétaliser les centres bourgs et les écoles
- Action A7-001.3 Accompagner les projets d'Aménagement durable (ZAC, etc.)

OBJECTIF OPERATIONNEL 2 : Placer la préservation de la biodiversité comme enjeu prioritaire dans les réflexions sur l'aménagement du territoire

- Action A7-002.1 Renforcer la présence de réservoirs de biodiversité ainsi que les trames vertes, bleues, brunes et noires
- Action A7-002.2 Préserver et restaurer les ripisylves au sein des corridors fluviaux
- Action A7-002.3 Eviter toute nouvelle dégradation des zones humides
- Action A7-002.4 Proposer une formation aux élus sur le rôle de la biodiversité en lien avec le réchauffement climatique
- Action A7-002.5 Favoriser une gestion durable des espaces verts communaux et intercommunaux

OBJECTIF OPERATIONNEL 3 : Mettre en œuvre une stratégie pour limiter l'impact du changement climatique sur l'urbanisme

- Action A7-003.1 Faire émerger des actions pour limiter l'impact du changement climatique sur l'urbanisme

OBJECTIF OPERATIONNEL 4 : Sensibiliser, communiquer et accompagner les acteurs locaux et le grand public dans la mise en œuvre du PCAET

- Action A7-004.1 Réaliser une exposition publique pour la finalisation du PCAET
- Action A7-004.2 Soutenir, développer et animer des réseaux d'acteurs favorisent l'acculturation sur les enjeux d'atténuation et d'adaptation
- Action A7-004.3 Organiser l'évènement pluriannuel de la foire éco-bio de Nyons
- Action A7-004.4 Créer et animer un collectif de citoyens et élus autour des enjeux de la transition écologique ("Les Rendez-vous de la transition")
- Action A7-004.5 Soutenir l'engagement et les initiatives des jeunes en faveur de la transition écologique

AXE VIII – Se protéger face au changement climatique

OBJECTIF OPERATIONNEL 1 : Sensibiliser la population aux problématiques d'adaptation au changement climatique et aux risques naturels

- Action A8-001.1 Créer et diffuser un carnet des effets du changement climatique dans les Baronnies provençales
- Action A8-001.2 Faire émerger une culture commune de l'adaptation au changement climatique

OBJECTIF OPERATIONNEL 2 : Mettre en place une stratégie territoriale d'adaptation au changement climatique

- Action A8-002.1 Former les élus et les secrétaires de mairie sur l'élaboration d'un plan communal de sauvegarde
- Action A8-002.2 Mettre en place un Plan de massif DFCI par un groupement de communes
- Action A8-002.3 Coconstruire un plan d'action d'adaptation au changement climatique

- Action A8-002.4 Installer des postes de relevage pour des groupes électrogènes
- Action A8-002.5 Coconstruire un plan d'action d'adaptation au changement climatique
- Action A8-002.6 Implanter et déplacer des équipements et autres constructions hors des zones à risques
- Action A8-002.7 Elaborer un Plan InterCommunal de Sauvegarde (PICS)

OBJECTIF OPERATIONNEL 3 : Préserver et encadrer l'utilisation de la ressource en eau sur le long terme

- Action A8-003.1 Bénéficier d'un bilan précis de la ressource en eau et mettre en place un programme d'actions
- Action A8-003.2 Sensibiliser les habitants du territoire à la préservation de la ressource en eau
- Action A8-003.3 Soutenir les communes face aux usages illégaux de l'eau en période de restriction d'eau
- Action A8-003.4 Améliorer la gestion de l'eau au sein des communes (infrastructures, gestion individuelle)

AXE I

Habiter des logements plus performants



AI-001.1

METTRE EN PLACE UN SERVICE PUBLIC DE LA RÉNOVATION DE L'HABITAT (SPRH)

dernière modification au 2024-04-29



PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ACTION

Axe stratégique du PCAET

AXE 1 – HABITER DES LOGEMENTS PLUS PERFORMANTS

Descriptif de l'action

Objectif opérationnel :

1. Accompagner propriétaires et bailleurs sociaux sur leurs opérations de construction et de rénovation et communiquer sur les aides techniques et financières disponibles

Descriptif :

Mise en place du guichet unique et démarches d'accompagnements auprès des particuliers dans la réalisation de leurs travaux de rénovation thermique

Cible(s)

Propriétaires bailleurs, propriétaires occupants, locataires dont la résidence principale est située sur la

Articulation avec les démarches de planification locales

Articulation avec le projet de territoire : proposer un dispositif d'accompagnement de la rénovation de l'habitat pour les administrés de la collectivité

EVALUATION INITIALE

Année de début	2021	Année d'échéance	2030	État	En cours
----------------	------	------------------	------	------	----------

Thématique(s) concernée(s)

Consommations énergétiques - Précarité énergétique -

Difficultés identifiées

Le territoire se caractérise par un habitat ancien avec une problématique de détérioration des logements (problèmes sanitaires, thermiques, acoustiques) et par un manque d'attractivité.

ACTEURS

Porteur de l'action	CCBDP (groupement avec CAMA)
Typologie de porteur	Intercommunalité
Rôle de l'EPCI	Porteur
Commission thématique	Commission B : Politique du logement et du cadre de vie – PLH- Architecture conseil - ADS - Archives

Partenaire(s) et leurs typologie(s)

Programme CEE SARE (Financier) - Région AURA (Financier) - ANAH (Financier)

MOYENS NÉCESSAIRES

Investissements	0 €	Frais de fonctionnement	350000 €/an
Subventions			

Moyens matériels

Fonctionnement : 350 000 €/an, dont 20 000€ pour la CCBDP
Accueil de permanences aux publics (site de Nyons et Buis)

CALENDRIERS ET COMMENTAIRES

Calendrier

Année lancement 2021

Commentaire

Articulation avec le programme TACCT (adaptation et/ou atténuation) :
Adaptation et atténuation

INDICATEUR(S) DE SUIVI

Intitulé de l'indicateur	Réalisé	Objectif à échéance
Accompagnements des ménages (nombre)	427	3227
Informations délivrées (nombre)	495	3295
Accompagnements renforcés des ménages (nombre)	43	393
Personnes ayant participé à une action d'information (nombre)	100	800

AI-001.2

ORGANISER DES RETOURS D'EXPÉRIENCE PAR DES ARCHITECTES SUR LA RÉNOVATION ET LA CONSTRUCTION VERTUEUSE

dernière modification au 2024-03-28



PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ACTION

Axe stratégique du PCAET

AXE 1 – HABITER DES LOGEMENTS PLUS PERFORMANTS

Descriptif de l'action

Objectif opérationnel :

1. Accompagner propriétaires et bailleurs sociaux sur leurs opérations de construction et de rénovation et communiquer sur les aides techniques et financières disponibles

Descriptif de l'action :

Dans la convention avec la CAUE et la mission de l'architecte conseil de la CCBDP, une acculturation pour lancer des dynamiques de réhabilitation/rénovation/construction vertueuses. Intégrer des bailleurs sociaux aux réflexions sur l'habitat durable. La question de la pose de panneaux photovoltaïque sur toiture peut être introduite, avec une dimension paysagère. Sensibiliser au coût de la rénovation en s'appuyant davantage sur les initiatives exemplaires.

En parallèle, les élus pourront être formés à cet enjeu de rénovation et de construction vertueuse.

Cible(s)

Habitants propriétaires de l'intercommunalité, bailleurs sociaux, communes et entreprises

Articulation avec les démarches de planification locales

Articulation avec le projet de territoire : nécessité des communes et de l'intercommunalité d'informer et de communiquer auprès de la population, afin de faire connaître les services publics, les équipements, les aides et les accompagnements disponibles et possibles pour réduire les impacts environnementaux.

EVALUATION INITIALE

Année de début	2024	Année d'échéance	2030	État	En cours
----------------	------	------------------	------	------	----------

Thématique(s) concernée(s)

Consommations énergétiques - Précarité énergétique -

Difficultés identifiées

Cette action sera redéfinie dans le cadre de l'OPAH intercommunale

ACTEURS

Porteur de l'action	CCBDP, CAUE
Typologie de porteur	Etablissement public
Rôle de l'EPCI	Coordinateur
Commission thématique	Commission B : Politique du logement et du cadre de vie – PLH- Architecture conseil - ADS - Archives

Partenaire(s) et leurs typologie(s)

Notaires, artisans, architectes, bailleurs sociaux, associations (Autre)

MOYENS NÉCESSAIRES

Investissements	6000 €	Frais de fonctionnement	0 €/an
Subventions			
Moyens matériels			

CALENDRIERS ET COMMENTAIRES

Calendrier

Convention CAUE : 2021-2024

Commentaire

Articulation avec le programme TACCT (adaptation et/ou atténuation) :
Adaptation et atténuation

INDICATEUR(S) DE SUIVI

Intitulé de l'indicateur	Réalisé	Objectif à échéance
Public sensibilisé (personnes)	0	175

A1-002.1

ORGANISER DES ANIMATIONS SUR LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE ET D'HABITAT DURABLE

dernière modification au 2024-05-02



PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ACTION

Axe stratégique du PCAET

AXE 1 – HABITER DES LOGEMENTS PLUS PERFORMANTS

Descriptif de l'action

Objectif opérationnel :

2. Sensibiliser habitants et acteurs publics en développant les démarches de concertations autour de la performance énergétique

Descriptif :

Sensibiliser les ménages à adopter d'autres comportements, afin de réduire en 1er lieu, leur facture énergétique, dans le cadre du SPEEH (jusqu'en 2024). Action probablement reconduite après 2025 dans le cadre du SPRH.

Organiser des conférences sur la performance énergétique.

Cible(s)

Habitants propriétaires et locataires de l'intercommunalité, bailleurs sociaux, communes, entreprises...

Articulation avec les démarches de planification locales

EVALUATION INITIALE

Année de début	2022	Année d'échéance	2030	État	En cours
----------------	------	------------------	------	------	----------

Thématique(s) concernée(s)

Consommations énergétiques - Précarité énergétique -

Difficultés identifiées

ACTEURS

Porteur de l'action	CEDER + CCBDP
Typologie de porteur	Association/Groupement citoyen
Rôle de l'EPCI	Incitateur
Commission thématique	Commission B : Politique du logement et du cadre de vie – PLH- Architecture conseil - ADS - Archives
Partenaire(s) et leurs typologie(s)	

MOYENS NÉCESSAIRES

Investissements 0 € Frais de fonctionnement 0 €/an
Subventions

Moyens matériels
2121,60 € (budget SPEEH dédié aux animations)

CALENDRIERS ET COMMENTAIRES

Calendrier
SPEEH : Années 2021-2024.

Commentaire
Articulation avec le programme TACCT (adaptation et/ou atténuation) :
Adaptation et atténuation

INDICATEUR(S) DE SUIVI

Intitulé de l'indicateur	Réalisé	Objectif à échéance
Public sensibilisé (personnes)	49	900
Professionnels sensibilisés (nombre)	0	400

A1-003.1

RÉALISER ET METTRE EN ŒUVRE UN SDIE POUR LE PATRIMOINE DE LA CCBDP

dernière modification au 2024-05-03



PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ACTION

Axe stratégique du PCAET

AXE 1 – HABITER DES LOGEMENTS PLUS PERFORMANTS

Descriptif de l'action

Objectif opérationnel :

3. Engager la réhabilitation thermique des bâtiments tertiaires

Descriptif :

SDIE = Schéma Directeur Immobilier et Energétique. Permet d'initier des projets d'efficacité énergétique des bâtiments publics tertiaires. L'élaboration d'un schéma directeur immobilier énergétique permettra d'introduire des travaux d'amélioration de la performance énergétique notamment dans le cadre du dispositif éco-énergie tertiaire et de tirer parti des externalités liées à l'amélioration de la valeur patrimoniale.

Le décret tertiaire concerne l'unité foncière du siège de la CCBDP ainsi que le gymnase de Buis-les-Baronnies. Les autres bâtiments intercommunaux ne sont pas concernés par le décret tertiaire mais entrent tout de même en compte dans le SDIE.

Réponse à un Appel A Projet, réalisation d'un DPE avant le SDIE.

L'expérience de la CCBDP pourra ensuite lui permettre de soutenir les communes qui souhaitent mener la même démarche. L'accompagnement des communes est un service à mutualiser et pourra se faire jusqu'en 2030.

Cible(s)

CCBDP

Articulation avec les démarches de planification locales

EVALUATION INITIALE

Année de début	2023	Année d'échéance	2030	État	En cours
----------------	------	------------------	------	------	----------

Thématique(s) concernée(s)

Consommations énergétiques - Précarité énergétique - Émissions de GES - Adaptation -

Difficultés identifiées

Mise en œuvre à définir à l'issue de l'étude (dépôt d'un 2ème dossier SCHEMACTEE pour la maîtrise d'œuvre) avec un prévisionnel de 2M€ de travaux estimés.

ACTEURS

Porteur de l'action	CCBDP
Typologie de porteur	Intercommunalité
Rôle de l'EPCI	Porteur

Commission thématique

Commission M

Partenaire(s) et leurs typologie(s)

programme CEE CHENE (Schem'Acte) (Financier)

MOYENS NÉCESSAIRES

Investissements

248800 €

Frais de fonctionnement

0 €/an

Subventions

Programme CEE CHENE (Schem'Acte) : 151400 € (En cours d'acquisition)

Moyens matériels

Montant indiqué pour le volet RH, outils, études et AMO.

CALENDRIERS ET COMMENTAIRES

Calendrier

Réalisation du SDIE : jusqu'à 2024.

Accompagnement des communes : à horizon 2030.

Commentaire

Articulation avec le programme TACCT (adaptation et/ou atténuation) :

Adaptation et atténuation

INDICATEUR(S) DE SUIVI

Intitulé de l'indicateur

Réalisé

Objectif à échéance

Consommation de fioul économisé (FOD)

0

0

Emissions de GES évitées (kteqCO2/an)

0

0,335

Consommation d'électricité économisée (GWh/an)

0

0

Consommation de gaz naturel économisée (GWh/an)

0

0

Bâtiments d'action sociale rénovés BBC (milliers de m2)

0

0,8

Autres bâtiments publics locaux rénovés BBC (milliers de m2)

0

2,4

Bâtiments d'administration rénovés BBC (milliers de m2)

0

1,208

Consommation d'énergie non détaillée économisée (GWh/an)

0

0

A1-003.2

RÉNOVER ÉNERGÉTIQUEMENT LES BÂTIMENTS MUNICIPAUX ET LES LOGEMENTS SOCIAUX

dernière modification au 2024-05-06



PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ACTION

Axe stratégique du PCAET

AXE 1 – HABITER DES LOGEMENTS PLUS PERFORMANTS

Descriptif de l'action

Objectif opérationnel :

3. Engager la réhabilitation thermique des bâtiments tertiaires

Descriptif :

Rénovation par des communes de la CCBDP de certains de leurs bâtiments municipaux.

Cible(s)

Communes

Articulation avec les démarches de planification locales

Schéma Directeur Immobilier Energie (SDIE)

EVALUATION INITIALE

Année de début	2023	Année d'échéance	2030	État	En cours
----------------	------	------------------	------	------	----------

Thématique(s) concernée(s)

Consommations énergétiques -

Difficultés identifiées

ACTEURS

Porteur de l'action	Communes
Typologie de porteur	Commune
Rôle de l'EPCI	Coordinateur
Commission thématique	Commission B : Politique du logement et du cadre de vie – PLH- Architecture conseil - ADS - Archives

Partenaire(s) et leurs typologie(s)

CAUE (Technique) - ADEME (Technique) - SDED (Technique)

MOYENS NÉCESSAIRES

Investissements 0 € Frais de fonctionnement 0 €/an

Subventions

Moyens matériels

CALENDRIERS ET COMMENTAIRES

Calendrier

Commentaire

Articulation avec le programme TACCT (adaptation et/ou atténuation) :
Adaptation et atténuation

INDICATEUR(S) DE SUIVI

Intitulé de l'indicateur	Réalisé	Objectif à échéance
Bâtiments d'administration rénovés BBC (milliers de m2)	0	1,4
Consommation d'électricité économisée (GWh/an)	0	0
Consommation de gaz naturel économisée (GWh/an)	0	0
Consommation d'énergie non détaillée économisée (GWh/an)	0	8,7
Autres bâtiments publics locaux rénovés BBC (milliers de m2)	0	0
Bâtiments d'action sociale rénovés BBC (milliers de m2)	0	0
Bâtiments d'enseignement rénovés BBC (milliers de m2)	0	0,7
Logements HLM rénovés BBC (logements)	0	200

A1-004.1

RÉALISER UNE ÉTUDE PRÉ-OPÉRATIONNELLE ET METTRE EN ŒUVRE UNE OPÉRATION PROGRAMMÉE POUR L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT (OPAH) INTERCOMMUNALE

dernière modification au 2024-05-03



PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ACTION

Axe stratégique du PCAET

AXE 1 – HABITER DES LOGEMENTS PLUS PERFORMANTS

Descriptif de l'action

Objectif opérationnel :

4. Lutter contre l'habitat indigne au travers des documents réglementaires, notamment via le PLH

Descriptif :

Réaliser une étude pré-opérationnelle d'OPAH et la mettre en œuvre. Actions de prévention et de coercition en faveur de la réhabilitation du parc de logements privés sur le territoire intercommunal.

OPAH : Opération programmée d'amélioration de l'habitat

Cible(s)

Habitants propriétaires, locataire de l'intercommunalité

Articulation avec les démarches de planification locales

Articulation avec le projet de territoire : proposer un cadre stratégique d'action sur l'habitat et le logement, décliné dans un document d'urbanisme d'échelle intercommunal.

En lien avec les dispositifs existants : SLIME, PIG LHII, SPEEH.

EVALUATION INITIALE

Année de début	2022	Année d'échéance	2027	État	En cours
----------------	------	------------------	------	------	----------

Thématique(s) concernée(s)

Consommations énergétiques - Précarité énergétique -

Difficultés identifiées

Le territoire se caractérise par un habitat ancien avec une problématique de détérioration des logements (problèmes sanitaires, thermiques, acoustiques) et par un manque d'attractivité.

ACTEURS

Porteur de l'action	CCBDP
Typologie de porteur	Intercommunalité
Rôle de l'EPCI	Porteur
Commission thématique	Commission B : Politique du logement et du cadre de vie – PLH- Architecture conseil - ADS - Archives

Partenaire(s) et leurs typologie(s)

Banque des territoires (Financier) - Région AURA (Financier) - ADEME (Financier)

MOYENS NÉCESSAIRES

Investissements	3223275 €	Frais de fonctionnement	0 €/an
Subventions	ANAH : 28351 € (Acquise) CD26 : 17010 € (Acquise)		
Moyens matériels	Mise à disposition de bureaux + salle de permanence		

CALENDRIERS ET COMMENTAIRES

Calendrier

Commentaire

Articulation avec le programme TACCT (adaptation et/ou atténuation) :
Adaptation et atténuation

INDICATEUR(S) DE SUIVI

Intitulé de l'indicateur	Réalisé	Objectif à échéance
Part des bâtiments de classe F ou G pour l'énergie (%)	0	0
Nombre de bâtiments ayant fait l'objet d'un diagnostic (bâtiments)	0	0
Part des bâtiments de classe F ou G pour les GES (%)	0	0
Ménages en précarité énergétique aidés (ménages)	0	0
Logements collectifs rénovés BBC (logements)	0	190
Maisons individuelles rénovées BBC (logements)	0	410
Consommation d'énergie non détaillée économisée (GWh/an)	0	24

A1-004.2

RÉALISER UN PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLH)

dernière modification au 2024-05-03



PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ACTION

Axe stratégique du PCAET

AXE 1 - HABITER DES LOGEMENTS PLUS PERFORMANTS

Descriptif de l'action

Oobjectif opérationnel :

4. Lutter contre l'habitat indigne au travers des documents réglementaires, notamment via le PLH

Descriptif :

Compléter le diagnostic de l'étude préopérationnelle, et réaliser un PLH (démarche volontariste et non réglementaire)

Cible(s)

Habitants propriétaires, locataire de l'intercommunalité, parc public,

Articulation avec les démarches de planification locales

Mise en œuvre de l'OPAH 2024-2026

EVALUATION INITIALE

Année de début	2024	Année d'échéance	2026	État	A venir
----------------	------	------------------	------	------	---------

Thématique(s) concernée(s)

Précarité énergétique - Émissions de GES - Adaptation -

Difficultés identifiées

Le territoire se caractérise par un habitat ancien avec une problématique de détérioration des logements (problèmes sanitaires, thermiques, acoustiques) et par un manque d'attractivité.

ACTEURS

Porteur de l'action	CCBDP et Communes
Typologie de porteur	Intercommunalité
Rôle de l'EPCI	Porteur
Commission thématique	Commission B : Politique du logement et du cadre de vie - PLH - Architecture conseil - ADS - Archives
Partenaire(s) et leurs typologie(s)	

MOYENS NÉCESSAIRES

Investissements	0 €	Frais de fonctionnement	0 €/an
Subventions			
Moyens matériels			

CALENDRIERS ET COMMENTAIRES

Calendrier

2024 - 2026 : Réalisation du PLH

2026-2032 : Mise en œuvre du PLH

Commentaire

Articulation avec le programme TACCT (adaptation et/ou atténuation) :

Adaptation et atténuation

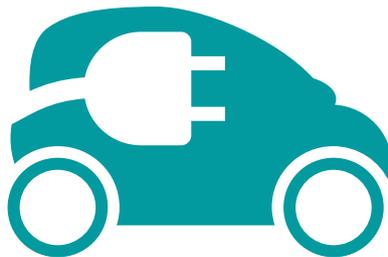
INDICATEUR(S) DE SUIVI

Intitulé de l'indicateur

Réalisé Objectif à
 échéance

AXE II

Se déplacer autrement et transporter mieux



A2-001.1

RENFORCER LA COUVERTURE ET LES LIAISONS DE TC ET TS ENTRE LES RÉGIONS AURA ET PACA

dernière modification au 2024-05-02

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ACTION

Axe stratégique du PCAET

AXE 2 – SE DÉPLACER AUTREMENT ET TRANSPORTER MIEUX



Descriptif de l'action

Objectif opérationnel :

1. Maintenir, développer et valoriser les transports en commun existants

Descriptif :

En lien avec le bassin de mobilité Montélimar Sud Drôme, et la convention de coopération en matière de mobilité, il est prévu un axe de travail spécifique pour améliorer la ligne régulière 39, permettant d'organiser des correspondances avec Avignon gare, via Vaison-la-Romaine. Cette action est sous pilotage de la Région AURA, avec la Région PACA.

" Amélioration de la ligne régulière 39. sur la portion Buis les Baronnies > Vaison la Romaine, avec la prise en compte du cadencement entre Vaison > Avignon Gare

TGV, en accord avec le CC Vaison-Ventoux et la Région PACA dans un objectif de cohérence pour les horaires de correspondance. Une expérimentation d'un nouveau

tracé d'une année, prise en charge à 100% par la Région puis à 50% si les services relèvent de la mobilité local et maintenu à 100% à vocation régionale."

Renforcer les liaisons de transport en commun entre AURA et PACA est une ambition portée par la CCB DP, au-delà de cette convention de coopération qui porte entre 2023 et 2027.

Cible(s)

Habitants de l'intercommunalité

Articulation avec les démarches de planification locales

Schéma des mobilités durables

SCoT Rhône-Provence-Baronnies

SRADDET

EVALUATION INITIALE

Année de début	2023	Année d'échéance	2030	État	En cours
----------------	------	------------------	------	------	----------

Thématique(s) concernée(s)

Consommations énergétiques - Émissions de GES -

Difficultés identifiées

Partenariat avec les régions AURA et PACA.

ACTEURS

Porteur de l'action Régions AURA

Typologie de porteur Etablissement public

Rôle de l'EPCI Coordinateur

Commission thématique

Commission A : Scot – PLUi – PCAET – Transition écologique – Transport

Partenaire(s) et leurs typologie(s)

CC Vaison Ventoux (Technique) - CCBDP (Technique)

MOYENS NÉCESSAIRES

Investissements

0 €

Frais de fonctionnement

0 €/an

Subventions

Moyens matériels

CALENDRIERS ET COMMENTAIRES

Calendrier

2024 : Lancement de la ligne Valréas > Nyons > Vaison > Avignon TGV

2024-2025 : Renforcement L39 en amont Séderon > Buis puis Buis > Vaison.

Commentaire

Articulation avec le programme TACCT (adaptation et/ou atténuation) :

Atténuation

INDICATEUR(S) DE SUIVI

Intitulé de l'indicateur

Réalisé

Objectif à échéance

Emissions de GES évitées (kteqCO2/an)

0

1,686

Consommation d'énergie non détaillée économisée (GWh/an)

0

15720

Trajets en voiture évités (milliers de voyageurs.km)

0

2345

Longueur de ligne de bus classique créées (km de ligne)

82

103

A2-001.2

AMÉLIORER LA COUVERTURE DE TRANSPORT (TC, TS ET TAD) ET AMÉLIORER LA LISIBILITÉ DES OFFRES ET LEUR ACCESSIBILITÉ INTERMODALE

dernière modification au 2024-05-02

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ACTION

Axe stratégique du PCAET

AXE 2 – SE DÉPLACER AUTREMENT ET TRANSPORTER MIEUX



Descriptif de l'action

Objectif opérationnel :

1. Maintenir, développer et valoriser les transports en commun existants

Descriptif :

A partir d'un maillage de lignes de transport en commun structurant, un suivi par un COPIL avec la Région dans le cadre de la convention de coopération est mis en œuvre pour améliorer les services existants tels que du TC, TS et TAD. La question de la fréquence sur certaines lignes sont envisagées via une expérimentation d'un an. Un travail sur la lisibilité des offres existantes et prioritaire pour inciter l'usage de ces transports. Le projet de centrale des mobilités doit répondre à ces enjeux tout en permettant une intermodalité facilitée. Le transport scolaire, compétence de la Région, rencontre des difficultés sur certains secteurs peu peuplés. La contrainte de 6 élèves minimum et la gratuité du service jusqu'à 16 ans à maintenir sont des enjeux que la CCB DP souhaite garantir.

Cible(s)

Habitants de l'intercommunalité

Articulation avec les démarches de planification locales

Articulation avec le Projet de Territoire : La mobilité peut être réfléchiée à l'échelle d'un bassin de vie.

Schéma des mobilités

SCoT RPB

SRADDET

EVALUATION INITIALE

Année de début	2023	Année d'échéance	2030	État	En cours
----------------	------	------------------	------	------	----------

Thématique(s) concernée(s)

Consommations énergétiques - Émissions de GES -

Difficultés identifiées

Compétence relevant seulement de la Région. Gratuité du TS mis en péril. Une offre existante trop peu

ACTEURS

Porteur de l'action	Région AURA
Typologie de porteur	Etablissement public
Rôle de l'EPCI	Relais de communication
Commission thématique	Commission A : Scot – PLUi – PCAET – Transition écologique – Transport

Partenaire(s) et leurs typologie(s)

CCBDP (Technique)

MOYENS NÉCESSAIRES

Investissements

0 €

Frais de fonctionnement

0 €/an

Subventions

Moyens matériels

CALENDRIERS ET COMMENTAIRES

Calendrier

1 COPIL /an. 14/09/2023.

Commentaire

Articulation avec le programme TACCT (adaptation et/ou atténuation) :
Atténuation

INDICATEUR(S) DE SUIVI

Intitulé de l'indicateur

Réalisé

Objectif à
échéance

Elèves touchés (élèves)

0

0

Longueur de ligne de bus classique créées (km de ligne)

0

0

Trajets en voiture évités (milliers de voyageurs.km)

0

1365

A2-001.3

METTRE EN PLACE UNE NAVETTE "NYONSBUS" 100% ÉLECTRIQUE

dernière modification au 2024-05-02

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ACTION

Axe stratégique du PCAET

AXE 2 – SE DÉPLACER AUTREMENT ET TRANSPORTER MIEUX



Descriptif de l'action

Objectif opérationnel :

1. Maintenir, développer et valoriser les transports en commun existants

Descriptif :

Inauguration de la navette en avril 2023

Cible(s)

Habitants et usagers de Nyons

Articulation avec les démarches de planification locales

EVALUATION INITIALE

Année de début	2019	Année d'échéance	2030	État	En cours
----------------	------	------------------	------	------	----------

Thématique(s) concernée(s)

Consommations énergétiques - Émissions de GES -

Difficultés identifiées

ACTEURS

Porteur de l'action : Commune de Nyons

Typologie de porteur : Commune

Rôle de l'EPCI : Relais de communication

Commission thématique : Commission A : Scot – PLUi – PCAET – Transition écologique – Transport

Partenaire(s) et leurs typologie(s)

CCBDP (Technique)

MOYENS NÉCESSAIRES

Investissements

0 €

Frais de fonctionnement

0 €/an

Subventions

Moyens matériels

CALENDRIERS ET COMMENTAIRES

Calendrier

Commentaire

Articulation avec le programme TACCT (adaptation et/ou atténuation) :

Atténuation

INDICATEUR(S) DE SUIVI

Intitulé de l'indicateur

Réalisé

Objectif à
échéance

Trajets en voiture évités (milliers de voyageurs.km)

0

588

Courses effectuées par la navette (nombre /an)

12870

84870

Voyages effectués par la navette (en nombre / an)

69399

429399

Emissions de GES évitées (kteqCO2/an)

0

0

A2-002.1

ETUDIER ET METTRE EN PLACE DES LIGNES DE COVOITURAGE ET D'AUTO-STOP ORGANISÉ

dernière modification au 2024-05-02

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ACTION

Axe stratégique du PCAET

AXE 2 – SE DÉPLACER AUTREMENT ET TRANSPORTER MIEUX



Descriptif de l'action

Objectif opérationnel :

2. Encourager le déploiement des mobilités partagées et solidaires

Descriptif :

Il s'agit de définir au travers d'une étude de covoiturabilité, le potentiel de fréquentation et d'utilisateurs sur quelques itinéraires ciblés. Ces lignes existent en complémentarité du TC ou TAD existants.

Cible(s)

Habitants de l'intercommunalité

Articulation avec les démarches de planification locales

EVALUATION INITIALE

Année de début

2025

Année d'échéance

2030

État

A venir

Thématique(s) concernée(s)

Consommations énergétiques - Émissions de GES -

Difficultés identifiées

ACTEURS

Porteur de l'action

CCBDP

Typologie de porteur

Intercommunalité

Rôle de l'EPCI

Coordinateur

Commission thématique

Commission A : Scot – PLUi – PCAET – Transition écologique – Transport

Partenaire(s) et leurs typologie(s)

Région AURA (Financier) - ADEME (Financier)

MOYENS NÉCESSAIRES

Investissements	0 €	Frais de fonctionnement	15000 €/an
Subventions	Fond Vert Covoiturage : 6000 € (Incertaine)		

Moyens matériels

CALENDRIERS ET COMMENTAIRES

Calendrier

Etude : 2025-2026

Mise en place : 2026-2030

Commentaire

Articulation avec le programme TACCT (adaptation et/ou atténuation) :

Atténuation

INDICATEUR(S) DE SUIVI

Intitulé de l'indicateur	Réalisé	Objectif à échéance
Lignes de covoiturage créés (nombre)	0	5
Lignes de covoiturage créés (km)	0	0
Covoitureurs (nombre/an)	0	25000
Trajets enregistrés (nombre)	0	1250
Emissions de GES évitées (kteqCO2/an)	0	0
Trajets en voiture évités (milliers de voyageurs.km)	0	1674

A2-002.2

METTRE EN PLACE DES VOITURES EN AUTOPARTAGE SUR LE TERRITOIRE

dernière modification au 2024-05-03

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ACTION

Axe stratégique du PCAET

**AXE 2 - SE DÉPLACER AUTREMENT ET
TRANSPORTER MIEUX**

Descriptif de l'action

Objectif opérationnel :

2. Encourager le déploiement des mobilités partagées et solidaires

Descriptif :

Cible(s)

Habitants et usagers de Nyons

Articulation avec les démarches de planification locales

EVALUATION INITIALE

Année de début

2023

Année d'échéance

2026

État

En cours

Thématique(s) concernée(s)

Consommations énergétiques - Émissions de GES - Qualité de l'air -

Difficultés identifiées

ACTEURS

Porteur de l'action

Commune de Nyons

Typologie de porteur

Commune

Rôle de l'EPCI

Relais de communication

Commission
thématique

Partenaire(s) et leurs typologie(s)

MOYENS NÉCESSAIRES

Investissements

0 €

Frais de fonctionnement

0 €/an

Subventions

Moyens matériels

CALENDRIERS ET COMMENTAIRES

Calendrier

Commentaire

Articulation avec le programme TACCT (adaptation et/ou atténuation) :

Atténuation

INDICATEUR(S) DE SUIVI

Intitulé de l'indicateur

Réalisé

Objectif à
échéance

Véhicules en autopartage (véhicules)

0

2

Public touché (personnes)

0

900

Kilomètres parcourus par les voitures en autopartages (kilomètres)

0

0

Trajets en voiture évités (milliers de voyageurs.km)

0

556

A2-002.3

ENCOURAGER LA MOBILITÉ SOLIDAIRE POUR LES DÉPLACEMENTS DE RDV MÉDICAUX COMME LE DISPOSITIF MOBISOL26

dernière modification au 2024-04-19

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ACTION

Axe stratégique du PCAET

AXE 2 - SE DÉPLACER AUTREMENT ET TRANSPORTER MIEUX



Descriptif de l'action

Objectif opérationnel :

2. Encourager le déploiement des mobilités partagées et solidaires

Descriptif :

Cible(s)

Habitants de l'intercommunalité

Articulation avec les démarches de planification locales

Contrat Local de Santé de la CCBDP

EVALUATION INITIALE

Année de début	2022	Année d'échéance	2026	État	En cours
----------------	------	------------------	------	------	----------

Thématique(s) concernée(s)

Émissions de GES -

Difficultés identifiées

La problématique du déplacement provoque l'abandon des soins nécessaires

ACTEURS

Porteur de l'action AURA Energie Environnement

Typologie de porteur Association/Groupement citoyen

Rôle de l'EPCI Relais de communication

Commission thématique Commission A : Scot – PLUi – PCAET – Transition écologique – Transport

Partenaire(s) et leurs typologie(s)

CD26 (Technique) - Mobicoop (Technique) - PNR des Baronnies Provençales (Technique) - Carrefour des habitants (Technique)

MOYENS NÉCESSAIRES

Investissements

0 €

Frais de fonctionnement

0 €/an

Subventions

Moyens matériels

CALENDRIERS ET COMMENTAIRES

Calendrier

Commentaire

Articulation avec le programme TACCT (adaptation et/ou atténuation) :
Atténuation et adaptation

INDICATEUR(S) DE SUIVI

Intitulé de l'indicateur

Réalisé

Objectif à
échéance

Nombre de trajets solidaires réalisés (nombre)

259

1575

Bénévoles actifs (nombre)

20

120

Animations réalisées (nombre)

25

145

Bénéficiaires des trajets solidaires (nombre)

100

650

A2-003.1

AMÉNAGER DES ESPACES FACILITANT L'INTERMODALITÉ, ET EN PARTICULIER LE COVOITURAGE

dernière modification au 2024-05-02

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ACTION

Axe stratégique du PCAET

AXE 2 - SE DÉPLACER AUTREMENT ET TRANSPORTER MIEUX



Descriptif de l'action

Objectif opérationnel :

3. Favoriser les opportunités d'intermodalité comme alternatives à l'autosolisme

Descriptif :

Cf schéma des mobilités durables.

Grandes aires (20 places) et petites aires (5 places)

Cible(s)

Habitants de l'intercommunalité

Articulation avec les démarches de planification locales

Schéma des mobilités durables (p.17)

EVALUATION INITIALE

Année de début

2023

Année d'échéance

2030

État

En cours

Thématique(s) concernée(s)

Consommations énergétiques - Émissions de GES -

Difficultés identifiées

ACTEURS

Porteur de l'action

CCPDP

Typologie de porteur

Intercommunalité

Rôle de l'EPCI

Porteur

Commission thématique

Commission A : Scot – PLUi – PCAET – Transition écologique – Transport

Partenaire(s) et leurs typologie(s)

Région AURA (Technique) - Communes (Technique)

MOYENS NÉCESSAIRES

Investissements	125000 €	Frais de fonctionnement	0 €/an
Subventions			
Moyens matériels			

CALENDRIERS ET COMMENTAIRES

Calendrier

Commentaire

Articulation avec le programme TACCT (adaptation et/ou atténuation) :
Atténuation

INDICATEUR(S) DE SUIVI

Intitulé de l'indicateur	Réalisé	Objectif à échéance
Aires de covoiturage créés (nombre)	0	15
Trajets en voiture évités (milliers de voyageurs.km)	0	973

A2-003.2

FAVORISER L'INTERMODALITÉ VERS DES PÔLES DE CORRESPONDANCES DES GARES TGV PROCHES

dernière modification au 2024-04-12

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ACTION

Axe stratégique du PCAET

AXE 2 – SE DÉPLACER AUTREMENT ET TRANSPORTER MIEUX



Descriptif de l'action

Objectif Opérationnel :

3. Favoriser les opportunités d'intermodalité comme alternatives à l'autosolisme

Descriptif :

Engagement d'une Convention de coopération avec la Région AURA permettant la mise en œuvre de tous les partenariats et les politiques mobilités nécessaires à la promotion de l'intermodalité entre les réseaux via les délégations de compétences des mobilités actives et mobilités partagées.

Cible(s)

Habitants de l'intercommunalité

Articulation avec les démarches de planification locales

Schéma des mobilités durables

EVALUATION INITIALE

Année de début

2024

Année d'échéance

2030

État

A venir

Thématique(s) concernée(s)

Consommations énergétiques - Émissions de GES -

Difficultés identifiées

ACTEURS

Porteur de l'action

CCBDP

Typologie de porteur

Intercommunalité

Rôle de l'EPCI

Incitateur

Commission thématique

Commission A : Scot – PLUi – PCAET – Transition écologique – Transport

Partenaire(s) et leurs typologie(s)

CCBDP (Technique)

MOYENS NÉCESSAIRES

Investissements

0 €

Frais de fonctionnement

0 €/an

Subventions

Moyens matériels

CALENDRIERS ET COMMENTAIRES

Calendrier

Commentaire

Articulation avec le programme TACCT (adaptation et/ou atténuation) :
Atténuation

INDICATEUR(S) DE SUIVI

Intitulé de l'indicateur

Réalisé

Objectif à
échéance

Trajets intermodaux par année (nombre)

0

0

Fréquence TAD de correspondances vers gares TGV (nombre de voyages)

0

0

Trajets Mobisol26 pour un accès à une gare (nombre de trajets)

0

0

A2-003.3

RÉALISER ET DIFFUSER DES VIDÉOS PRÉSENTANT LES DIFFÉRENTES SOLUTIONS D'ÉCOMOBILITÉ DU TERRITOIRE

dernière modification au 2024-05-02

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ACTION

Axe stratégique du PCAET

AXE 2 – SE DÉPLACER AUTREMENT ET TRANSPORTER MIEUX



Descriptif de l'action

Objectif opérationnel :

3. Favoriser les opportunités d'intermodalité comme alternatives à l'autosolisme

Descriptif :

Réalisation et diffusion sur les canaux de la CCBDP de vidéos présentant les différentes solutions d'écomobilités sur le territoire.

A venir : diffusion dans les cinémas de Nyons et Buis les Baronnies.

Cible(s)

Habitants de l'intercommunalité

Articulation avec les démarches de planification locales

EVALUATION INITIALE

Année de début

2023

Année d'échéance

2026

État

A venir

Thématique(s) concernée(s)

Consommations énergétiques - Émissions de GES -

Difficultés identifiées

Existant pour les vélos (2023), à proposer pour les autres modes

ACTEURS

Porteur de l'action

CCBDP

Typologie de porteur

Intercommunalité

Rôle de l'EPCI

Porteur

Commission thématique

Commission A : Scot – PLUi – PCAET – Transition écologique – Transport

Partenaire(s) et leurs typologie(s)

ADEME (Financier) - ANCT (Financier)

MOYENS NÉCESSAIRES

Investissements

0 €

Frais de fonctionnement

0 €/an

Subventions

Moyens matériels

CALENDRIERS ET COMMENTAIRES

Calendrier

Commentaire

Articulation avec le programme TACCT (adaptation et/ou atténuation) :
Atténuation

INDICATEUR(S) DE SUIVI

Intitulé de l'indicateur

Réalisé

Objectif à
échéance

Vues de la vidéo mobilité la plus vue sur Youtube (nombre de vues)

87

400

Vidéos diffusées (nombre)

5

10

Types de mobilités présentées en vidéo (nombre)

3

3

A2-003.4

ANIMER DES TEMPS SUR LA MOBILITÉ AUPRÈS DES HABITANTS

dernière modification au 2024-04-12

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ACTION

Axe stratégique du PCAET

AXE 2 – SE DÉPLACER AUTREMENT ET TRANSPORTER MIEUX



Descriptif de l'action

Objectif opérationnel :

3. Favoriser les opportunités d'intermodalité comme alternatives à l'autosolisme

Descriptif :

Mobilisation sur le territoire de l'association DROMOLIB avec : Bus de la mobilité, sensibilisation aux différentes solutions d'éco-mobilité, réparation de vélos, ateliers thématiques, vélo-écoles...

Cible(s)

Habitants de l'intercommunalité

Articulation avec les démarches de planification locales

Schéma des mobilités durables

EVALUATION INITIALE

Année de début 2022 Année d'échéance 2030 État En cours

Thématique(s) concernée(s)

Consommations énergétiques - Émissions de GES -

Difficultés identifiées

Étendre le projet à l'ensemble du territoire de la CCBDP (partenariat à identifier sur Montbrun / Sederon)

ACTEURS

Porteur de l'action	Dromolib
Typologie de porteur	Association/Groupement citoyen
Rôle de l'EPCI	Incitateur
Commission thématique	Commission A : Scot – PLUi – PCAET – Transition écologique – Transport

Partenaire(s) et leurs typologie(s)

CCBDP (Technique) - Communes (Technique)

MOYENS NÉCESSAIRES

Investissements 6580 € Frais de fonctionnement 0 €/an

Subventions

Moyens matériels

CALENDRIERS ET COMMENTAIRES

Calendrier

Commentaire

Articulation avec le programme TACCT (adaptation et/ou atténuation) :
Atténuation

INDICATEUR(S) DE SUIVI

Intitulé de l'indicateur	Réalisé	Objectif à échéance
Moments de sensibilisation/formations réalisés (événements)	9	16
Public sensibilisé (personnes)	75	95
Communes visitées par le bus de la mobilité (nombre de communes)	7	10

A2-003.5

CONCEVOIR UN PROJET D'UNE CENTRALE DES MOBILITÉS

dernière modification au 2024-05-03

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ACTION

Axe stratégique du PCAET

AXE 2 – SE DÉPLACER AUTREMENT ET TRANSPORTER MIEUX



Descriptif de l'action

Objectif opérationnel :

3. Favoriser les opportunités d'intermodalité comme alternatives à l'autosolisme

Descriptif :

Réflexion et conception de projet d'une centrale des mobilités ayant pour but de rendre visible l'offre de mobilité mais également d'aller plus loin en prenant en compte les enjeux d'attractivité et de santé du territoire.

Cible(s)

Habitants de l'intercommunalité

Articulation avec les démarches de planification locales

Schéma des mobilités durables. Schéma d'attractivité. Etude Habitat. Projet de territoire. SCoT RPB.

EVALUATION INITIALE

Année de début	2023	Année d'échéance	2030	État	En cours
----------------	------	------------------	------	------	----------

Thématique(s) concernée(s)

Consommations énergétiques - Émissions de GES -

Difficultés identifiées

Projet multi-partenarial et production en projet tuteuré sur commande réelle.

Projet couteux, en attente d'optimisation financière.

ACTEURS

Porteur de l'action CCBDP

Typologie de porteur Intercommunalité

Rôle de l'EPCI Porteur

Commission thématique Commission A : Scot – PLUi – PCAET – Transition écologique – Transport

Partenaire(s) et leurs typologie(s)

ANCT (Financier) - Programme Interreg Espace Alpin (Financier) - PIA (Financier) - CD26 pour l'accueil de nouveaux médecins ARS pour l'aide au logement des nouveaux médecins CCBDP (Financier) - AAP pour le TL (Financier) - PNR des Baronnies Provençales (Financier) - ANCT (Financier)

MOYENS NÉCESSAIRES

Investissements 0 € Frais de fonctionnement 33833 €/an

Subventions ANCT - AMI Avenir Montagne Mobilité : 46040 € (Acquise)
CD26 : 110000 € (Acquise)
DSIL-2019 : 80000 € (Acquise)

Moyens matériels

CALENDRIERS ET COMMENTAIRES

Calendrier

1 COPIL/an. Le dernier le 02/02/2024

Commentaire

Articulation avec le programme TACCT (adaptation et/ou atténuation) :
Atténuation

INDICATEUR(S) DE SUIVI

Intitulé de l'indicateur	Réalisé	Objectif à échéance
Consommation d'énergie non détaillée économisée (GWh/an)	0	50

A2-004.1

RENFORCER L'OFFRE DE FORMATION PAR LA MISE EN PLACE D'UN CAMPUS CONNECTÉ À NYONS

dernière modification au 2024-05-02

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ACTION

Axe stratégique du PCAET

AXE 2 – SE DÉPLACER AUTREMENT ET TRANSPORTER MIEUX



Descriptif de l'action

Objectif opérationnel :

4. Renforcer l'offre de formations et de services de proximité (santé, coworking, campus connecté) sur le territoire de la CCBDP afin de rationaliser les déplacements

Descriptif :

Construction d'un partenariat avec la plateforme e-formation de Grillon.

Dispositif souple de formations, organisé en fonctions des besoins individuels ou collectifs. Il comporte des apprentissages individualisés et l'accès à des ressources et compétences locales ou à distance (numérique et en ligne via internet)

Action mise en œuvre dans le contexte de l'AAP Déffinov.

Cible(s)

Habitants de l'intercommunalité

Articulation avec les démarches de planification locales

Schéma des mobilités durables

EVALUATION INITIALE

Année de début	2023	Année d'échéance	2030	État	En cours
----------------	------	------------------	------	------	----------

Thématique(s) concernée(s)

Consommations énergétiques - Émissions de GES -

Difficultés identifiées

ACTEURS

Porteur de l'action	Commune de Nyons
---------------------	------------------

Typologie de porteur	Commune
----------------------	---------

Rôle de l'EPCI	Coordinateur
----------------	--------------

Commission thématique	Commission A : Scot – PLUi – PCAET – Transition écologique – Transport
-----------------------	--

Partenaire(s) et leurs typologie(s)

PIA (Financier) - CD26 pour l'accueil de nouveaux médecins ARS pour l'aide au logement des nouveaux médecins CCBDP (Financier) - AAP pour le TL (Financier) - PNR des Baronnies Provençales (Financier) - ANCT (Financier)

MOYENS NÉCESSAIRES

Investissements	0 €	Frais de fonctionnement	0 €/an
Subventions			
Moyens matériels			

CALENDRIERS ET COMMENTAIRES

Calendrier

Commentaire

Articulation avec le programme TACCT (adaptation et/ou atténuation) :
Atténuation

INDICATEUR(S) DE SUIVI

Intitulé de l'indicateur	Réalisé	Objectif à échéance
Formations dispensées en ligne (nombre)	0	0
Public touché (personnes)	0	4550
Emissions de GES évitées (kteqCO2/an)	0	0
Trajets en voiture évités (milliers de voyageurs.km)	0	1365

A2-004.2

FAVORISER LA RELOCALISATION DES SERVICES DE SANTÉ POUR RATIONALISER LES DÉPLACEMENTS HORS DU TERRITOIRE

dernière modification au 2024-05-02

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ACTION

Axe stratégique du PCAET

AXE 2 – SE DÉPLACER AUTREMENT ET TRANSPORTER MIEUX



Descriptif de l'action

Objectif Opérationnel :

4. Renforcer l'offre de formations et de services de proximité (santé, coworking, campus connecté) sur le territoire de la CCBDP afin de rationaliser les déplacements

Descriptif :

Développement de la télémédecine.

Action en lien avec le Contrat Local de Santé (CLS).

Action en lien avec l'étude POPSU de PNR sur la problématique de désertification médicale et la mission du CLS et de la démarche Smart Community de la CCBDP.

Cible(s)

Habitants de l'intercommunalité

Articulation avec les démarches de planification locales

Articulation avec le Projet de Territoire :

Volonté des élus de s'affranchir des contraintes de distances à parcourir en développant des services itinérants, les circuits-courts- et la dématérialisation des démarches administratives. Cela pourra être mis en œuvre à condition qu'il y ait une bonne couverture numérique et routière.

Contrat local de Santé

Schéma des mobilités durables

EVALUATION INITIALE

Année de début	2023	Année d'échéance	2030	État	En cours
----------------	------	------------------	------	------	----------

Thématique(s) concernée(s)

Émissions de GES -

Difficultés identifiées

ACTEURS

Porteur de l'action	CCBDP
Typologie de porteur	Intercommunalité
Rôle de l'EPCI	Porteur
Commission thématique	Commission A : Scot – PLUi – PCAET – Transition écologique – Transport

Partenaire(s) et leurs typologie(s)

CD26 pour l'accueil de nouveaux médecins ARS pour l'aide au logement des nouveaux médecins CCBDP (Financier) - AAP pour le TL (Financier) - PNR des Baronnies Provençales (Financier) - ANCT (Financier) - DREETS (Financier)

MOYENS NÉCESSAIRES

Investissements	0 €	Frais de fonctionnement	0 €/an
Subventions			
Moyens matériels			

CALENDRIERS ET COMMENTAIRES

Calendrier

Commentaire

Articulation avec le programme TACCT (adaptation et/ou atténuation) :
Atténuation

INDICATEUR(S) DE SUIVI

Intitulé de l'indicateur	Réalisé	Objectif à échéance
Trajets en voiture évités (milliers de voyageurs.km)	0	1365
Services relocalisés sur le territoire de la CCBDP (services)	0	0
RDV médicaux réalisés en télémédecine (RDV)	0	0
Emissions de GES évitées (kteqCO2/an)	0	0

A2-004.3

ÉTENDRE LE SERVICE DE PORTAGE DE REPAS ET PRIVILÉGIER LE TRANSPORT DURABLE DES REPAS

dernière modification au 2024-05-02

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ACTION

Axe stratégique du PCAET

AXE 2 - SE DÉPLACER AUTREMENT ET TRANSPORTER MIEUX



Descriptif de l'action

Objectif opérationnel :

4. Renforcer l'offre de formations et de services de proximité (santé, coworking, campus connecté) sur le territoire de la CCBDP afin de rationaliser les déplacements

Descriptif :

Pour le maintien des personnes âgées à domicile.

Formaliser le réseau de portage des repas et mettre en place des véhicules électriques et/ou via une mobilité active (vélo cargo?) pour les livraisons.

La solution du vélo-cargo est à explorer sur le secteur de Buis-les-Baronnies. Un véhicule motorisé électrique est plus adapté au secteur des Hautes Baronnies.

Cible(s)

Séniors

Articulation avec les démarches de planification locales

EVALUATION INITIALE

Année de début	2024	Année d'échéance	2030	État	A venir
----------------	------	------------------	------	------	---------

Thématique(s) concernée(s)

Consommations énergétiques - Réseaux énergétiques - Émissions de GES -

Difficultés identifiées

ACTEURS

Porteur de l'action Prestataire

Typologie de porteur Acteur privé

Rôle de l'EPCI Coordinateur

Commission thématique Commission A : Scot – PLUi – PCAET – Transition écologique – Transport

Partenaire(s) et leurs typologie(s)

ORSAC/ATRIR (Technique) - Restaurateurs locaux (Technique) - Hopital (Technique)

MOYENS NÉCESSAIRES

Investissements

0 €

Frais de fonctionnement

0 €/an

Subventions

Moyens matériels

CALENDRIERS ET COMMENTAIRES

Calendrier

Commentaire

Articulation avec le programme TACCT (adaptation et/ou atténuation) :
Atténuation

INDICATEUR(S) DE SUIVI

Intitulé de l'indicateur	Réalisé	Objectif à échéance
Repas livrés (nombre)	0	0
Proportion des repas livrés grâce à une mobilité durable (nombre de repas)	0	0
Emissions de GES évitées (kteqCO2/an)	0	0
Trajets en voiture évités (milliers de voyageurs.km)	0	588

A2-004.4

DÉVELOPPER L'OFFRE DE COWORKING EN FONCTION DES BESOINS ET DES CAPACITÉS DU RÉSEAU NUMÉRIQUE

dernière modification au 2024-05-02

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ACTION

Axe stratégique du PCAET

AXE 2 – SE DÉPLACER AUTREMENT ET TRANSPORTER MIEUX



Descriptif de l'action

Objectif opérationnel :

4. Renforcer l'offre de formations et de services de proximité (santé, coworking, campus connecté) sur le territoire de la CCBDP afin de rationaliser les déplacements

Descriptif :

En lien avec le déploiement de la fibre.

Réseau Cédille AURA/PACA, quelques projets existants (Le Repère et ASOFT à Nyons).

Faciliter la mise en relation des entreprises, pour mettre en réseau celles éligibles au télétravail et pour leur permettre de trouver des solutions mutualisées (mobilité, espaces de coworking, partage de démarches vertueuses et de bonnes pratiques, etc.), communiquer auprès de toutes les entreprises sur les projets de mutualisation. Soutenir et développer les projets qui comportent un espace de coworking, des salles de réunion, du matériel informatique, une restauration, un espace de télétravail à destination des entreprises locales et des indépendants.

Projet en cours de construction en 2024 par le collectif du Grand Tilleul (projet Agraf).

Projet de tiers-lieu économique à Buis-les-Baronnies.

Cible(s)

Habitants de l'intercommunalité avec une attention spécifique auprès des entreprises

Articulation avec les démarches de planification locales

EVALUATION INITIALE

Année de début	2024	Année d'échéance	2030	État	A venir
----------------	------	------------------	------	------	---------

Thématique(s) concernée(s)

Consommations énergétiques - Réseaux énergétiques - Émissions de GES -

Difficultés identifiées

ACTEURS

Porteur de l'action	Communes et porteurs de projets
---------------------	---------------------------------

Typologie de porteur	Commune
----------------------	---------

Rôle de l'EPCI	Incitateur
----------------	------------

Commission thématique	Commission A : Scot – PLUi – PCAET – Transition écologique – Transport
-----------------------	--

Partenaire(s) et leurs typologie(s)

AAP pour le TL (Financier) - PNR des Baronnie Provençales (Financier)

MOYENS NÉCESSAIRES

Investissements 0 € Frais de fonctionnement 0 €/an

Subventions

Moyens matériels

Appui en ingenierie de la part de la CCBDP

CALENDRIERS ET COMMENTAIRES

Calendrier

Commentaire

Articulation avec le programme TACCT (adaptation et/ou atténuation) :

Atténuation

INDICATEUR(S) DE SUIVI

Intitulé de l'indicateur	Réalisé	Objectif à échéance
Entreprises engagées (entreprises)	0	10
Postes / places en coworking créés (nombre)	0	10
Trajets en voiture évités (milliers de voyageurs.km)	0	1169

A2-005.1

DÉVELOPPER UNE OFFRE DE LOCATION DE VAE LONGUE DURÉE À DESTINATION D'UN PUBLIC AYANT DES DIFFICULTÉS DE DÉPLACEMENT

dernière modification au 2024-05-02

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ACTION

Axe stratégique du PCAET

AXE 2 – SE DÉPLACER AUTREMENT ET TRANSPORTER MIEUX



Descriptif de l'action

Objectif opérationnel :

5. Promouvoir le développement des mobilités actives sur le territoire

Descriptif :

Projet Vélo Pour Tous

Cible(s)

Habitants et travailleurs de l'intercommunalité en situation précaire

Articulation avec les démarches de planification locales

EVALUATION INITIALE

Année de début	2023	Année d'échéance	2030	État	En cours
----------------	------	------------------	------	------	----------

Thématique(s) concernée(s)

Consommations énergétiques - Émissions de GES -

Difficultés identifiées

Étendre le projet à l'ensemble du territoire CCBDP (partenariat à identifier sur Montbrun / Sederon)

ACTEURS

Porteur de l'action	CCBDP
Typologie de porteur	Intercommunalité
Rôle de l'EPCI	Porteur
Commission thématique	Commission A : Scot – PLUi – PCAET – Transition écologique – Transport

Partenaire(s) et leurs typologie(s)

PNR des Baronnies Provençales (Financier) - ANCT (Financier) - DREETS (Financier) - ANCT (Financier) - ADEME (Financier) - Programme CEE Alvéole+ (Financier)

MOYENS NÉCESSAIRES

Investissements 67331 € Frais de fonctionnement 96150 €/an

Subventions DREETS - AMI Mobilité solidaire : 49000 € (Acquise)
ANCT - France Mobilité : 47386 € (Acquise)

Moyens matériels

CALENDRIERS ET COMMENTAIRES

Calendrier

Commentaire

Articulation avec le programme TACCT (adaptation et/ou atténuation) :
Atténuation

INDICATEUR(S) DE SUIVI

Intitulé de l'indicateur	Réalisé	Objectif à échéance
Contrats réalisés pour la location solidaires de VAE (nombre de contrat)	17	77
Trajets en voiture évités (milliers de voyageurs.km)	0	1953

A2-005.2

METTRE EN PLACE UN PRÊT DÉCOUVERTE GRATUIT DE VAE PLURIANNUELLEMENT

dernière modification au 2024-03-28

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ACTION

Axe stratégique du PCAET

AXE 2 – SE DÉPLACER AUTREMENT ET TRANSPORTER MIEUX



Descriptif de l'action

Objectif opérationnel :

5. Promouvoir le développement des mobilités actives sur le territoire

Descriptif :

Proposition pluriannuelle de location gratuite de vélo à assistance électrique durant 1 à 2 journées pour les particuliers et 1 semaine pour les entreprises (hors weekend) pour essayer ce nouveau mode de déplacement au quotidien. Projet Eco-mobilité - Testez gratuitement un vélo à assistance électrique (programme activé pendant 1 mois chaque automne)

Cible(s)

Habitants de l'intercommunalité

Articulation avec les démarches de planification locales

EVALUATION INITIALE

Année de début	2021	Année d'échéance	2030	État	En cours
----------------	------	------------------	------	------	----------

Thématique(s) concernée(s)

Consommations énergétiques - Émissions de GES -

Difficultés identifiées

ACTEURS

Porteur de l'action	CCBDP
Typologie de porteur	Intercommunalité
Rôle de l'EPCI	Porteur
Commission thématique	Commission A : Scot – PLUi – PCAET – Transition écologique – Transport

Partenaire(s) et leurs typologie(s)

ANCT (Financier) - ADEME (Financier) - Programme CEE Alvéole+ (Financier) - Région AURA (Financier) - PNR des Baronnies Provençales (Financier) - Fonds européens (Financier) - PNR des Baronnies Provençales (Financier)

MOYENS NÉCESSAIRES

Investissements 0 € Frais de fonctionnement 8000 €/an

Subventions

Moyens matériels

CALENDRIERS ET COMMENTAIRES

Calendrier

Commentaire

Articulation avec le programme TACCT (adaptation et/ou atténuation) :
Atténuation

INDICATEUR(S) DE SUIVI

Intitulé de l'indicateur	Réalisé	Objectif à échéance
VAE mis à disposition (nombre)	32	130
Réservations de VAE par des particuliers (nombre)	159	680
Kilomètres parcourus en moyenne par les VAE (kilomètres)	5000	6000
Réservations de VAE par des professionnels (nombre)	6	80
Public touché (personnes)	0	0

A2-005.3

IMPLANTER PLUSIEURS ABRIS VÉLOS SÉCURISÉS SUR LE TERRITOIRE INTERCOMMUNAL

dernière modification au 2024-05-02

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ACTION

Axe stratégique du PCAET

AXE 2 – SE DÉPLACER AUTREMENT ET TRANSPORTER MIEUX



Descriptif de l'action

Objectif opérationnel :

5. Promouvoir le développement des mobilités actives sur le territoire

Descriptif :

Il s'agit de proposer des places de stationnement sécurisé pour des VAE, à destination des habitants du territoire (8 boxes). Cette action sera également déployée pour le public cyclo-touristique (34 boxes).

Cible(s)

Habitants de l'intercommunalité

Articulation avec les démarches de planification locales

Schéma des mobilités durables

EVALUATION INITIALE

Année de début

2023

Année d'échéance

2030

État

En cours

Thématique(s) concernée(s)

Émissions de GES -

Difficultés identifiées

ACTEURS

Porteur de l'action

CCBDP

Typologie de porteur

Intercommunalité

Rôle de l'EPCI

Porteur

Commission thématique

Commission A : Scot – PLUi – PCAET – Transition écologique – Transport

Partenaire(s) et leurs typologie(s)

Programme CEE Alvéole+ (Financier) - Région AURA (Financier) - PNR des Baronnies Provençales (Financier) - Fonds européens (Financier) - PNR des Baronnies Provençales (Financier) - MiiMOSA

MOYENS NÉCESSAIRES

Investissements

60412 €

Frais de fonctionnement

0 €/an

Subventions

Moyens matériels

CALENDRIERS ET COMMENTAIRES

Calendrier

Commentaire

Articulation avec le programme TACCT (adaptation et/ou atténuation) :

Atténuation

INDICATEUR(S) DE SUIVI

Intitulé de l'indicateur

Réalisé

Objectif à
échéance

Abris-vélos sécurisés collectifs implantés sur le territoire (nombre)

0

8

Abris-vélos sécurisés individuels implantés sur le territoire (nombre)

0

0

A2-005.4

ENCOURAGER LES MOBILITÉS DOUCES DANS LES CENTRES-BOURGS

dernière modification au 2024-05-02

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ACTION

Axe stratégique du PCAET

AXE 2 – SE DÉPLACER AUTREMENT ET TRANSPORTER MIEUX



Descriptif de l'action

Objectif opérationnel :

5. Promouvoir le développement des mobilités actives sur le territoire

Descriptif :

Piétonniser les centre bourgs à certaines périodes clés

Nyons : Chaque été pendant la période touristique, le stationnement et la circulation dans la zone piétonne est interdite de 11h à 5h rue des Déportés et de 11h à 20h rue de la Résistance. Cet arrêté municipal dure le temps du marché provençal, de mi-mai à mi-septembre. Il a pour but de sécuriser les piétons et de faciliter leur circulation dans le centre historique.

Buis : Piétonisation du centre ancien l'été : signalisation / régulation horaires des voitures / rénovation des ruelles du centre ancien et des trottoirs du tour de ville. Aménagement à venir du cheminement piéton Ubrioux-Cost par phase en vue d'une dorsale piétonne le long de l'Ouvèze.

Cible(s)

Habitants et vacanciers

Articulation avec les démarches de planification locales

Schéma des mobilités durables

Schéma directeur cyclable

EVALUATION INITIALE

Année de début	2023	Année d'échéance	2026	État	En cours
----------------	------	------------------	------	------	----------

Thématique(s) concernée(s)

Émissions de GES -

Difficultés identifiées

Amélioration de la signalisation du stationnement pendant la piétonisation.

ACTEURS

Porteur de l'action Communes

Typologie de porteur Commune

Rôle de l'EPCI Incitateur

Commission thématique Commission A : Scot – PLUi – PCAET – Transition écologique – Transport

Partenaire(s) et leurs typologie(s)

MOYENS NÉCESSAIRES

Investissements 0 € Frais de fonctionnement 0 €/an

Subventions

Moyens matériels

CALENDRIERS ET COMMENTAIRES

Calendrier

Commentaire

Articulation avec le programme TACCT (adaptation et/ou atténuation) :

Atténuation

INDICATEUR(S) DE SUIVI

Intitulé de l'indicateur

Réalisé

Objectif à
échéance

Trajets en voiture évités (milliers de voyageurs.km)

0

556

A2-005.5

MISE EN PLACE D'UNE AIDE À L'ACQUISITION DE VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

dernière modification au 2024-05-02

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ACTION

Axe stratégique du PCAET

AXE 2 – SE DÉPLACER AUTREMENT ET TRANSPORTER MIEUX



Descriptif de l'action

Objectif opérationnel :

5. Promouvoir le développement des mobilités actives sur le territoire

Descriptif :

BONUS VELO CCBDP

Une aide financière d'un montant de 200€ pour l'achat d'un vélo à assistance électrique neuf ou d'occasion ou 100€ pour un kit électrification (monté par un professionnel)

Cible(s)

Habitants de l'intercommunalité

Articulation avec les démarches de planification locales

Schéma des mobilités durables

Schéma directeur cyclable

EVALUATION INITIALE

Année de début

2023

Année d'échéance

2024

État

En cours

Thématique(s) concernée(s)

Émissions de GES - Qualité de l'air -

Difficultés identifiées

ACTEURS

Porteur de l'action

CCBDP

Typologie de porteur

Intercommunalité

Rôle de l'EPCI

Financeur

Commission thématique

Commission A : Scot – PLUi – PCAET – Transition écologique – Transport

Partenaire(s) et leurs typologie(s)

MOYENS NÉCESSAIRES

Investissements 20000 € Frais de fonctionnement 0 €/an

Subventions

Moyens matériels

CALENDRIERS ET COMMENTAIRES

Calendrier

Commentaire

Articulation avec le programme TACCT (adaptation et/ou atténuation) :

Atténuation

INDICATEUR(S) DE SUIVI

Intitulé de l'indicateur	Réalisé	Objectif à échéance
Vélos électriques acquis avec l'aide du Bonus Vélo (nombre)	50	100
Trajets en voiture évités (milliers de voyageurs.km)	0	278

A2-005.6

DÉPLOIEMENT DU PROGRAMME SAVOIR ROULER À VÉLO SUR LE TERRITOIRE

dernière modification au 2024-05-03

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ACTION

Axe stratégique du PCAET

AXE 2 – SE DÉPLACER AUTREMENT ET TRANSPORTER MIEUX



Descriptif de l'action

Objectif opérationnel :

5. Promouvoir le développement des mobilités actives sur le territoire

Descriptif :

Le programme "Savoir Rouler à Vélo" propose des formations et des ateliers dédiés à l'apprentissage et à la pratique sécurisée du vélo. Il joue un rôle crucial en rendant les enfants plus autonomes tout en les sensibilisant à des pratiques écologiques au quotidien en matière de mobilité. Sur le plan opérationnel, ce programme contribue à renforcer l'accessibilité et la sécurité des infrastructures cyclables en sensibilisant les collectivités aux besoins spécifiques des cyclistes.

Cible(s)

Enfants de l'intercommunalité

Articulation avec les démarches de planification locales

Schéma des mobilités durables

Schéma directeur cyclable

EVALUATION INITIALE

Année de début	2024	Année d'échéance	2030	État	A venir
----------------	------	------------------	------	------	---------

Thématique(s) concernée(s)

Consommations énergétiques - Émissions de GES - Qualité de l'air -

Difficultés identifiées

ACTEURS

Porteur de l'action	CCBDP
Typologie de porteur	Intercommunalité
Rôle de l'EPCI	Coordinateur
Commission thématique	Commission A : Scot – PLUi – PCAET – Transition écologique – Transport

Partenaire(s) et leurs typologie(s)

CEE Génération vélo (Financier) - CCBDP (Financier) - Europe (Programme Interreg ADAPTNOW) (Financier) - Fond Vert (Financier) - ADEME (Financier)

MOYENS NÉCESSAIRES

Investissements 300 € Frais de fonctionnement 0 €/an

Subventions

Moyens matériels

Mise à disposition par la CCBDP de casques et de gilets

CALENDRIERS ET COMMENTAIRES

Calendrier

Mise en place pour la rentrée scolaire 2024 / 2025.

Commentaire

Articulation avec le programme TACCT (adaptation et/ou atténuation) :

Atténuation

INDICATEUR(S) DE SUIVI

Intitulé de l'indicateur	Réalisé	Objectif à échéance
Elèves touchés (élèves)	0	200
Communes engagées (communes)	0	67
Etablissements scolaires engagés (nombre)	0	18

A2-005.7

AMÉNAGER DES ITINÉRAIRES CYCLABLES AU QUOTIDIEN ET EN CYCLOTOURISME

dernière modification au 2024-05-03

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ACTION

Axe stratégique du PCAET

AXE 2 – SE DÉPLACER AUTREMENT ET TRANSPORTER MIEUX



Descriptif de l'action

Objectif Opérationnel :

5. Promouvoir le développement des mobilités actives sur le territoire

Descriptif :

On désigne Vélo Routes Voies Vertes (VVV) les axes structurants supra communautaires et Voies Douces les itinéraires courts, non structurants à l'échelle du réseau national AF3V, et typés VAE.

Il est important de noter que la CCBDP structure sa stratégie de développement cyclable autour de deux objectifs travaillés de concert : favoriser la mobilité quotidienne à vélo et développer le cyclotourisme. En pensant ces deux piliers ensemble, la CCBDP renforce son pouvoir d'agir et anticipe la mixité d'usage. Sur le territoire, sont en projet 2 VVV (Buis-les-Baronnies à Pierrelongue et Nyons à Venterol) et 3 Voies douces (Rémuzat – Cornillon/l'Oule ; Séderon – Villefranche le Château ; Montbrun-les-Bains). 1 VVV est déjà existante : Au fil de l'Eygues (40km) : des travaux de réaménagement sont prévus afin d'améliorer le tracé. Construction d'une passerelle himalayenne à La Penne sur L'Ouvèze.

Cible(s)

Habitants de l'intercommunalité et vacanciers

Articulation avec les démarches de planification locales

Schéma des mobilités durables

EVALUATION INITIALE

Année de début	2023	Année d'échéance	2030	État	En cours
----------------	------	------------------	------	------	----------

Thématique(s) concernée(s)

Consommations énergétiques - Émissions de GES - Qualité de l'air -

Difficultés identifiées

ACTEURS

Porteur de l'action : CCBDP

Typologie de porteur : Intercommunalité

Rôle de l'EPCI : Porteur

Commission thématique : Commission C - Activités et Aménagements de Pleine Nature – Mobilités Douces

Partenaire(s) et leurs typologie(s)

Région AURA (Financier) - Etat (Financier) - CAUE (Technique)

MOYENS NÉCESSAIRES

Investissements 801248 € Frais de fonctionnement 0 €/an

Subventions
CD26 : 110000 € (Acquise)
DSIL-2019 : 80000 € (Acquise)
Région AURA : 250000 € (Acquise)

Moyens matériels

Total des subventions : 440 000 euros (HT)

Autofinancement CCBDP : 229811,44 euros

Total FCTVA : 131436,75 euros

CALENDRIERS ET COMMENTAIRES

Calendrier

Travaux d'aménagement : 2023 - 2024, inauguration en juin 2024.

Commentaire

INDICATEUR(S) DE SUIVI

Intitulé de l'indicateur	Réalisé	Objectif à échéance
Voies cyclables créées (km de voies)	40	79
Fréquentation cyclistes Au Fil de l'Eygues à Nyons (passage)	26034	221000
Fréquentation cyclistes sur l'ensemble des VVV et VD (passage)	0	485000
Trajets en voiture évités (milliers de voyageurs.km)	0	1953

A2-006.1

ELECTRIFIER LES FLOTTES DE VÉHICULES DES ORGANISMES DU TERRITOIRE

dernière modification au 2024-05-02

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ACTION

Axe stratégique du PCAET

AXE 2 - SE DÉPLACER AUTREMENT ET TRANSPORTER MIEUX



Descriptif de l'action

Objectif Opérationnel :

6. Favoriser la transition des véhicules thermiques vers des véhicules électriques

Descriptif :

Décarbonation des déplacements professionnels par l'électrification des flottes de véhicule des entreprises et organismes publics.

Voir les indicateurs.

Cible(s)

Articulation avec les démarches de planification locales

Schéma des mobilités durables

EVALUATION INITIALE

Année de début	2020	Année d'échéance	2030	État	En cours
----------------	------	------------------	------	------	----------

Thématique(s) concernée(s)

Consommations énergétiques - Réseaux énergétiques - Émissions de GES -

Difficultés identifiées

ACTEURS

Porteur de l'action Organisations du territoire

Typologie de porteur Autre

Rôle de l'EPCI Relais de communication

Commission thématique Commission A : Scot – PLUi – PCAET – Transition écologique – Transport

Partenaire(s) et leurs typologie(s)

MOYENS NÉCESSAIRES

Investissements

0 €

Frais de fonctionnement

0 €/an

Subventions

Moyens matériels

CALENDRIERS ET COMMENTAIRES

Calendrier

Commentaire

Articulation avec le programme TACCT (adaptation et/ou atténuation) :

Atténuation

INDICATEUR(S) DE SUIVI

Intitulé de l'indicateur

Réalisé

Objectif à
échéance

Véhicules électriques supplémentaires (véhicules)

0

0

Véhicules électriques supplémentaires - PNR BP (véhicules)

0

0

Véhicules électriques supplémentaires - Ville de Nyons (véhicules)

0

0

Véhicules électriques supplémentaires - CCBDP (véhicules)

0

10

A2-006.2

INSTALLER DES BORNES DE RECHARGE DE VÉHICULES ÉLECTRIQUES

dernière modification au 2024-05-03

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ACTION

Axe stratégique du PCAET

AXE 2 - SE DÉPLACER AUTREMENT ET TRANSPORTER MIEUX



Descriptif de l'action

Objectif opérationnel :

6. Favoriser la transition des véhicules thermiques vers des véhicules électriques

Descriptif :

Réseau E-borne, 4 bornes avec 8 places de rechargement à Nyons. Autres communes également (Buis, Vinsobres, Sahune, Saint Ferréol Trente Pas,...)

Le SDED proposera également un accompagnement technique et financier aux communes qui souhaitent installer des bornes de recharge en plus du réseau E-borne.

Cible(s)

Habitants et usagers de Nyons

Articulation avec les démarches de planification locales

EVALUATION INITIALE

Année de début 2020 Année d'échéance 2030 État En cours

Thématique(s) concernée(s)

Consommations énergétiques - Réseaux énergétiques - Émissions de GES -

Difficultés identifiées

ACTEURS

Porteur de l'action SDED

Typologie de porteur Acteur privé

Rôle de l'EPCI Relais de communication

Commission thématique

Partenaire(s) et leurs typologie(s)

Commune de Nyons (Technique) - Communes (Technique)

MOYENS NÉCESSAIRES

Investissements	0 €	Frais de fonctionnement	0 €/an
Subventions			
Moyens matériels			

CALENDRIERS ET COMMENTAIRES

Calendrier

Commentaire

Articulation avec le programme TACCT (adaptation et/ou atténuation) :
Atténuation

INDICATEUR(S) DE SUIVI

Intitulé de l'indicateur	Réalisé	Objectif à échéance
Bornes de recharge publiques rapides créées (bornes)	82	190

AXE III

Cultiver, élever et se nourrir de manière raisonnée



A3-001.1

MAINTENIR LES ESPACES AGRICOLES PAR L'IDENTIFICATION ET LA PRIORISATION FONCIÈRE

dernière modification au 2024-04-10

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ACTION



Axe stratégique du PCAET

AXE 3 – CULTIVER, ÉLEVER ET SE NOURRIR DE MANIÈRE RAISONNÉE

Descriptif de l'action

Objectif Opérationnel :

1. Mobiliser les volets réglementaires et administratifs pour valoriser et préserver l'agriculture

Descriptif :

Dans les enjeux de planification (SCOT, PLU...) : maintenir les espaces agricoles par l'identification foncière (connaissance des friches et du foncier potentiel agricole) et la priorisation foncière.

Cf travail mené par le PNR des Baronnies Provençales avec la Chambre d'Agriculture

Cible(s)

Agriculteurs

Articulation avec les démarches de planification locales

SCOT

EVALUATION INITIALE

Année de début	2024	Année d'échéance	2030	État	A venir
----------------	------	------------------	------	------	---------

Thématique(s) concernée(s)

Séquestration carbone - Qualité de l'air - Adaptation -

Difficultés identifiées

ACTEURS

Porteur de l'action	CCBDP
Typologie de porteur	Intercommunalité
Rôle de l'EPCI	Porteur
Commission thématique	Commission D : Économie – Agriculture – Artisanat – Commerce – ZAE – Contrats et Programmes de développement

Partenaire(s) et leurs typologie(s)

SAFER (Technique) - Confédération paysanne (Technique) - Syndicats agricoles (Technique) - Coopératives (Technique)

MOYENS NÉCESSAIRES

Investissements 0 € Frais de fonctionnement 3000 €/an

Subventions

Moyens matériels

CALENDRIERS ET COMMENTAIRES

Calendrier

Commentaire

Articulation avec le programme TACCT (adaptation et/ou atténuation) :
Adaptation et atténuation

INDICATEUR(S) DE SUIVI

Intitulé de l'indicateur	Réalisé	Objectif à échéance
Friches identifiées (m ²)	1519082	0
Foncier agricole potentiel identifié (hectares)	0	0
Foncier agricole priorisé (hectares)	30	30
Foncier agricole irrigable potentiel identifié (hectares)	0	0

A3-001.2

ANIMER UN RÉSEAU DE VEILLE FONCIÈRE AGRICOLE LOCALE

dernière modification au 2024-04-08

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ACTION



Axe stratégique du PCAET

AXE 3 – CULTIVER, ÉLEVER ET SE NOURRIR DE MANIÈRE RAISONNÉE

Descriptif de l'action

Objectif Opérationnel :

1. Mobiliser les volets réglementaires et administratifs pour valoriser et préserver l'agriculture

Descriptif :

Afin de préserver une séquestration carbone et la ressource agricole, animer un réseau de veille foncière agricole locale constitué d'agriculteurs et de citoyens dans l'objectif d'anticiper les transmissions et de favoriser les installations (vidéos existantes de témoignages d'expériences par la CCBDP).

Mise en place de comités territoriaux à l'échelle des anciens EPCI.

Cible(s)

Articulation avec les démarches de planification locales

EVALUATION INITIALE

Année de début	2027	Année d'échéance	2030	État	En cours
----------------	------	------------------	------	------	----------

Thématique(s) concernée(s)

Séquestration carbone - Adaptation -

Difficultés identifiées

ACTEURS

Porteur de l'action	CCBDP
Typologie de porteur	Intercommunalité
Rôle de l'EPCI	Porteur
Commission thématique	Commission D : Économie – Agriculture – Artisanat – Commerce – ZAE – Contrats et Programmes de développement

Partenaire(s) et leurs typologie(s)

Fonds européens (Financier) - PNR des Baronnie Provençales (Financier) - MiiMOSA (Financier) - Fonds européens (Financier) - Région AURA (Financier) - Région AURA (Financier) - Région AURA (Financier) - Région AURA (Financier)

MOYENS NÉCESSAIRES

Investissements	0 €	Frais de fonctionnement	0 €/an
Subventions			
Moyens matériels			

CALENDRIERS ET COMMENTAIRES

Calendrier

Commentaire

Articulation avec le programme TACCT (adaptation et/ou atténuation) :
Adaptation et atténuation

INDICATEUR(S) DE SUIVI

Intitulé de l'indicateur	Réalisé	Objectif à échéance
Public participant (personnes)	0	20

A3-002.1

ACCOMPAGNER LES AGRICULTEURS DANS LA DIVERSIFICATION DE LEURS CULTURES

dernière modification au 2024-03-06

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ACTION

Axe stratégique du PCAET

AXE 3 – CULTIVER, ÉLEVER ET SE NOURRIR DE MANIÈRE RAISONNÉE



Descriptif de l'action

Objectif opérationnel :

2. Amorcer la transition écologique de l'agriculture par l'évolution des pratiques agricoles (diversification, bio) et de vente

Descriptif :

Diversifier les cultures et limiter la spécialisation, pallier le manque en maraîchage, créer de nouveaux points de vente et augmenter la consommation locale (à l'échelle du SCoT éventuellement) dans une logique de souveraineté territoriale, mettre en place un conservatoire de graines afin de favoriser une production locale et participative de graines (échanges), céder des terres au pâturage des bêtes et subventionner les éleveurs.

Cible(s)

Agriculteurs, habitants de l'intercommunalité

Articulation avec les démarches de planification locales

Action en lien avec le PAT du PNR et la Convention CCBDP / CA

EVALUATION INITIALE

Année de début	2023	Année d'échéance	2030	État	En cours
----------------	------	------------------	------	------	----------

Thématique(s) concernée(s)

Séquestration carbone - Adaptation -

Difficultés identifiées

Capacité de production du territoire supérieure à sa capacité de consommation mais manque en maraîchage notifié. Problématique autour du partage des terres entre élevage et pâturage.

ACTEURS

Porteur de l'action	Chambre d'agriculture, PNR BP
Typologie de porteur	Etablissement public
Rôle de l'EPCI	Coordinateur
Commission thématique	Commission D : Économie – Agriculture – Artisanat – Commerce – ZAE – Contrats et Programmes de développement

Partenaire(s) et leurs typologie(s)

Région AURA (Financier) - Région AURA (Financier) - Région AURA (Financier)

MOYENS NÉCESSAIRES

Investissements

0 €

Frais de fonctionnement

0 €/an

Subventions

Moyens matériels

CALENDRIERS ET COMMENTAIRES

Calendrier

Commentaire

Articulation avec le programme TACCT (adaptation et/ou atténuation) :

Adaptation et atténuation

INDICATEUR(S) DE SUIVI

Intitulé de l'indicateur

Réalisé

Objectif à
échéance

Points de vente locaux créés (nombre)

0

0

Cultures intermédiaires introduites en grandes cultures (ha SAU concerné)

0

0

Subventions accordées aux éleveurs (€)

0

0

Terres cédées aux éleveurs (hectares)

0

0

A3-002.2

ACCOMPAGNER LES AGRICULTEURS AU CHANGEMENTS DE MODÈLE AGRICOLE

dernière modification au 2024-03-06

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ACTION

Axe stratégique du PCAET

AXE 3 – CULTIVER, ÉLEVER ET SE NOURRIR DE MANIÈRE RAISONNÉE



Descriptif de l'action

Objectif opérationnel :

2. Amorcer la transition écologique de l'agriculture par l'évolution des pratiques agricoles (diversification, bio) et de vente

Descriptif :

Trouver des nouveaux modèles d'agriculture (remplacement dans l'élevage, retour à une agriculture plus paysanne, notion de solidarité, mise en place de SCIC, SCOP, CAE), octroyer à l'EPCI un rôle d'accompagnement et de recensement des initiatives, renforcement des partenariats entre la CCBDP et la Chambre d'Agriculture.

Cible(s)

Agriculteurs, habitants de l'intercommunalité

Articulation avec les démarches de planification locales

Action en lien avec le PAT du PNR et la convention CCBDP / CA.

EVALUATION INITIALE

Année de début	2023	Année d'échéance	2030	État	En cours
----------------	------	------------------	------	------	----------

Thématique(s) concernée(s)

Séquestration carbone - Adaptation -

Difficultés identifiées

Capacité de production du territoire supérieure à sa capacité de consommation mais manque en maraîchage notifié. Problématique autour du partage des terres entre élevage et pâturage.

ACTEURS

Porteur de l'action	Chambre d'agriculture
Typologie de porteur	Etablissement public
Rôle de l'EPCI	Coordinateur
Commission thématique	Commission D : Économie – Agriculture – Artisanat – Commerce – ZAE – Contrats et Programmes de développement

Partenaire(s) et leurs typologie(s)

Région AURA (Financier) - Région AURA (Financier) - Région AURA (Financier) - Région AURA (Financier)

MOYENS NÉCESSAIRES

Investissements	0 €	Frais de fonctionnement	0 €/an
Subventions			
Moyens matériels			

CALENDRIERS ET COMMENTAIRES

Calendrier

Commentaire

Articulation avec le programme TACCT (adaptation et/ou atténuation) :
Adaptation et atténuation

INDICATEUR(S) DE SUIVI

Intitulé de l'indicateur	Réalisé	Objectif à échéance
Nombre d'agriculteurs sensibilisés aux pratiques plus vertueuses (nombre)	0	0
Surfaces agricoles converties (hectares)	0	0

A3-002.3

COORDONNER LA TRANSITION AGRICOLE SUR LE TERRITOIRE

dernière modification au 2024-04-10

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ACTION



Axe stratégique du PCAET

AXE 3 – CULTIVER, ÉLEVER ET SE NOURRIR DE MANIÈRE RAISONNÉE

Descriptif de l'action

Objectif opérationnel :

2. Amorcer la transition écologique de l'agriculture par l'évolution des pratiques agricoles (diversification, bio) et de vente

Descriptif :

Suivre une transition vers une filière bio, actions de mise en réseau, groupements fonciers agricoles, objectifs de SAU (Surface Agricole Utile), mise en place d'espaces agricoles tests sur le territoire (accompagnement de la CCBDP).

Cible(s)

Agriculteurs

Articulation avec les démarches de planification locales

EVALUATION INITIALE

Année de début	2019	Année d'échéance	2030	État	En cours
----------------	------	------------------	------	------	----------

Thématique(s) concernée(s)

Séquestration carbone - Adaptation -

Difficultés identifiées

Contraintes du passage en bio : temps de conversion d'une terre pour obtenir la labellisation en bio, freins financiers, besoins en trésorerie, accompagnement financier et technique à mettre en œuvre

ACTEURS

Porteur de l'action	Chambre d'agriculture
Typologie de porteur	Etablissement public
Rôle de l'EPCI	Coordinateur
Commission thématique	Commission D : Économie – Agriculture – Artisanat – Commerce – ZAE – Contrats et Programmes de développement

Partenaire(s) et leurs typologie(s)

Région AURA (Financier) - Région AURA (Financier) - Région AURA (Financier) - CD26 (Financier)

MOYENS NÉCESSAIRES

Investissements

0 €

Frais de fonctionnement

0 €/an

Subventions

Moyens matériels

CALENDRIERS ET COMMENTAIRES

Calendrier

Commentaire

Articulation avec le programme TACCT (adaptation et/ou atténuation) :
Adaptation et atténuation

INDICATEUR(S) DE SUIVI

Intitulé de l'indicateur

Réalisé

Objectif à
échéance

Surfaces en conversion supplémentaires (hectares)

1051

0

Surfaces certifiées bio supplémentaires (hectares)

1525

0

A3-002.4

MONTER UN LIEU DE TRANSFORMATION COLLECTIF

dernière modification au 2024-03-18

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ACTION



Axe stratégique du PCAET

AXE 3 – CULTIVER, ÉLEVER ET SE NOURRIR DE MANIÈRE RAISONNÉE

Descriptif de l'action

Objectif opérationnel :

2. Amorcer la transition écologique de l'agriculture par l'évolution des pratiques agricoles (diversification, bio) et de vente

Descriptif :

Projet accompagné par la CCBDP et le Parcμ. La chambre d'agriculture joue également un rôle en tant que prestataire.

Ateliers de transformation végétale multi-produits, sous forme coopérative.

Projet qui prend forme sur la commune de Buis-les-Baronnies. L'objectif est de minimiser le transport des denrées produites dans les Baronnie hors du territoire pour leur transformation.

Cible(s)

Agriculteurs

Articulation avec les démarches de planification locales

EVALUATION INITIALE

Année de début	2022	Année d'échéance	2025	État	En cours
----------------	------	------------------	------	------	----------

Thématique(s) concernée(s)

Séquestration carbone - Adaptation -

Difficultés identifiées

ACTEURS

Porteur de l'action Collectif Champ des A

Typologie de porteur Association/Groupement citoyen

Rôle de l'EPCI Relais de communication

Commission thématique Commission D : Économie – Agriculture – Artisanat – Commerce – ZAE – Contrats et Programmes de développement

Partenaire(s) et leurs typologie(s)

CCBDP (Technique) - PNR des Baronnie Provençales (Technique) - Chambre d'agriculture (Technique)

MOYENS NÉCESSAIRES

Investissements	500000 €	Frais de fonctionnement	0 €/an
Subventions			

Moyens matériels

Achat bâtiment par EPORA pour installation atelier de transformation collectif multiproduit. CCBDP Garante du rachat du bâtiment par EPORA.

CALENDRIERS ET COMMENTAIRES

Calendrier

Commentaire

Articulation avec le programme TACCT (adaptation et/ou atténuation) :
Adaptation et atténuation

INDICATEUR(S) DE SUIVI

Intitulé de l'indicateur	Réalisé	Objectif à échéance
Fruits transformés (tonnes)	0	0
Agriculteurs ayant des parts dans la SCIC (nombre)	0	0
Autres personnes physiques ou morales ayant des parts dans la SCIC (nombre)	0	0

A3-002.5

IMPULSER ET ACCOMPAGNER L'EXPÉRIMENTATION D'UN ESPACE DE MARAÎCHAGE À PROXIMITÉ DE LA STATION D'ÉPURATION DE NYONS

dernière modification au 2024-03-18

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ACTION

Axe stratégique du PCAET

AXE 3 – CULTIVER, ÉLEVER ET SE NOURRIR DE MANIÈRE RAISONNÉE



Descriptif de l'action

Objectif opérationnel :

2. Amorcer la transition écologique de l'agriculture par l'évolution des pratiques agricoles (diversification, bio) et de vente

Descriptif :

STEP = 1200 m3 d'eau par jour

Cible(s)

Futurs maraîchers

Articulation avec les démarches de planification locales

EVALUATION INITIALE

Année de début	2023	Année d'échéance	2030	État	A venir
----------------	------	------------------	------	------	---------

Thématique(s) concernée(s)

Séquestration carbone -

Difficultés identifiées

Possibilité ou non d'utilisation des eaux épurées pour le maraîchage et consommation de légumes crus.

ACTEURS

Porteur de l'action : Commune de Nyons

Typologie de porteur : Commune

Rôle de l'EPCI : Autre

Commission thématique : Commission D : Économie – Agriculture – Artisanat – Commerce – ZAE – Contrats et Programmes de développement

Partenaire(s) et leurs typologie(s)

Chambre d'agriculture (Technique) - Véolia (Technique)

MOYENS NÉCESSAIRES

Investissements	0 €	Frais de fonctionnement	0 €/an
Subventions			
Moyens matériels			

CALENDRIERS ET COMMENTAIRES

Calendrier

Commentaire

Articulation avec le programme TACCT (adaptation et/ou atténuation) :
Adaptation et atténuation

INDICATEUR(S) DE SUIVI

Intitulé de l'indicateur	Réalisé	Objectif à échéance
Nouvelle installation maraîchère (nombre)	0	1

A3-002.6

METTRE EN RÉSEAU DES EXPLOITATIONS AGRICOLES QUI SOUHAITENT FAIRE ÉVOLUER LEURS PRATIQUES ET SORTIR DE L'ISOLEMENT

dernière modification au 2024-04-09

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ACTION

Axe stratégique du PCAET

AXE 3 – CULTIVER, ÉLEVER ET SE NOURRIR DE MANIÈRE RAISONNÉE



Descriptif de l'action

Objectif opérationnel :

2. Amorcer la transition écologique de l'agriculture par l'évolution des pratiques agricoles (diversification, bio) et de vente

Descriptif :

Lien avec la convention avec la Chambre d'agriculture

Accompagnement de la CA des agriculteurs qui veulent changer leurs pratiques.

Cible(s)

Agriculteurs

Articulation avec les démarches de planification locales

EVALUATION INITIALE

Année de début	2026	Année d'échéance	2030	État	A venir
----------------	------	------------------	------	------	---------

Thématique(s) concernée(s)

Séquestration carbone - Adaptation -

Difficultés identifiées

ACTEURS

Porteur de l'action CCBDP

Typologie de porteur Intercommunalité

Rôle de l'EPCI Porteur

Commission thématique Commission D : Économie – Agriculture – Artisanat – Commerce – ZAE – Contrats et Programmes de développement

Partenaire(s) et leurs typologie(s)

Fonds européens (Financier) - Région AURA (Financier) - Région AURA (Financier) - Région AURA (Financier) - Région AURA (Financier)

MOYENS NÉCESSAIRES

Investissements

0 €

Frais de fonctionnement

0 €/an

Subventions

Moyens matériels

CALENDRIERS ET COMMENTAIRES

Calendrier

Commentaire

Articulation avec le programme TACCT (adaptation et/ou atténuation) :

Adaptation et atténuation

INDICATEUR(S) DE SUIVI

Intitulé de l'indicateur

Réalisé

Objectif à
échéance

Exploitations agricoles intégrées au réseau (noms des exploitations)

0

0

Animation du réseau (nombre de rencontres)

0

0

A3-003.1

COORDONNER ET ORGANISER LA PRÉSERVATION DE LA RESSOURCE EN EAU SUR LE TERRITOIRE

dernière modification au 2024-03-06

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ACTION

Axe stratégique du PCAET

AXE 3 – CULTIVER, ÉLEVER ET SE NOURRIR DE MANIÈRE RAISONNÉE



Descriptif de l'action

Objectif opérationnel :

3. Préserver la ressource en eau pour l'irrigation des cultures

Descriptif :

Stockage de la ressource en eau et optimisation de son usage, prendre en compte la pente et le ruissellement dans les cultures, récupérer l'eau de pluie, notamment pour les jardins nourriciers (à la parcelle). Prendre en compte les enjeux de l'irrigation.

Cible(s)

Agriculteurs

Articulation avec les démarches de planification locales

Articulation avec le Projet de Territoire : Réflexion sur le partage de la compétence en eau : les élus soulignent l'importance de gérer cette ressource à l'échelle communale, mais l'échelle du bassin versant peut s'avérer être une autre échelle d'action adaptée.

EVALUATION INITIALE

Année de début	2023	Année d'échéance	2030	État	En cours
----------------	------	------------------	------	------	----------

Thématique(s) concernée(s)

Adaptation -

Difficultés identifiées

Ne pas cultiver dans le sens de la pente (risque de perte de l'humus vers les rivières et appauvrissement des terres)

ACTEURS

Porteur de l'action	Chambre d'Agriculture
Typologie de porteur	Etablissement public
Rôle de l'EPCI	Coordinateur
Commission thématique	Commission D : Économie – Agriculture – Artisanat – Commerce – ZAE – Contrats et Programmes de développement

Partenaire(s) et leurs typologie(s)

MOYENS NÉCESSAIRES

Investissements 0 € Frais de fonctionnement 0 €/an

Subventions

Moyens matériels

CALENDRIERS ET COMMENTAIRES

Calendrier

Commentaire

Articulation avec le programme TACCT (adaptation et/ou atténuation) :

Adaptation

INDICATEUR(S) DE SUIVI

Intitulé de l'indicateur	Réalisé	Objectif à échéance
Volume d'eau récupéré annuellement (m3)	0	0
Consommations d'eau de l'agriculture (m3)	0	0

A3-004.1

SENSIBILISER LES ACTEURS, HABITANTS ET USAGERS DU TERRITOIRE SUR L'ALIMENTATION DURABLE

dernière modification au 2024-05-03

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ACTION

Axe stratégique du PCAET

AXE 3 – CULTIVER, ÉLEVER ET SE NOURRIR DE MANIÈRE RAISONNÉE



Descriptif de l'action

Objectif opérationnel :

4. Faire évoluer les pratiques en matière d'alimentation (scolaires, achat en circuit court)

Descriptif :

- Sensibiliser le grand public : Sensibiliser au juste prix, sur le local, les produits de saison et à la qualité des produits. Retours d'expérience du projet des fermes en transition (en en Ardèche),
- Sensibiliser les enfants : sensibilisation des enfants, visite des lieux de production, des jardins familiaux (Nyons), des jardins partagés et des marchés,
- Sensibiliser les professionnels : renforcer les démarches du CFPPA et autres centres de formation (posture innovante d'une agriculture en transition).

Participation active de la CCBDP.

Cible(s)

Habitants de l'intercommunalité, scolaire

Articulation avec les démarches de planification locales

PAT du PNR

EVALUATION INITIALE

Année de début	2023	Année d'échéance	2030	État	En cours
----------------	------	------------------	------	------	----------

Thématique(s) concernée(s)

Émissions de GES -

Difficultés identifiées

ACTEURS

Porteur de l'action	PNR des Baronnies Provençales
Typologie de porteur	Etablissement public
Rôle de l'EPCI	Relais de communication
Commission thématique	Commission D : Économie – Agriculture – Artisanat – Commerce – ZAE – Contrats et Programmes de développement

Partenaire(s) et leurs typologie(s)

Région AURA (Financier) - CD26 (Financier) - ADEME (Financier) - ADEME ? (Financier)

MOYENS NÉCESSAIRES

Investissements	0 €	Frais de fonctionnement	0 €/an
Subventions			
Moyens matériels			

CALENDRIERS ET COMMENTAIRES

Calendrier

Commentaire

Articulation avec le programme TACCT (adaptation et/ou atténuation) :
Atténuation

INDICATEUR(S) DE SUIVI

Intitulé de l'indicateur	Réalisé	Objectif à échéance
Public sensibilisé (personnes)	0	0
Elèves touchés (élèves)	0	0

A3-004.2

COMMUNIQUER AUTOUR DES DONNÉES ET DE L'ÉVOLUTION DU RÉSEAU DE CANTINES ET DU PLAN D'ACTIONS MIS EN PLACE

dernière modification au 2024-04-19

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ACTION

Axe stratégique du PCAET

AXE 3 – CULTIVER, ÉLEVER ET SE NOURRIR DE MANIÈRE RAISONNÉE



Descriptif de l'action

Objectif opérationnel :

4. Faire évoluer les pratiques en matière d'alimentation (scolaires, achat en circuit court)

Descriptif :

Pousser l'expérimentation avec une sensibilisation des provenance des aliments, organisation "Atelier alimentation" (chambre d'agriculture).

Cible(s)

Scolaires

Articulation avec les démarches de planification locales

Action en lien avec le PAT du PNR des Baronnies Provençales

EVALUATION INITIALE

Année de début	2023	Année d'échéance	2030	État	En cours
----------------	------	------------------	------	------	----------

Thématique(s) concernée(s)

Émissions de GES -

Difficultés identifiées

ACTEURS

Porteur de l'action PNR des Baronnies Provençales

Typologie de porteur Etablissement public

Rôle de l'EPCI Relais de communication

Commission thématique Commission D : Économie – Agriculture – Artisanat – Commerce – ZAE – Contrats et Programmes de développement

Partenaire(s) et leurs typologie(s)

CD26 (Financier) - ADEME (Financier) - ADEME ? (Financier)

MOYENS NÉCESSAIRES

Investissements	0 €	Frais de fonctionnement	0 €/an
Subventions			
Moyens matériels			

CALENDRIERS ET COMMENTAIRES

Calendrier

Commentaire

Articulation avec le programme TACCT (adaptation et/ou atténuation) :
Atténuation

INDICATEUR(S) DE SUIVI

Intitulé de l'indicateur	Réalisé	Objectif à échéance
Elèves touchés (élèves)	0	0

A3-004.3

VALORISER LES CIRCUITS COURTS ET LES RENFORCER

dernière modification au 2024-04-19

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ACTION



Axe stratégique du PCAET

AXE 3 – CULTIVER, ÉLEVER ET SE NOURRIR DE MANIÈRE RAISONNÉE

Descriptif de l'action

Objectif opérationnel :

4. Faire évoluer les pratiques en matière d'alimentation (scolaires, achat en circuit court)

Descriptif :

Recenser les circuits existants sous formats papier et numérique, renforcer la communication sur les normes qui régissent le circuit-court, aider le montage de circuit-court avec de l'aide à la production de produits locaux qui peuvent s'adapter au climat des baronnies, mutualiser le transport de marchandises (expérimentation du PNR BP).

Cible(s)

Agriculteurs, habitants de l'intercommunalité

Articulation avec les démarches de planification locales

Action en lien avec le PAT du PNR des Baronnies en Drôme Provençale

EVALUATION INITIALE

Année de début	2023	Année d'échéance	2030	État	En cours
----------------	------	------------------	------	------	----------

Thématique(s) concernée(s)

Émissions de GES - Adaptation -

Difficultés identifiées

ACTEURS

Porteur de l'action	PNR des Baronnies Provençales
Typologie de porteur	Etablissement public
Rôle de l'EPCI	Relais de communication
Commission thématique	Commission D : Économie – Agriculture – Artisanat – Commerce – ZAE – Contrats et Programmes de développement
Partenaire(s) et leurs typologie(s)	
Chambre d'agriculture (Technique)	

MOYENS NÉCESSAIRES

Investissements	0 €	Frais de fonctionnement	0 €/an
Subventions			
Moyens matériels			

CALENDRIERS ET COMMENTAIRES

Calendrier

Commentaire

Articulation avec le programme TACCT (adaptation et/ou atténuation) :
Adaptation et atténuation

INDICATEUR(S) DE SUIVI

Intitulé de l'indicateur	Réalisé	Objectif à échéance
Nombre de projets identifiés (nombre)	0	0
Points de vente locaux créés (nombre)	0	0

AXE IV

Favoriser l'économie circulaire et traiter plus durablement nos déchets



A4-001.1

GÉRER LES 3 DÉCHÈTERIES ET AMÉLIORER LE SERVICE RENDU AUX HABITANTS

dernière modification au 2024-03-25

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ACTION

Axe stratégique du PCAET

AXE 4 – FAVORISER L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET TRAITER PLUS DURABLEMENT NOS DÉCHETS

Descriptif de l'action

Objectif opérationnel :

1. Poursuivre la création et la gestion de structures dédiées à la valorisation et au tri des déchets

Descriptif :

La CCBDP est propriétaire de 3 déchèteries situées à Séderon, Buis-les-Baronnies et Nyons. 2 déchetteries en plus hors territoire sous convention (Rosans et La Motte-Chalencon). Il existe une déchèterie pour déchet vert à Condorcet régie par la commune.

- Amélioration et sécurisation des sites (gestion des flux des particuliers et intervention des prestataires)
- Meilleure identification des flux pour l'amélioration de la qualité du tri.
- Ajout de filières complémentaires > création de quais supplémentaires.
- Harmonisation des horaires de fonctionnement (amélioration de l'amplitude horaire de Buis)
- Création d'une nouvelle déchetterie de Séderon (dans la ZA de Séderon) afin d'améliorer la capacité de collecte.
- Réflexion sur le réemploi de la déchetterie actuelle de Séderon, prochainement détruite, en site de valorisation des déchets verts.
- Souhait de détourner les déchets verts des 3 déchetteries pour faire du broyat à réinjecter dans les composteurs collectifs et à distribuer dans les alvéoles compost et broyats au sein des déchetteries.

Subventions indiquées pour le réaménagement de la déchetterie de Buis les Baronniees.

Cible(s)

Habitants, communes, entreprises

Articulation avec les démarches de planification locales

EVALUATION INITIALE

Année de début 2020 Année d'échéance 2026 État En cours

Thématique(s) concernée(s)

Émissions de GES -

Difficultés identifiées

ACTEURS

Porteur de l'action	CCBDP
Typologie de porteur	Intercommunalité
Rôle de l'EPCI	Porteur
Commission thématique	Commission G : Gestion et traitement des déchets ménagers – Aire d'accueil des gens du voyage
Partenaire(s) et leurs typologie(s)	SYPP (Technique)

MOYENS NÉCESSAIRES

Investissements	0 €	Frais de fonctionnement	0 €/an
Subventions	DETR : 55408 € (Acquise) CD26 - Environnement-Sport-Nature : 40444 € (Acquise)		

Moyens matériels

CALENDRIERS ET COMMENTAIRES

Calendrier

Commentaire

Articulation avec le programme TACCT (adaptation et/ou atténuation) :
Atténuation

INDICATEUR(S) DE SUIVI

Intitulé de l'indicateur	Réalisé	Objectif à échéance
Capacité de collecte (tonnes)	0	0
Amélioration des conditions d'accueil et de tri des déchets (qualitatif)	0	0
Nouveaux quais créés (nombre)	0	0

CRÉER UNE DÉCHÈTERIE POUR LES ENTREPRISES

dernière modification au 2024-03-25

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ACTION

Axe stratégique du PCAET

AXE 4 – FAVORISER L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET

TRAITER PLUS DURABLEMENT NOS DÉCHETS

Descriptif de l'action

Objectif opérationnel :

1. Poursuivre la création et la gestion de structures dédiées à la valorisation et au tri des déchets

Descriptif :

Optimiser les déchets comme matières premières vers une économie circulaire dans un réseau d'entreprise : dynamique d'économie circulaire sur le réemploi des matériaux, le démontage plus que la démolition, la valorisation du low-tech/low tech lab (fab-lab) ainsi que des formations liées.

Cible(s)

Entreprises, personnes en réinsertion

Articulation avec les démarches de planification locales

EVALUATION INITIALE

Année de début	2026	Année d'échéance	2030	État	A venir
----------------	------	------------------	------	------	---------

Thématique(s) concernée(s)

Émissions de GES -

Difficultés identifiées

Ces procédés de tech low (réutilisation de matériaux de chantier/détournement d'objets) ne sont pas forcément moins coûteux)

ACTEURS

Porteur de l'action	CCBDP
Typologie de porteur	Intercommunalité
Rôle de l'EPCI	Porteur
Commission thématique	Commission G : Gestion et traitement des déchets ménagers – Aire d'accueil des gens du voyage
Partenaire(s) et leurs typologie(s)	

MOYENS NÉCESSAIRES

Investissements

0 €

Frais de fonctionnement

0 €/an

Subventions

Moyens matériels

CALENDRIERS ET COMMENTAIRES

Calendrier

Commentaire

Articulation avec le programme TACCT (adaptation et/ou atténuation) :

Atténuation

INDICATEUR(S) DE SUIVI

Intitulé de l'indicateur

Réalisé

Objectif à
échéance

Ateliers de travail inter-entreprises organisés sur les déchets comme matière première (nombre)

0

0

Entreprises engagées (entreprises)

0

0

A4-001.3

RÉALISER UNE ÉTUDE D'HARMONISATION ET D'OPTIMISATION DU SERVICE PUBLIC DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES DÉCHETS

dernière modification au 2024-04-08

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ACTION

Axe stratégique du PCAET

AXE 4 – FAVORISER L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET TRAITER PLUS DURABLEMENT NOS DÉCHETS

Descriptif de l'action

Objectif Opérationnel :

1. Poursuivre la création et la gestion de structures dédiées à la valorisation et au tri des déchets

Descriptif :

Réalisation d'une étude d'harmonisation d'optimisation du service public de prévention et de gestion des déchets et présence de 2 ambassadeurs du tri sur la période estivale.

La CCBDP dispose statutairement de la compétence collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés.

La compétence collecte comprend la collecte en régie des ordures ménagères, de la collecte sélective des emballages et des journaux et magazines réalisée ainsi que la collecte du verre réalisée par un prestataire (société Mineris). L'ensemble de ces collectes est réalisé en points d'apport volontaire (PAV). Les compétences traitement et transport ont été transférées au Syndicat des Portes de Provence (SYPP) le 01/01/2020.

Cible(s)

Habitants, communes, entreprises

Articulation avec les démarches de planification locales

EVALUATION INITIALE

Année de début	2021	Année d'échéance	2023	État	Achevée
----------------	------	------------------	------	------	---------

Thématique(s) concernée(s)

Difficultés identifiées

ACTEURS

Porteur de l'action	CCBDP
Typologie de porteur	Intercommunalité
Rôle de l'EPCI	Porteur
Commission thématique	Commission G : Gestion et traitement des déchets ménagers – Aire d'accueil des gens du voyage

Partenaire(s) et leurs typologie(s)

SYPP (Technique)

MOYENS NÉCESSAIRES

Investissements

0 €

Frais de fonctionnement

0 €/an

Subventions

Moyens matériels

CALENDRIERS ET COMMENTAIRES

Calendrier

Commentaire

Articulation avec le programme TACCT (adaptation et/ou atténuation) :

Atténuation

INDICATEUR(S) DE SUIVI

Intitulé de l'indicateur

Réalisé

Objectif à

échéance

Mise en oeuvre du plan d'actions de l'étude (%)

0

100

A4-002.1

GÉRER EN PROXIMITÉ LES BIODÉCHETS EN MASSIFIANT LA DIFFUSION ET LA MAÎTRISE DES COMPOSTEURS

dernière modification au 2024-04-19

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ACTION

Axe stratégique du PCAET

AXE 4 – FAVORISER L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET TRAITER PLUS DURABLEMENT NOS DÉCHETS

Descriptif de l'action

Objectif opérationnel :

2. Cadrer et encourager la valorisation des biodéchets et déchets verts, auprès des professionnels comme des particuliers

Descriptif :

Une étude doit d'abord permettre de fixer les dispositifs de gestion de proximité des biodéchets qui seront déployés pour permettre à la collectivité de répondre à l'obligation réglementaire en la matière. Seront pris en compte les spécificités et contraintes locales pour proposer des solutions adaptées à chaque zone d'habitat et à chaque typologie de clients ou usagers, et ce d'un point de vue technique, économique et organisationnel.

Les subventions indiquées correspondent à l'étude préalable à la mise en œuvre du tri à la source des

Cible(s)

Habitants, communes

Articulation avec les démarches de planification locales

EVALUATION INITIALE

Année de début	2021	Année d'échéance	2026	État	En cours
----------------	------	------------------	------	------	----------

Thématique(s) concernée(s)

Émissions de GES -

Difficultés identifiées

ACTEURS

Porteur de l'action	CCBDP
---------------------	-------

Typologie de porteur	Intercommunalité
----------------------	------------------

Rôle de l'EPCI	Porteur
----------------	---------

Commission thématique	Commission G : Gestion et traitement des déchets ménagers – Aire d'accueil des gens du voyage
-----------------------	---

Partenaire(s) et leurs typologie(s)

Communes (Technique) - SYPP (Technique)

MOYENS NÉCESSAIRES

Investissements 0 € Frais de fonctionnement 0 €/an

Subventions
Fond Vert - ADEME : 29430 € (Acquise)
VTA-Etat : 20000 € (Acquise)

Moyens matériels

CALENDRIERS ET COMMENTAIRES

Calendrier

2022-2024 : étude.

Commentaire

Articulation avec le programme TACCT (adaptation et/ou atténuation) :

Atténuation

INDICATEUR(S) DE SUIVI

Intitulé de l'indicateur	Réalisé	Objectif à échéance
Placettes de composteurs collectifs installés (nombre)	5	112
Personnes formées à la maîtrise des composteurs (nombre)	30	120
Composteurs individuels distribués (nombre)	796	5000
Communes engagées (communes)	3	204
Emissions de GES évitées (kteqCO2/an)	0,028	0,253
Public touché (personnes)	1942	17840

A4-002.2

DISTRIBUER GRATUITEMENT BIANNUELLEMENT DU COMPOST AUPRÈS DES PARTICULIERS DU TERRITOIRE

dernière modification au 2024-03-25

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ACTION

Axe stratégique du PCAET

AXE 4 – FAVORISER L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET TRAITER PLUS DURABLEMENT NOS DÉCHETS

Descriptif de l'action

Objectif opérationnel :

2. Cadrer et encourager la valorisation des biodéchets et déchets verts, auprès des professionnels comme des particuliers

Descriptif :

Opération se déroulant au printemps et à l'automne dans les déchetteries de Buis et de Nyons

Cible(s)

Habitants

Articulation avec les démarches de planification locales

EVALUATION INITIALE

Année de début	2023	Année d'échéance	2026	État	En cours
----------------	------	------------------	------	------	----------

Thématique(s) concernée(s)

Émissions de GES -

Difficultés identifiées

ACTEURS

Porteur de l'action	CCBDP
Typologie de porteur	Intercommunalité
Rôle de l'EPCI	Porteur
Commission thématique	Commission G : Gestion et traitement des déchets ménagers – Aire d'accueil des gens du voyage
Partenaire(s) et leurs typologie(s)	SYPP (Technique) - Alycon (Technique) - Société NIEL (Technique)

MOYENS NÉCESSAIRES

Investissements

0 €

Frais de fonctionnement

0 €/an

Subventions

Moyens matériels

Contribution au SYPP

CALENDRIERS ET COMMENTAIRES

Calendrier

Commentaire

Articulation avec le programme TACCT (adaptation et/ou atténuation) :

Atténuation

INDICATEUR(S) DE SUIVI

Intitulé de l'indicateur

Réalisé

Objectif à
échéance

Quantité de compost distribuée (kg)

0

0

A4-002.3

CADRER ET ENCOURAGER LE BROYAGE ET LE RÉEMPLOI DES DÉCHETS VERTS IN SITU

dernière modification au 2024-04-24

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ACTION

Axe stratégique du PCAET

AXE 4 – FAVORISER L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET TRAITER PLUS DURABLEMENT NOS DÉCHETS

Descriptif de l'action

Objectif opérationnel :

2. Cadrer et encourager la valorisation des biodéchets et déchets verts, auprès des professionnels comme des particuliers

Descriptif :

Mutualisation de broyeurs pour du paillage pour les particuliers et les maraichers.

La commune de Condorcet lance le broyage de ses déchets verts sur place pour éviter le transport de ceux-ci.

Cible(s)

Agriculteurs, habitants de l'intercommunalité

Articulation avec les démarches de planification locales

EVALUATION INITIALE

Année de début	2023	Année d'échéance	2030	État	En cours
----------------	------	------------------	------	------	----------

Thématique(s) concernée(s)

Émissions de GES -

Difficultés identifiées

ACTEURS

Porteur de l'action	CCBDP
---------------------	-------

Typologie de porteur	Intercommunalité
----------------------	------------------

Rôle de l'EPCI	Porteur
----------------	---------

Commission thématique	Commission G : Gestion et traitement des déchets ménagers – Aire d'accueil des gens du voyage
-----------------------	---

Partenaire(s) et leurs typologie(s)

Communes (Technique)

MOYENS NÉCESSAIRES

Investissements	0 €	Frais de fonctionnement	0 €/an
Subventions			
Moyens matériels			

CALENDRIERS ET COMMENTAIRES

Calendrier

Commentaire

Articulation avec le programme TACCT (adaptation et/ou atténuation) :
Atténuation

INDICATEUR(S) DE SUIVI

Intitulé de l'indicateur	Réalisé	Objectif à échéance
Quantité de déchets verts réemployés in situ (kg)	0	0

A4-002.4

FACILITER LE TRI ET LE COMPOSTAGE DES BIODÉCHETS DES ÉCOLES ET STRUCTURES PETITE-ENFANCE/ENFANCE/JEUNESSE

dernière modification au 2024-05-03

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ACTION

Axe stratégique du PCAET

AXE 4 - FAVORISER L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET TRAITER PLUS DURABLEMENT NOS DÉCHETS

Descriptif de l'action

Objectif opérationnel :

2. Cadrer et encourager la valorisation des biodéchets et déchets verts, auprès des professionnels comme des particuliers

Descriptif :

CCBDP :

Mise à disposition gracieuse de composteurs par la CCBDP aux écoles qui le demandent ;

Passage pour de la sensibilisation des médiateurs du tri dans les écoles qui en font la demande ou après proposition (si possible) ;

Intégration des composteurs dans la construction de la nouvelle crèche intercommunale (Buis) ;

Autres actions si sollicitation des crèches/centres de loisirs et autres.

Commune de Nyons :

Souhaite s'impliquer davantage dans la facilitation du tri des déchets et du compostage dans les écoles de la commune.

Cible(s)

Enfants du territoire

Articulation avec les démarches de planification locales

EVALUATION INITIALE

Année de début

2023

Année d'échéance

2026

État

En cours

Thématique(s) concernée(s)

Émissions de GES -

Difficultés identifiées

ACTEURS

Porteur de l'action

CCBDP + communes

Typologie de porteur

Intercommunalité

Rôle de l'EPCI

Coordinateur

Commission
thématique

Partenaire(s) et leurs typologie(s)

Service Enfance - Jeunesse CCBDP (Interne) - Service mobilité CCBDP (Interne) - Service APN CCBDP (Interne) - Service mutualisation CCBDP (Interne)

MOYENS NÉCESSAIRES

Investissements

0 €

Frais de fonctionnement

0 €/an

Subventions

Moyens matériels

Moyens humains partagés sur l'ensemble des actions biodéchets

CALENDRIERS ET COMMENTAIRES

Calendrier

Commentaire

Articulation avec le programme TACCT (adaptation et/ou atténuation) :

Atténuation

INDICATEUR(S) DE SUIVI

Intitulé de l'indicateur

Réalisé

Objectif à

échéance

Placettes de compostage installées dans les écoles ou structures jeunesse (nombre)

0

0

A4-002.5

FACILITER LE TRI ET LE COMPOSTAGE DES BIODÉCHETS DES PROFESSIONNELS

dernière modification au 2024-04-19

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ACTION

Axe stratégique du PCAET

AXE 4 – FAVORISER L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET TRAITER PLUS DURABLEMENT NOS DÉCHETS

Descriptif de l'action

Objectif opérationnel :

2. Cadrer et encourager la valorisation des biodéchets et déchets verts, auprès des professionnels comme des particuliers

Descriptif :

Réflexion sur la redevance spéciale pour les gros producteurs et les commerçants.

Cible(s)

Professionnels, commerçants

Articulation avec les démarches de planification locales

EVALUATION INITIALE

Année de début	2024	Année d'échéance	2026	État	A venir
----------------	------	------------------	------	------	---------

Thématique(s) concernée(s)

Séquestration carbone -

Difficultés identifiées

ACTEURS

Porteur de l'action	CCBDP
Typologie de porteur	Intercommunalité
Rôle de l'EPCI	Coordinateur
Commission thématique	Commission G : Gestion et traitement des déchets ménagers – Aire d'accueil des gens du voyage
Partenaire(s) et leurs typologie(s)	
Commune de Nyons (Technique)	

MOYENS NÉCESSAIRES

Investissements 0 € Frais de fonctionnement 0 €/an

Subventions

Moyens matériels

CALENDRIERS ET COMMENTAIRES

Calendrier

Commentaire

Articulation avec le programme TACCT (adaptation et/ou atténuation) :

Atténuation

INDICATEUR(S) DE SUIVI

Intitulé de l'indicateur	Réalisé	Objectif à échéance
COFIL et COTECH réalisés (nombre)	0	0

A4-003.1

ÉTENDRE LES PROJETS DE RESSOURCERIE (NOTAMMENT À PROXIMITÉ DES DÉCHETTERIES)

dernière modification au 2024-04-19

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ACTION

Axe stratégique du PCAET

AXE 4 – FAVORISER L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET TRAITER PLUS DURABLEMENT NOS DÉCHETS

Descriptif de l'action

Objectif opérationnel :

3. Structurer l'économie circulaire par la limitation de la production de déchets et développement du réemploi

Descriptif :

Projet de créer une ressourcerie à Buis-les-Baronnies.

Multiplier les outils professionnels et le personnel formé pour répondre aux besoins formulés. Réfléchir à la mise en place d'une recyclerie tournante avec enlèvement à domicile soumise à une organisation des rendez-vous pour rentabiliser les déplacements. Organiser des événements (Gratifieria) de type vide-greniers mais gratuit, les invendus étant déposés en recyclerie, accueillir en déchetterie un lieu de stockage avec une formation pour les agents concernant ce stockage matériel et une zone gratuite de réparation, organiser des événements sur l'économie circulaire, incitation au dispositif de tri avec la gestion et collecte des déchets. Ressourcerie existante à Nyons. Réflexion d'une ressourcerie à Buis les Baronnies

Cible(s)

Habitants de l'intercommunalité

Articulation avec les démarches de planification locales

EVALUATION INITIALE

Année de début	2024	Année d'échéance	2030	État	En cours
----------------	------	------------------	------	------	----------

Thématique(s) concernée(s)

Émissions de GES -

Difficultés identifiées

Manque d'outils professionnels et de personnel formé dans les ressourceries pour répondre aux besoins formulés.

ACTEURS

Porteur de l'action	CCBDP
Typologie de porteur	Intercommunalité
Rôle de l'EPCI	Porteur
Commission thématique	Commission G : Gestion et traitement des déchets ménagers – Aire d'accueil des gens du voyage

Partenaire(s) et leurs typologie(s)

ADEME (Financier) - ADEME ? (Financier) - Entreprises (Financier) - Région AURA (Financier) - DREAL

MOYENS NÉCESSAIRES

Investissements 0 € Frais de fonctionnement 0 €/an

Subventions

Moyens matériels

CALENDRIERS ET COMMENTAIRES

Calendrier

Commentaire

Articulation avec le programme TACCT (adaptation et/ou atténuation) :

Atténuation

INDICATEUR(S) DE SUIVI

Intitulé de l'indicateur

Réalisé

Objectif à
échéance

Quantité de déchets déposés en ressourcerie/recyclerie (tonnes)

0

0

Ressourceries créées (nombre)

0

0

FAVORISER LES DÉMARCHES ZÉRO DÉCHET

dernière modification au 2024-04-19

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ACTION

Axe stratégique du PCAET

AXE 4 - FAVORISER L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET TRAITER PLUS DURABLEMENT NOS DÉCHETS

Descriptif de l'action

Objectif Opérationnel :

3. Structurer l'économie circulaire par la limitation de la production de déchets et développement du réemploi

Descriptif :

Mettre en place une dynamique d'actions sur les démarches "Zéro Déchet" pour sensibiliser à des gestes simples. Organiser des campagnes avec des ateliers présentant les comportements auto-responsables, la notion de durabilité et la réduction des déchets : éduquer à réduire ses propres déchets au-delà de recycler, donner les résultats sur les efforts faits, évaluer les gains et rendre des comptes sur ces derniers, communiquer sur ce qui existe avec des rappels des normes nécessaires, une comparaison des coûts et les économies réalisées à moyen et long terme. Cibler le public de la parentalité : mettre en place un appel à candidature pour accompagner une famille vers le Zéro déchet

Cible(s)

Habitants de l'intercommunalité

Articulation avec les démarches de planification locales

Articulation avec le Projet de Territoire :

Nécessité de sensibiliser la population sur les comportements individuels qui altèrent la qualité des milieux (consommation en eau des piscines, dépôts des déchets dans la nature, forte consommation énergétique). De plus, éduquer sur les bons comportements à adopter dans les écoles, et dissuader des comportements non "écologiques" par le biais des caméras de surveillance et/ou des facturations à la consommation.

EVALUATION INITIALE

Année de début	2023	Année d'échéance	2030	État	En cours
----------------	------	------------------	------	------	----------

Thématique(s) concernée(s)

Consommations énergétiques - Émissions de GES -

Difficultés identifiées

ACTEURS

Porteur de l'action CEDER

Typologie de porteur Association/Groupement citoyen

Rôle de l'EPCI Relais de communication

Commission
thématique

Partenaire(s) et leurs typologie(s)

ADEME ? (Financier) - Entreprises (Financier)

MOYENS NÉCESSAIRES

Investissements

0 €

Frais de fonctionnement

0 €/an

Subventions

Moyens matériels

CALENDRIERS ET COMMENTAIRES

Calendrier

Commentaire

Articulation avec le programme TACCT (adaptation et/ou atténuation) :

Atténuation

INDICATEUR(S) DE SUIVI

Intitulé de l'indicateur

Réalisé

Objectif à

échéance

Familles "Zéro Déchet" accompagnées (nombre)

0

0

Quantité de déchets évités (tonnes)

0

0

A4-003.3

RÉDUIRE LES EMBALLAGES ET CONTENANTS JETABLES POUR LES PORTAGES DE REPAS

dernière modification au 2024-05-03

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ACTION

Axe stratégique du PCAET

AXE 4 – FAVORISER L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET TRAITER PLUS DURABLEMENT NOS DÉCHETS

Descriptif de l'action

Objectif opérationnel :

3. Structurer l'économie circulaire par la limitation de la production de déchets et développement du réemploi

Descriptif :

Pour les portages des repas, réflexions en cours pour l'utilisation de contenants consignés. L'action va devenir réglementaire en janvier 2024.

Cible(s)

Séniors

Articulation avec les démarches de planification locales

EVALUATION INITIALE

Année de début	2024	Année d'échéance	2030	État	A venir
----------------	------	------------------	------	------	---------

Thématique(s) concernée(s)

Émissions de GES - Qualité de l'air -

Difficultés identifiées

ACTEURS

Porteur de l'action	CCBDP
Typologie de porteur	Intercommunalité
Rôle de l'EPCI	Porteur
Commission thématique	Commission G : Gestion et traitement des déchets ménagers – Aire d'accueil des gens du voyage
Partenaire(s) et leurs typologie(s)	ADMR (Technique) - Hopital (Technique) - ORSAC/ATRIR (Technique)

MOYENS NÉCESSAIRES

Investissements 0 € Frais de fonctionnement 0 €/an

Subventions

Moyens matériels

CALENDRIERS ET COMMENTAIRES

Calendrier

Commentaire

Articulation avec le programme TACCT (adaptation et/ou atténuation) :

Atténuation

INDICATEUR(S) DE SUIVI

Intitulé de l'indicateur	Réalisé	Objectif à échéance
Quantité de déchets évités (tonnes)	0	0

AXE V

Accompagner les acteurs du secteur touristique et économique dans leur transition



A5-001.1

SOUTENIR L'ÉLABORATION DE PLANS MOBILITÉ EMPLOYEUR

dernière modification au 2024-04-08

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ACTION

Axe stratégique du PCAET

AXE 5 – ACCOMPAGNER LES ACTEURS DU SECTEUR

TOURISTIQUE ET ÉCONOMIQUE DANS LEUR TRANSITION

Descriptif de l'action

Objectif opérationnel :

1. Soutenir et valoriser la transition écologique des entreprises pour l'attractivité économique du territoire

Descriptif :

Plan de mobilité interne à la CCBDP réalisé

Lancement d'un AAP pluriannuel pour financer des plan de mobilité. Développer un forfait de mobilité durable et covoiturage, permettre aux entreprises de se renseigner sur la possibilité de mettre des panneaux solaires sur leurs toits afin de recharger les véhicules électriques (type centrale villageoise), continuité du challenge mobilité à plus grande échelle afin de rallier les entreprises.

Cible(s)

Entreprises de l'intercommunalité

Articulation avec les démarches de planification locales

Schéma des mobilités durables

EVALUATION INITIALE

Année de début	2023	Année d'échéance	2030	État	En cours
----------------	------	------------------	------	------	----------

Thématique(s) concernée(s)

Émissions de GES - Qualité de l'air -

Difficultés identifiées

ACTEURS

Porteur de l'action	CCBDP
Typologie de porteur	Intercommunalité
Rôle de l'EPCI	Porteur
Commission thématique	Commission D : Économie – Agriculture – Artisanat – Commerce – ZAE – Contrats et Programmes de développement

Partenaire(s) et leurs typologie(s)

Entreprises (Financier) - Région AURA (Financier) - DREAL (Financier) - ANCT (Financier)

MOYENS NÉCESSAIRES

Investissements	0 €	Frais de fonctionnement	0 €/an
Subventions			
Moyens matériels			

CALENDRIERS ET COMMENTAIRES

Calendrier

Commentaire

Articulation avec le programme TACCT (adaptation et/ou atténuation) :
Atténuation

INDICATEUR(S) DE SUIVI

Intitulé de l'indicateur	Réalisé	Objectif à échéance
Entreprises engagées (entreprises)	0	4

A5-001.2

ACCOMPAGNER AU DÉVELOPPEMENT DE L'AUTOCONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE DES ENTREPRISES DU TERRITOIRE

dernière modification au 2024-05-02

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ACTION

Axe stratégique du PCAET

AXE 5 – ACCOMPAGNER LES ACTEURS DU SECTEUR

TOURISTIQUE ET ÉCONOMIQUE DANS LEUR TRANSITION

Descriptif de l'action

Objectif opérationnel :

1. Soutenir et valoriser la transition écologique des entreprises pour l'attractivité économique du territoire

Descriptif :

Installation de Panneaux Photovoltaïques en autoconsommation collective et/ou individuelle.
Travail sur le thermique pour les besoins d'eau chaude et de chauffage.

Cible(s)

Entreprises de l'intercommunalité

Articulation avec les démarches de planification locales

EVALUATION INITIALE

Année de début	2024	Année d'échéance	2030	État	A venir
----------------	------	------------------	------	------	---------

Thématique(s) concernée(s)

Consommations énergétiques - Energies renouvelables - Émissions de GES -

Difficultés identifiées

ACTEURS

Porteur de l'action	CCBDP
Typologie de porteur	Intercommunalité
Rôle de l'EPCI	Porteur
Commission thématique	Commission D : Économie – Agriculture – Artisanat – Commerce – ZAE – Contrats et Programmes de développement

Partenaire(s) et leurs typologie(s)

ACOPREV (Technique) - Communes (Technique) - SDED (Technique) - Centrales Villageoises (Technique) -
CMA (Technique) - CCI (Technique)

MOYENS NÉCESSAIRES

Investissements

0 €

Frais de fonctionnement

0 €/an

Subventions

Moyens matériels

CALENDRIERS ET COMMENTAIRES

Calendrier

Commentaire

Articulation avec le programme TACCT (adaptation et/ou atténuation) :

Atténuation

INDICATEUR(S) DE SUIVI

Intitulé de l'indicateur

Réalisé

Objectif à
échéance

Energie en autoconsommation dans chaque structure (kWh)

0

0

Entreprises engagées (entreprises)

0

30

Production d'électricité renouvelable supplémentaire (GWh/an)

0

0

Production photovoltaïque supplémentaire (GWh/an)

0

0

Installation solaires photovoltaïques (individuelles) (installations)

0

700

A5-001.3

CRÉER UNE ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE POUR LES ENTREPRISES EN FAVEUR DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

dernière modification au 2024-03-26

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ACTION

Axe stratégique du PCAET

AXE 5 – ACCOMPAGNER LES ACTEURS DU SECTEUR

TOURISTIQUE ET ÉCONOMIQUE DANS LEUR TRANSITION

Descriptif de l'action

Objectif opérationnel :

1. Soutenir et valoriser la transition écologique des entreprises pour l'attractivité économique du territoire

Descriptif :

Au sein des entreprises et des administrations, valoriser l'implication personnelle de chacun, montrer en quoi cette transition est attractive, faire connaître les initiatives existantes tels que les diagnostics environnementaux (impact écologique d'une journée au travail), les démarches RSE, les systèmes EnR, les efforts en termes de mobilité active, de réseau, etc...

Cette action permet de valoriser des démarches entrepreneuriales du territoire en faveur de la transition écologique en soutenant des projets innovants tel que la mise en récit d'entreprise pour rassembler et essaimer des bonnes pratiques.

Cible(s)

Entreprises de l'intercommunalité

Articulation avec les démarches de planification locales

Action en lien avec la démarche du Département, « Drôme c'est ma Nature »

EVALUATION INITIALE

Année de début	2025	Année d'échéance	2030	État	A venir
----------------	------	------------------	------	------	---------

Thématique(s) concernée(s)

Consommations énergétiques - Émissions de GES -

Difficultés identifiées

ACTEURS

Porteur de l'action	CCBDP
Typologie de porteur	Intercommunalité
Rôle de l'EPCI	Porteur
Commission thématique	Commission D : Économie – Agriculture – Artisanat – Commerce – ZAE – Contrats et Programmes de développement

Partenaire(s) et leurs typologie(s)

CD26 (Technique) - ANCT (Technique) - CCI / CMA (Technique)

MOYENS NÉCESSAIRES

Investissements	0 €	Frais de fonctionnement	0 €/an
Subventions			
Moyens matériels			

CALENDRIERS ET COMMENTAIRES

Calendrier

Commentaire

Articulation avec le programme TACCT (adaptation et/ou atténuation) :
Atténuation

INDICATEUR(S) DE SUIVI

Intitulé de l'indicateur	Réalisé	Objectif à échéance
Entreprises valorisées sur le territoire (noms)	0	20

A5-002.1

DÉVELOPPER UNE OFFRE DE TOURISME DURABLE

dernière modification au 2024-04-04

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ACTION

Axe stratégique du PCAET

AXE 5 – ACCOMPAGNER LES ACTEURS DU SECTEUR

TOURISTIQUE ET ÉCONOMIQUE DANS LEUR TRANSITION

Descriptif de l'action

Objectif opérationnel :

2. Développer une démarche territoriale partagée de tourisme durable et de proximité

Descriptif :

Développement d'un tourisme par petits groupes, ou de niches de qualité type naturalistes, anticiper la massification du tourisme, diluer le tourisme sur l'ensemble de l'année et des saisons en menant des actions de communication sur les autres saisons, structurer un réseau, une instance et un coordonnateur de ces questions, favoriser la consommation durable, l'instauration d'une forme de reconnaissance des professionnels du tourisme durable sur le territoire (travaux en cours). Ex : labellisation de la Fontaine d'Hannibal

Tourisme à l'année et mieux étaler les flux touristique dans le temps et sur le territoire

Cible(s)

Touristes

Articulation avec les démarches de planification locales

EVALUATION INITIALE

Année de début	2023	Année d'échéance	2030	État	En cours
----------------	------	------------------	------	------	----------

Thématique(s) concernée(s)

Difficultés identifiées

ACTEURS

Porteur de l'action Office de Tourisme

Typologie de porteur Etablissement public

Rôle de l'EPCI Incitateur

Commission thématique Commission E : Développement touristique – Drôme Provençale – Equipement touristique et sportif d'intérêt communautaire – ADN

Partenaire(s) et leurs typologie(s)

MOYENS NÉCESSAIRES

Investissements 0 € Frais de fonctionnement 0 €/an

Subventions

Moyens matériels

CALENDRIERS ET COMMENTAIRES

Calendrier

Commentaire

Articulation avec le programme TACCT (adaptation et/ou atténuation) :
Adaptation et atténuation

INDICATEUR(S) DE SUIVI

Intitulé de l'indicateur	Réalisé	Objectif à échéance
Nuitées par mois en avril (nombre)	0	0
Nuitées par mois en juin (nombre)	0	0
Nuitées par mois en mai (nombre)	0	0
Nuitées par mois en septembre (nombre)	0	0
Nuitées par mois en novembre (nombre)	0	0

A5-002.2

MAINTENIR LA QUALITÉ DE L'AIR DU TERRITOIRE DANS UNE DÉMARCHE D'ATTRACTIVITÉ TOURISTIQUE ET RÉSIDENIELLE

dernière modification au 2024-04-04

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ACTION

Axe stratégique du PCAET

AXE 5 – ACCOMPAGNER LES ACTEURS DU SECTEUR

TOURISTIQUE ET ÉCONOMIQUE DANS LEUR TRANSITION

Descriptif de l'action

Objectif opérationnel :

2. Développer une démarche territoriale partagée de tourisme durable et de proximité

Descriptif :

Mesurer les émissions de polluants atmosphériques (NH₃, COVNM, NO_x) sur le territoire, en particulier l'ozone.

La qualité de l'air extérieur étant plutôt bonne, argument à développer pour le développement des activités de pleine nature et la filière du bien-être.

Cible(s)

Tourisme, pratiquant de sport en pleine nature (escalade, rando, trail, VTT...)

Articulation avec les démarches de planification locales

Action en lien avec la démarche POPSU : "Réciprocité : être en santé dans les Baronnies provençales" (lien avec le CLS)

EVALUATION INITIALE

Année de début	2025	Année d'échéance	2030	État	A venir
----------------	------	------------------	------	------	---------

Thématique(s) concernée(s)

Qualité de l'air -

Difficultés identifiées

ACTEURS

Porteur de l'action CCBDP + OT

Typologie de porteur Intercommunalité

Rôle de l'EPCI Porteur

Commission thématique Commission E : Développement touristique – Drôme Provençale – Equipement touristique et sportif d'intérêt communautaire – ADN

Partenaire(s) et leurs typologie(s)

ARS (Technique) - Office de tourisme (Technique) - PNR des Baronnies Provençales (Technique)

MOYENS NÉCESSAIRES

Investissements

0 €

Frais de fonctionnement

0 €/an

Subventions

Moyens matériels

CALENDRIERS ET COMMENTAIRES

Calendrier

Commentaire

Articulation avec le programme TACCT (adaptation et/ou atténuation) :

Atténuation

INDICATEUR(S) DE SUIVI

Intitulé de l'indicateur

Réalisé

Objectif à
échéance

Emissions de COVNM évitées (t/an évité)

0

0

Emissions de NH3 évitées (t/an évité)

0

0

Emissions de NOX évitées (t/an évité)

0

0

A5-002.3

FAIRE ÉMERGER DES ACTIONS POUR LIMITER L'IMPACT DU CHANGEMENT CLIMATIQUE SUR LE TOURISME

dernière modification au 2024-04-19

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ACTION

Axe stratégique du PCAET

AXE 5 – ACCOMPAGNER LES ACTEURS DU SECTEUR

TOURISTIQUE ET ÉCONOMIQUE DANS LEUR TRANSITION

Descriptif de l'action

Objectif opérationnel :

2. Développer une démarche territoriale partagée de tourisme durable et de proximité

Descriptif :

Par les ateliers TACCT.

Cible(s)

Socio-professionnels du tourisme, élus

Articulation avec les démarches de planification locales

EVALUATION INITIALE

Année de début	2023	Année d'échéance	2023	État	Achevée
----------------	------	------------------	------	------	---------

Thématique(s) concernée(s)

Adaptation -

Difficultés identifiées

ACTEURS

Porteur de l'action CCBDP

Typologie de porteur Intercommunalité

Rôle de l'EPCI Porteur

Commission thématique Commission E : Développement touristique – Drôme Provençale – Equipement touristique et sportif d'intérêt communautaire – ADN

Partenaire(s) et leurs typologie(s)

ADEME (Technique) - ACTERRA (Technique) - Office de tourisme (Technique) - PNR des Baronniees Provençales (Technique) - Office de Tourisme (Technique)

MOYENS NÉCESSAIRES

Investissements	0 €	Frais de fonctionnement	0 €/an
Subventions			
Moyens matériels			

CALENDRIERS ET COMMENTAIRES

Calendrier

Atelier à Nyons : 06/11/2023

Atelier à Buis-les-Baronnies : 23/11/2023

Commentaire

Articulation avec le programme TACCT (adaptation et/ou atténuation) :

Adaptation

INDICATEUR(S) DE SUIVI

Intitulé de l'indicateur	Réalisé	Objectif à échéance
Socio-professionnels impliqués (nombre de structures)	21	20

A5-002.4

SENSIBILISER LE GRAND PUBLIC PAR DES ACTIONS D'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT, POUR UNE ANIMATION TERRITORIALE DESTINÉE AUX TOURISTES

dernière modification au 2024-04-04

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ACTION

Axe stratégique du PCAET

AXE 5 – ACCOMPAGNER LES ACTEURS DU SECTEUR TOURISTIQUE ET ÉCONOMIQUE DANS LEUR TRANSITION

Descriptif de l'action

Objectif opérationnel :

2. Développer une démarche territoriale partagée de tourisme durable et de proximité

Descriptif :

Mobiliser les acteurs du tourisme sur des événements de sensibilisation nationaux, notamment organisés par les programmes de sciences participatives (nuit des étoiles, nuit de chauves-souris...) afin de faire rencontrer des habitants et professionnels.

Présence de 4 écocuidees.

Cible(s)

Touristes, habitants de l'intercommunalité

Articulation avec les démarches de planification locales

EVALUATION INITIALE

Année de début	2023	Année d'échéance	2030	État	En cours
----------------	------	------------------	------	------	----------

Thématique(s) concernée(s)

Émissions de GES - Qualité de l'air -

Difficultés identifiées

ACTEURS

Porteur de l'action PNR des Baronniees Provençales

Typologie de porteur Etablissement public

Rôle de l'EPCI Relais de communication

Commission thématique Commission E : Développement touristique – Drôme Provençale – Equipement touristique et sportif d'intérêt communautaire – ADN

Partenaire(s) et leurs typologie(s)

Office de Tourisme (Technique)

MOYENS NÉCESSAIRES

Investissements	0 €	Frais de fonctionnement	0 €/an
Subventions			
Moyens matériels			

CALENDRIERS ET COMMENTAIRES

Calendrier

Commentaire

Articulation avec le programme TACCT (adaptation et/ou atténuation) :
Atténuation

INDICATEUR(S) DE SUIVI

Intitulé de l'indicateur	Réalisé	Objectif à échéance
Public sensibilisé (personnes)	0	0

A5-002.5

ENCOURAGER LES PRATIQUES TOURISTIQUES RESPECTUEUSES DE L'ENVIRONNEMENT DANS LES SITES NATURELS

dernière modification au 2024-04-04

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ACTION

Axe stratégique du PCAET

AXE 5 – ACCOMPAGNER LES ACTEURS DU SECTEUR

TOURISTIQUE ET ÉCONOMIQUE DANS LEUR TRANSITION

Descriptif de l'action

Objectif Opérationnel :

2. Développer une démarche territoriale partagée de tourisme durable et de proximité

Descriptif :

Parc : Réaliser un guide sur les bons gestes de l'écotourisme et sensibiliser les commerçants à cette démarche, Ex : Guide de bonnes pratiques pour de l'évènementiel en site naturel. (Parc)

CCBDP :

Envoi de guides de tri aux gros hébergeurs et passage des ambassadeurs du tri.

Communication en faveur de la préservation de la biodiversité dans les supports de communication APN.

Cible(s)

Touristes, habitants de l'intercommunalité

Articulation avec les démarches de planification locales

EVALUATION INITIALE

Année de début	2023	Année d'échéance	2030	État	En cours
----------------	------	------------------	------	------	----------

Thématique(s) concernée(s)

Émissions de GES - Séquestration carbone -

Difficultés identifiées

ACTEURS

Porteur de l'action PNR des Baronniees Provençales + CCBDP

Typologie de porteur Etablissement public

Rôle de l'EPCI Relais de communication

Commission thématique Commission E : Développement touristique – Drôme Provençale – Equipement touristique et sportif d'intérêt communautaire – ADN

Partenaire(s) et leurs typologie(s)

Office de Tourisme (Technique)

MOYENS NÉCESSAIRES

Investissements	0 €	Frais de fonctionnement	0 €/an
Subventions			
Moyens matériels			

CALENDRIERS ET COMMENTAIRES

Calendrier

Commentaire

Articulation avec le programme TACCT (adaptation et/ou atténuation) :
Atténuation

INDICATEUR(S) DE SUIVI

Intitulé de l'indicateur	Réalisé	Objectif à échéance
Public touché (personnes)	0	0

A5-002.6

DÉVELOPPER DES STRATÉGIES POUR OFFRIR DES ALTERNATIVES À LA VOITURE POUR LES TOURISTES

dernière modification au 2024-04-10

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ACTION

Axe stratégique du PCAET

AXE 5 – ACCOMPAGNER LES ACTEURS DU SECTEUR

TOURISTIQUE ET ÉCONOMIQUE DANS LEUR TRANSITION

Descriptif de l'action

Objectif opérationnel :

2. Développer une démarche territoriale partagée de tourisme durable et de proximité

Descriptif :

En lien avec le Schéma des Mobilités et le programme Espace Valléen.

Permettre aux touristes de moins utiliser la voiture (ou sur recharge électrique) et de se tourner davantage vers les transports en commun (ferroviaires en amont), travailler les connexions entre les gares et les bourgs-centres du territoire, accompagner les touristes vers un retour à la nature, à la sobriété énergétique, via le vélo.

Cible(s)

Touristes

Articulation avec les démarches de planification locales

EVALUATION INITIALE

Année de début	2024	Année d'échéance	2030	État	A venir
----------------	------	------------------	------	------	---------

Thématique(s) concernée(s)

Émissions de GES - Qualité de l'air -

Difficultés identifiées

ACTEURS

Porteur de l'action	CCBDP
Typologie de porteur	Etablissement public
Rôle de l'EPCI	Porteur
Commission thématique	Commission E : Développement touristique – Drôme Provençale – Equipement touristique et sportif d'intérêt communautaire – ADN

Partenaire(s) et leurs typologie(s)

Service mobilité CCBDP (Interne) - Service APN CCBDP (Interne) - Service mutualisation CCBDP (Interne) - Services techniques CCBDP (Interne)

MOYENS NÉCESSAIRES

Investissements

0 €

Frais de fonctionnement

0 €/an

Subventions

Moyens matériels

CALENDRIERS ET COMMENTAIRES

Calendrier

Commentaire

Articulation avec le programme TACCT (adaptation et/ou atténuation) :

Atténuation

INDICATEUR(S) DE SUIVI

Intitulé de l'indicateur

Réalisé

Objectif à
échéance

Labelisés Accueil Vélo supplémentaires (nombre/an)

23

43

Places de stationnement vélo sécurisés avec borne de recharge (nombre)

0

34

A5-002.7

ELABORER UN PLAN DE CIRCULATION ET DE STATIONNEMENT POUR LES SITES HYPER-FRÉQUENTÉS ET FRAGILES

dernière modification au 2024-04-04

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ACTION

Axe stratégique du PCAET

AXE 5 – ACCOMPAGNER LES ACTEURS DU SECTEUR TOURISTIQUE ET ÉCONOMIQUE DANS LEUR TRANSITION

Descriptif de l'action

Objectif opérationnel :

2. Développer une démarche territoriale partagée de tourisme durable et de proximité

Descriptif :

Utilisation d'une application qui pourrait indiquer des périodes de flux sur certains sites et rediriger le touriste vers d'autres points, identifier les écosystèmes locaux et les pôles les plus générateurs de flux, penser au développement de nouveau point de rafraîchissement, en lien notamment avec des logiques d'adaptation au changement climatique, développer les activités nocturnes autour des activités de découverte de la faune nocturne, de découverte des étoiles, etc.

De son côté, la CCBDP, en 2025/2026, travaillera à l'aménagement des départ de sites afin que leur usage responsable soit facilités (poubelles, panneaux d'information, etc.). De plus, elle n'indique pas sur les topos guides les sites fragiles afin de les préserver.

Cible(s)

Touristes

Articulation avec les démarches de planification locales

EVALUATION INITIALE

Année de début	2024	Année d'échéance	2030	État	A venir
----------------	------	------------------	------	------	---------

Thématique(s) concernée(s)

Émissions de GES - Qualité de l'air -

Difficultés identifiées

Il y a une problématique de sur-fréquentation de points ponctuels, notamment certains cours d'eau en période de fortes chaleurs

ACTEURS

Porteur de l'action PNR des Baronnies Provençales

Typologie de porteur

Rôle de l'EPCI Incitateur

Commission thématique Commission E : Développement touristique – Drôme Provençale – Equipement touristique et sportif d'intérêt communautaire – ADN

Partenaire(s) et leurs typologie(s)

CCBDP, Office de Tourisme (Technique)

MOYENS NÉCESSAIRES

Investissements

0 €

Frais de fonctionnement

0 €/an

Subventions

Moyens matériels

CALENDRIERS ET COMMENTAIRES

Calendrier

Commentaire

Articulation avec le programme TACCT (adaptation et/ou atténuation) :

Adaptation et atténuation

INDICATEUR(S) DE SUIVI

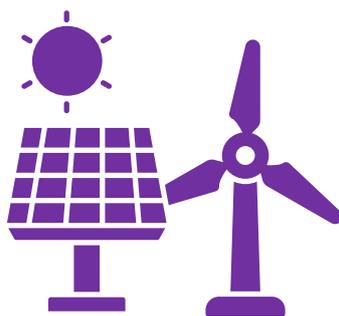
Intitulé de l'indicateur

Réalisé

Objectif à
échéance

AXE VI

Développer les énergies renouvelables et tendre vers la sobriété énergétique



A6-001.1

ELABORER UN PLAN DE PAYSAGE ÉNERGÉTIQUE

dernière modification au 2024-04-09

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ACTION

Axe stratégique du PCAET

**AXE 6 – DÉVELOPPER LES ÉNERGIES RENOUVELABLES ET
TENDRE VERS LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE**

Descriptif de l'action

Objectif opérationnel :

1. Viser l'exemplarité en matière de consommation d'énergie et de production d'EnR

Descriptif :

Cette démarche prolonge à la fois la réalisation d'un plan climat air énergie territorial (PCAET), le suivi des zones d'accélération des ENR et la valorisation des paysages avec la réalisation d'un cahier de préconisation pour accueillir les installations d'ENR à l'échelle des paysages des Baronnies. Action réalisée dans le contexte de l'AMI Avenir Montagne Ingénierie.

Cible(s)

Communes du PNR

Articulation avec les démarches de planification locales

Charte du PNR, SCoT, PLU.

EVALUATION INITIALE

Année de début	2023	Année d'échéance	2030	État	En cours
----------------	------	------------------	------	------	----------

Thématique(s) concernée(s)

Energies renouvelables -

Difficultés identifiées

ACTEURS

Porteur de l'action PNR des Baronnies Provençales

Typologie de porteur Autre

Rôle de l'EPCI Relais de communication

Commission thématique Commission A : Scot – PLUi – PCAET – Transition écologique – Transport

Partenaire(s) et leurs typologie(s)

DREAL (Financier) - ANCT (Financier) - Région (Financier)

MOYENS NÉCESSAIRES

Investissements	0 €	Frais de fonctionnement	0 €/an
Subventions			
Moyens matériels			

CALENDRIERS ET COMMENTAIRES

Calendrier

Lancement de la démarche en 2023 pour préparer la réponse à l'AAP Plan de paysage de la DREAL

Commentaire

Articulation avec le programme TACCT (adaptation et/ou atténuation) :
Atténuation

INDICATEUR(S) DE SUIVI

Intitulé de l'indicateur	Réalisé	Objectif à échéance
Réunions de concertation pour l'élaboration du plan de paysage (nombre)	0	0
Fiches d'actions du plan de paysage (nombre)	0	0

A6-001.2

DÉVELOPPER DES PROJETS DE CENTRALES VILLAGEOISES

dernière modification au 2024-05-03

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ACTION

Axe stratégique du PCAET

AXE 6 – DÉVELOPPER ÉNERGIES RENOUVELABLES ET TENDRE VERS LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE



Descriptif de l'action

Objectif opérationnel :

1. Viser l'exemplarité en matière de consommation d'énergie et de production d'EnR

Descriptif :

Les centrales villageoises sont pilotes sur le développement des projets citoyens et dans l'accompagnement des communes dans le déploiement de villages à énergie positive. Ces projets doivent être en lien avec les propositions de Zones d'Accélération des communes.

Plusieurs Centrales couvrent le territoire de la CCBDP :

- Centrales Villageoises : Sud Baronnies - convention de partenariat avec la commune de Buis-les-Baronnies (sociétaire de la SCIC à hauteur de 10 000€).
- Centrales Villageoises : Eygues Energies
- Centrales Villageoises : Rosanaïses

Cible(s)

Habitants de l'intercommunalité et communes

Articulation avec les démarches de planification locales

PLU, SCoT RPB, Charte du PNR

EVALUATION INITIALE

Année de début	2023	Année d'échéance	2030	État	En cours
----------------	------	------------------	------	------	----------

Thématique(s) concernée(s)

Energies renouvelables -

Difficultés identifiées

Difficultés liées au réseau basse tension.

ZAN - projets seulement sur les territoires et terrains déjà artificialisés (ombrières sur parkings)

ACTEURS

Porteur de l'action	Centrales Villageoises
Typologie de porteur	Association/Groupement citoyen
Rôle de l'EPCI	Incitateur
Commission thématique	Commission A : Scot – PLUi – PCAET – Transition écologique – Transport

Partenaire(s) et leurs typologie(s)

PNR des Baronnies Provençales (Technique) - SDED (Technique) - CEDER (Technique) - Communes

MOYENS NÉCESSAIRES

Investissements 0 € Frais de fonctionnement 0 €/an

Subventions

Moyens matériels

CALENDRIERS ET COMMENTAIRES

Calendrier

Commentaire

Articulation avec la démarche TACCT (adaptation/atténuation) :

Atténuation

INDICATEUR(S) DE SUIVI

Intitulé de l'indicateur	Réalisé	Objectif à échéance
Capacité de production d'électricité renouvelable (kWc)	203	327
Sociétaire des centrales (nombre)	0	0
Production photovoltaïque supplémentaire (GWh/an)	1,47	4,77
Production d'électricité renouvelable supplémentaire (GWh/an)	1,47	4,77
Installation solaires photovoltaïques (individuelles) (installations)	19	113

A6-001.3

ELABORER UNE MAITRISE D'USAGE POUR AMÉLIORER LE SUIVI D'EXPLOITATION DES ÉQUIPEMENTS INTERCOMMUNAUX

dernière modification au 2024-05-03

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ACTION

Axe stratégique du PCAET

AXE 6 : DÉVELOPPER LES ÉNERGIES RENOUVELABLES ET TENDRE VERS LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE



Descriptif de l'action

Objectif opérationnel :

1. Viser l'exemplarité en matière de consommation d'énergie et de production d'ENR.

Descriptif :

L'action comprend des ateliers thématiques de co-construction avec les usagers (audit, rapport d'étonnement, guide de l'usager, etc.). La démarche revêt une importance particulière qui permettra de mieux utiliser les potentialités du bâtiment afin de répondre de façon la plus efficiente possible aux besoins des différents usagers : enfants, parents, associations et professionnels tout en leur donnant les moyens de solutionner par eux-mêmes les modalités de la future gestion. Etablissements visés : crèches, centres de loisirs, gymnases, etc.

Cible(s)

Agents intercommunaux, usagers des équipements

Articulation avec les démarches de planification locales

Action en lien avec le SDIE.

EVALUATION INITIALE

Année de début	2024	Année d'échéance	2030	État	A venir
----------------	------	------------------	------	------	---------

Thématique(s) concernée(s)

Consommations énergétiques - Energies renouvelables - Émissions de GES -

Difficultés identifiées

Démarche innovante pour le territoire

ACTEURS

Porteur de l'action	CCBDP
Typologie de porteur	Intercommunalité
Rôle de l'EPCI	Porteur
Commission thématique	Commission A : Scot – PLUi – PCAET – Transition écologique – Transport

Partenaire(s) et leurs typologie(s)

MOYENS NÉCESSAIRES

Investissements

0 €

Frais de fonctionnement

0 €/an

Subventions

Moyens matériels

CALENDRIERS ET COMMENTAIRES

Calendrier

Commentaire

Articulation avec le programme TACCT (adaptation et/ou atténuation) :

Atténuation

INDICATEUR(S) DE SUIVI

Intitulé de l'indicateur	Réalisé	Objectif à échéance
Public participant (personnes)	0	0
Ateliers mis en œuvre (nombre)	0	0
Ateliers mis en œuvre par équipements (nombre)	0	0
Consommation d'énergie non détaillée économisée (GWh/an)	0	0

A6-001.4

INSTALLER DES PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES POUR UNE AUTOCONSOMMATION COLLECTIVE PUBLIC/PRIVÉ

dernière modification au 2024-05-02

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ACTION

Axe stratégique du PCAET

AXE 6 – DÉVELOPPER LES ÉNERGIES RENOUVELABLES ET TENDRE VERS LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE



Descriptif de l'action

Objectif opérationnel :

1. Viser l'exemplarité en matière de consommation d'énergie et de production d'EnR

Descriptif :

En lien avec les propositions des communes pour les Zones d'accélération des ENR.

Nyons : Panneaux photovoltaïque pour autoconsommation collective du groupe scolaire de la Sauve à Nyons. Redirection prévue de la production énergétique du groupe scolaire de la Sauve l'été vers le centre ludique aquatique de Nyons. D'autres sites sont ciblés pour équilibrer les consommations de la commune. D'autres communes pourront s'engager sur cette action.

Buis : volonté d'expérimenter sur un bâtiment municipal avant la fin du mandat, éventuellement avec les Centrales Villageoise.

Mise en place d'incitations pour les entreprises.

Cible(s)

Entreprises privées, associations, communes, CCBDP, particuliers.

Articulation avec les démarches de planification locales

EVALUATION INITIALE

Année de début	2023	Année d'échéance	2030	État	En cours
----------------	------	------------------	------	------	----------

Thématique(s) concernée(s)

Energies renouvelables -

Difficultés identifiées

Faire connaître la possibilité de production en autoconsommation collective pour éviter un raccordement coûteux et un blocage dû au réseau basse tension défectueux.

ACTEURS

Porteur de l'action : CCBDP + communes

Typologie de porteur : Commune

Rôle de l'EPCI : Incitateur

Commission thématique : Commission A : Scot – PLUi – PCAET – Transition écologique – Transport

Partenaire(s) et leurs typologie(s)

ADEME (Financier) - Région (Financier)

MOYENS NÉCESSAIRES

Investissements 0 € Frais de fonctionnement 0 €/an

Subventions

Moyens matériels

CALENDRIERS ET COMMENTAIRES

Calendrier

Commentaire

Articulation avec le programme TACCT (adaptation et/ou atténuation) :

Atténuation

INDICATEUR(S) DE SUIVI

Intitulé de l'indicateur	Réalisé	Objectif à échéance
Puissance d'électricité renouvelable supplémentaire (MW)	0	0
Production d'électricité renouvelable supplémentaire (GWh/an)	3	787
Production photovoltaïque supplémentaire (GWh/an)	0	787
Installation solaires photovoltaïques (individuelles) (installations)	0	2900

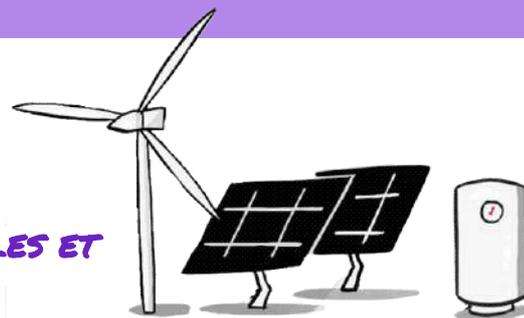
A6-001.5

CRÉER UN RÉFÉRENTIEL ÉNERGIE ET PAYSAGE

dernière modification au 2024-04-09

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ACTION

Axe stratégique du PCAET

**AXE 6 – DÉVELOPPER LES ÉNERGIES RENOUVELABLES ET
TENDRE VERS LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE**

Descriptif de l'action

Objectif opérationnel :

1. Viser l'exemplarité en matière de consommation d'énergie et de production d'EnR

Descriptif :

Dans le cadre de l'AMI Avenir Montagne Ingénierie.

Cible(s)

Communes, EPCI, organismes privés

Articulation avec les démarches de planification locales

Lien avec la loi APER. Charte du PNR (plan de paysage)

EVALUATION INITIALE

Année de début 2023 Année d'échéance 2024 État En cours

Thématique(s) concernée(s)

Difficultés identifiées

Seulement pour les communes adhérentes au parc

ACTEURS

Porteur de l'action PNR des Baronnies Provençales

Typologie de porteur Etablissement public

Rôle de l'EPCI Relais de communication

Commission thématique Commission A : Scot – PLUi – PCAET – Transition écologique – Transport

Partenaire(s) et leurs typologie(s)

ANCT (Financier)

MOYENS NÉCESSAIRES

Investissements

0 €

Frais de fonctionnement

0 €/an

Subventions

Moyens matériels

CALENDRIERS ET COMMENTAIRES

Calendrier

Mars 2024

Commentaire

Articulation avec la démarche TACCT (adaptation/atténuation) :

Atténuation

INDICATEUR(S) DE SUIVI

Intitulé de l'indicateur

Réalisé Objectif à
 échéance

A6-002.1

ELABORER UNE STRATÉGIE FORESTIÈRE À L'ÉCHELLE DU PNR DES BARONNIES PROVENÇALES

dernière modification au 2024-05-03

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ACTION

Axe stratégique du PCAET

AXE 6 – DÉVELOPPER LES ÉNERGIES RENOUVELABLES ET TENDRE VERS LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE



Descriptif de l'action

Objectif opérationnel :

2. Réfléchir la production d'énergie renouvelable en lien avec le bois et la méthanisation

Descriptif :

Sur la gestion du bois, mettre en place un groupe de travail et une enquête sur les besoins des communes des Baronnies, organiser l'exploitation du bois sur le territoire, créer une Unité de production itinérante concernant le granulé bois, réaliser une enquête auprès des habitants via les communes. Regrouper le foncier entre plusieurs propriétaires pour mettre en place des expérimentations sur la gestion de la forêt. Achat de parcelle boisée par CC et réflexion sur la création d'une filière bois à l'échelle des Baronnies provençales.

Cible(s)

Habitants et entreprises de l'intercommunalité

Articulation avec les démarches de planification locales

SCoT, PLU, charte du PNR

EVALUATION INITIALE

Année de début	2023	Année d'échéance	2030	État	A venir
----------------	------	------------------	------	------	---------

Thématique(s) concernée(s)

Energies renouvelables - Émissions de GES - Adaptation -

Difficultés identifiées

La filière professionnelle de gestion forestière n'est pas très développée : filière de production non locale et manque de compétences dans la maintenance des poêles à granules.

ACTEURS

Porteur de l'action PNR des Baronnies Provençales

Typologie de porteur Etablissement public

Rôle de l'EPCI Incitateur

Commission thématique Commission A : Scot – PLUi – PCAET – Transition écologique – Transport

Partenaire(s) et leurs typologie(s)

Région AURA ? (Financier) - Région AURA et ADEME, CCBDP (Financier)

MOYENS NÉCESSAIRES

Investissements

0 €

Frais de fonctionnement

0 €/an

Subventions

Moyens matériels

CALENDRIERS ET COMMENTAIRES

Calendrier

Commentaire

Articulation avec le programme TACCT (adaptation et/ou atténuation) :
Adaptation et atténuation

INDICATEUR(S) DE SUIVI

Intitulé de l'indicateur

Réalisé

Objectif à
échéance

Production de biomasse énergie supplémentaire (chaleur) (GWh/an)

3

205

Production de biomasse énergie supplémentaire (électricité) (GWh/an)

0

0

Production d'énergie renouvelable non détaillée supplémentaire (GWh/an)

3

10,5

Consommation de bois énergie supplémentaire (GWh/an)

0

11

A6-002.2

RÉFLÉCHIR À UNE GESTION COMMUNALE DU PATRIMOINE FORESTIER POUR LE CHAUFFAGE DES BÂTIMENTS MUNICIPAUX

dernière modification au 2024-04-18

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ACTION

Axe stratégique du PCAET

AXE 6 – DÉVELOPPER LES ÉNERGIES RENOUVELABLES ET TENDRE VERS LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE



Descriptif de l'action

Objectif opérationnel :

2. Réfléchir la production d'énergie renouvelable en lien avec le bois et la méthanisation

Descriptif :

Avec l'augmentation continue des coûts énergétiques, la commune de Buis-les-Baronnies souhaite analyser la faisabilité et la pertinence d'utiliser le patrimoine forestier communal pour alimenter le chauffage des bâtiments publics sur son territoire.

Le projet s'organise autour de 3 axes principaux d'intervention :

1. Sobriété énergétique / chauffage bois – En complément des actions de maintenance préventive, de mises aux normes réglementaires et de rénovation énergétiques des bâtiments municipaux, ce projet vise à renforcer l'usage de modalités de « chauffage bois » dans les bâtiments publics du territoire.
2. Filière bois locale – La commune souhaite vérifier la pertinence et la faisabilité de « se couper du marché énergétique » en exploitant de manière durable (maintien du couvert végétal) les ressources forestières communales pour le chauffage des bâtiments publics de son territoire.
3. Valorisation et protection des forêts communales - La commune souhaite vérifier la pertinence et la faisabilité de compléter la gestion des deux parcelles communales principales par un aménagement de ces sites qui permettent des actions de valorisation, de prévention et de luttés contre les incendies, et d'agro-sylvo-pastoralisme.

Cible(s)

Communes

Articulation avec les démarches de planification locales

programme « Petites Villes de Demain » et étude SDIE-F (Schéma Directeur immobilier et Énergétique – Foncier) de Buis-les-Baronnies

EVALUATION INITIALE

Année de début

2024

Année d'échéance

2030

État

A venir

Thématique(s) concernée(s)

Energies renouvelables - Émissions de GES - Adaptation -

Difficultés identifiées

ACTEURS

Porteur de l'action	Commune de Buis-les-Baronnies
Typologie de porteur	Commune
Rôle de l'EPCI	Coordinateur
Commission thématique	Commission A : Scot – PLUi – PCAET – Transition écologique – Transport
Partenaire(s) et leurs typologie(s)	

MOYENS NÉCESSAIRES

Investissements	0 €	Frais de fonctionnement	0 €/an
Subventions			

Moyens matériels

En attente des résultats d'une étude de faisabilité pour estimer les coûts.

CALENDRIERS ET COMMENTAIRES

Calendrier

Cibles de réalisation :

- 1^{ere} phase d'audit énergétique mise en œuvre avant fin 2024
- Avant-projet « filière bois / chauffage » formalisé avant fin 2024
- 1^e phase de travaux de rénovation énergétique finalisée avant fin 2025
- 2^e phase d'audit énergétique mise en œuvre avant fin 2025
- Projet de gestion forestière lancé avant fin 2025

Commentaire

Articulation avec le programme TACCT (adaptation et/ou atténuation) :
Adaptation et atténuation

INDICATEUR(S) DE SUIVI

Intitulé de l'indicateur	Réalisé	Objectif à échéance
Production de biomasse énergie supplémentaire (chaleur) (GWh/an)	0	0
Production d'électricité renouvelable supplémentaire (GWh/an)	0	0

A6-002.3

ÉLABORER UNE RÉFLEXION AUTOUR DU POTENTIEL DE LA MÉTHANISATION AVEC LES EXPLOITATIONS AGRICOLES

dernière modification au 2024-04-29

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ACTION

Axe stratégique du PCAET

AXE 6 – DÉVELOPPER LES ÉNERGIES RENOUVELABLES ET TENDRE VERS LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE



Descriptif de l'action

Objectif opérationnel :

2. Réfléchir la production d'énergie renouvelable en lien avec le bois et la méthanisation

Descriptif :

Projet en émergence. Installation d'un micro méthaniseur agricole (pour les pailles de lavande et autres déchets verts).

Raccordement direct pour les riverains, pour une meilleure acceptation du projet.

Cible(s)

Habitants et entreprises de l'intercommunalité

Articulation avec les démarches de planification locales

PLU, SCoT, SRADDET

EVALUATION INITIALE

Année de début	2024	Année d'échéance	2030	État	A venir
----------------	------	------------------	------	------	---------

Thématique(s) concernée(s)

Energies renouvelables -

Difficultés identifiées

Tensions riveraines sur la possible installation d'un méthaniseur qui a ralenti l'émergence du projet.

ACTEURS

Porteur de l'action : Agriculteurs

Typologie de porteur : Acteur privé

Rôle de l'EPCI : Autre

Commission thématique : Commission A : Scot – PLUi – PCAET – Transition écologique – Transport

Partenaire(s) et leurs typologie(s)

Région (Financier) - ADEME (Financier) - Région (Financier) - Région AURA ? (Financier) - Région AURA et ADEME, CCBDP (Financier) - CD26 (Financier)

MOYENS NÉCESSAIRES

Investissements	0 €	Frais de fonctionnement	0 €/an
Subventions			
Moyens matériels			

CALENDRIERS ET COMMENTAIRES

Calendrier

Commentaire

Articulation avec le programme TACCT (adaptation et/ou atténuation) :
Adaptation et atténuation

INDICATEUR(S) DE SUIVI

Intitulé de l'indicateur	Réalisé	Objectif à échéance
Déchets comme intrants (T/an)	0	0
Production d'électricité renouvelable supplémentaire (GWh/an)	0	43
Production de méthanisation supplémentaire (électricité) (GWh/an)	0	43
Production d'énergie renouvelable non détaillée supplémentaire (GWh/an)	0	43
Unités de méthanisation créées (cogénération) (unités)	0	3

A6-003.1

ELABORER UN SCHEMA DIRECTEUR DES ENERGIES

dernière modification au 2024-04-10

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ACTION

Axe stratégique du PCAET

AXE 6 – DÉVELOPPER LES ÉNERGIES RENOUVELABLES ET TENDRE VERS LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE



Descriptif de l'action

Objectif opérationnel :

3. Capitaliser de manière ambitieuse et raisonnée sur le potentiel de production d'énergies renouvelables du territoire

Descriptif :

Il s'agit d'une démarche volontaire d'une collectivité territoriale « au croisement des exercices de stratégie énergétique, de planification territoriale et de programmation opérationnelle ». L'action vise à réaliser une étude sur les potentiels en PV et solaire thermique (en lien avec une rénovation de toiture par exemple), d'adapter les capacités du réseau et d'observer finement le potentiel exact par commune.

Expérimentation sur l'adaptation des réseaux.

Cible(s)

Habitants et entreprises de l'intercommunalité, communes

Articulation avec les démarches de planification locales

Charte du PNR et Plan de paysage, SCoT, PLU, Zones d'accélération des ENR, Schéma directeur des réseaux

EVALUATION INITIALE

Année de début	2026	Année d'échéance	2030	État	A venir
----------------	------	------------------	------	------	---------

Thématique(s) concernée(s)

Energies renouvelables - Émissions de GES -

Difficultés identifiées

Engagement possible seulement avec le prochain mandat car difficulté pour investir encore sur des études suite au PCAET.

ACTEURS

Porteur de l'action	CCBDP
Typologie de porteur	Intercommunalité
Rôle de l'EPCI	Porteur
Commission thématique	Commission A : Scot – PLUi – PCAET – Transition écologique – Transport

Partenaire(s) et leurs typologie(s)

Région AURA et ADEME, CCBDP (Financier) - CD26 (Financier)

MOYENS NÉCESSAIRES

Investissements

0 €

Frais de fonctionnement

0 €/an

Subventions

Moyens matériels

CALENDRIERS ET COMMENTAIRES

Calendrier

Commentaire

Articulation avec le programme TACCT (adaptation et/ou atténuation) :

Atténuation

INDICATEUR(S) DE SUIVI

Intitulé de l'indicateur

Réalisé Objectif à
échéance

A6-003.2

DÉSAMIANTER ET OPTIMISER LES ENR DE TOITURES BIEN EXPOSÉES

dernière modification au 2024-05-02

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ACTION

Axe stratégique du PCAET

AXE 6 – DÉVELOPPER LES ÉNERGIES RENOUVELABLES ET TENDRE VERS LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE



Descriptif de l'action

Objectif opérationnel :

3. Capitaliser de manière ambitieuse et raisonnée sur le potentiel de production d'énergies renouvelables

Descriptif :

Accompagnement technique et administratif. Réflexion entre autoconsommation et réinjection dans le réseau selon les possibilités. Cette démarche a été menée en lien avec les Centrales Villageoises. Cela demande une sélection des toitures les mieux exposées et des structures les plus adaptées à recevoir des PV en toiture.

Cible(s)

Habitants propriétaires, communes, entreprises

Articulation avec les démarches de planification locales

Charte du PNR, PLU.

EVALUATION INITIALE

Année de début	2022	Année d'échéance	2030	État	En cours
----------------	------	------------------	------	------	----------

Thématique(s) concernée(s)

Energies renouvelables - Émissions de GES - Adaptation -

Difficultés identifiées

Démarche qui fonctionne essentiellement avec des subventions. En attente d'une nouvelle édition de l'aide de la Région.

ACTEURS

Porteur de l'action	PNR, Centrales Villageoises
Typologie de porteur	Etablissement public
Rôle de l'EPCI	Coordinateur
Commission thématique	Commission A : Scot – PLUi – PCAET – Transition écologique – Transport
Partenaire(s) et leurs typologie(s)	Région AURA (Financier) - CEE Génération vélo (Financier)

MOYENS NÉCESSAIRES

Investissements

0 €

Frais de fonctionnement

0 €/an

Subventions

Moyens matériels

CALENDRIERS ET COMMENTAIRES

Calendrier

Commentaire

Articulation avec le programme TACCT (adaptation et/ou atténuation) :
Adaptation et atténuation

INDICATEUR(S) DE SUIVI

Intitulé de l'indicateur

Réalisé

Objectif à
échéance

Installation solaires photovoltaïques (individuelles) (installations)

0

2100

Installation solaires photovoltaïques (grandes toitures) (installations)

0

0

A6-003.3

AMÉLIORER LES RÉSEAUX ÉLECTRIQUES POUR L'AUTOCONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE

dernière modification au 2024-04-18

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ACTION

Axe stratégique du PCAET

AXE 6 – DÉVELOPPER LES ÉNERGIES RENOUVELABLES ET TENDRE VERS LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE



Descriptif de l'action

Objectif opérationnel :

3. Capitaliser de manière ambitieuse et raisonnée sur le potentiel de production d'énergies renouvelables du territoire

Descriptif :

Afin de pouvoir tendre vers une production d'électricité sur le territoire, le développement des ENR est nécessaire via la création d'un poste source à Buis-les-Baronnies et le renforcement de celui de Nyons. Les réseaux en basse tension gérés par ENEDIS étant trop faible pour de la réinjection, les projets en autoconsommation individuelle et collective sont privilégiés en lien avec le soutien des projets citoyens comme les centrales villageoises. L'incitation des Zones d'accélération (loi APER) est majeure pour le territoire.

Cible(s)

Habitants et entreprises de l'intercommunalité

Articulation avec les démarches de planification locales

S3ENR, SCot RPB, SRADDET, Charte du PNR, Projet de territoire, Schéma Directeur Réseaux par l'AODE, Loi APER.

EVALUATION INITIALE

Année de début	2023	Année d'échéance	2026	État	En cours
----------------	------	------------------	------	------	----------

Thématique(s) concernée(s)

Consommations énergétiques - Energies renouvelables - Réseaux énergétiques -

Difficultés identifiées

La création d'un nouveau post source sera nécessaire mais couteux dans l'investissement par RTE.

ACTEURS

Porteur de l'action	Communes + CCBDP + Entreprises + habitants
Typologie de porteur	Commune
Rôle de l'EPCI	Incitateur
Commission thématique	Commission A : Scot – PLUi – PCAET – Transition écologique – Transport

Partenaire(s) et leurs typologie(s)

Enedis (Technique) - PNR des Baronnies Provençales (Technique) - DDT26 (Technique) - RTE (Technique)

MOYENS NÉCESSAIRES

Investissements 0 € Frais de fonctionnement 0 €/an

Subventions

Moyens matériels

CALENDRIERS ET COMMENTAIRES

Calendrier

Commentaire

Articulation avec le programme TACCT (adaptation et/ou atténuation) :

Atténuation

INDICATEUR(S) DE SUIVI

Intitulé de l'indicateur	Réalisé	Objectif à échéance
Communes engagées (communes)	0	0
Poste source créés (nombre)	0	1
Réseaux améliorés (km)	0	0
Communes raccordés (nombre)	0	0

A6-003.4

INSTALLER DES OMBRIÈRES PHOTOVOLTAÏQUES SUR CERTAINS PARKINGS

dernière modification au 2024-05-06

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ACTION

Axe stratégique du PCAET

**AXE 6 – DÉVELOPPER LES ÉNERGIES ET TENDRE VERS LA
SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE**

Descriptif de l'action

Objectif Opérationnel :

3. Capitaliser de manière ambitieuse et raisonnée sur le potentiel de production d'EnR

Descriptif :

La commune de Nyons souhaite installer des ombrières photovoltaïques sur certains parkings.
D'autres communes pourront s'engager sur cette action.

Cible(s)

Articulation avec les démarches de planification locales

EVALUATION INITIALE

Année de début	2025	Année d'échéance	2030	État	A venir
----------------	------	------------------	------	------	---------

Thématique(s) concernée(s)

Energies renouvelables - Émissions de GES - Adaptation -

Difficultés identifiées

ACTEURS

Porteur de l'action Commune de Nyons

Typologie de porteur Commune

Rôle de l'EPCI Relais de communication

Commission thématique Commission A : Scot – PLUi – PCAET – Transition écologique – Transport

Partenaire(s) et leurs typologie(s)

MOYENS NÉCESSAIRES

Investissements	0 €	Frais de fonctionnement	0 €/an
Subventions			
Moyens matériels			

CALENDRIERS ET COMMENTAIRES

Calendrier

Commentaire

Articulation avec le programme TACCT (adaptation et/ou atténuation) :
Adaptation et atténuation

INDICATEUR(S) DE SUIVI

Intitulé de l'indicateur	Réalisé	Objectif à échéance
Installation solaires photovoltaïques (individuelles) (installations)	0	90

A6-003.5

DÉVELOPPER LA PRODUCTION D'ENR SOLAIRE THERMIQUE

dernière modification au 2024-05-03

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ACTION

Axe stratégique du PCAET

AXE 6 – DÉVELOPPER LES ÉNERGIES RENOUVELABLES ET TENDRE VERS LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE



Descriptif de l'action

Objectif opérationnel :

3. Capitaliser de manière ambitieuse et raisonnée sur le sur le potentiel de production d'énergies renouvelables

Cible(s)

Habitants, entreprises, communes

Articulation avec les démarches de planification locales

Loi APER et zones d'accélération d'ENR

EVALUATION INITIALE

Année de début	2023	Année d'échéance	2030	État	En cours
----------------	------	------------------	------	------	----------

Thématique(s) concernée(s)

Energies renouvelables -

Difficultés identifiées

ACTEURS

Porteur de l'action CCBDP

Typologie de porteur Intercommunalité

Rôle de l'EPCI Incitateur

Commission thématique Commission A : Scot – PLUi – PCAET – Transition écologique – Transport

Partenaire(s) et leurs typologie(s)

MOYENS NÉCESSAIRES

Investissements

0 €

Frais de fonctionnement

0 €/an

Subventions

Moyens matériels

CALENDRIERS ET COMMENTAIRES

Calendrier

Commentaire

INDICATEUR(S) DE SUIVI

Intitulé de l'indicateur	Réalisé	Objectif à échéance
Production d'électricité renouvelable supplémentaire (GWh/an)	3	21
Production d'énergie renouvelable non détaillée supplémentaire (GWh/an)	3	21
Chauffe-eau solaire collectif supplémentaire (installations)	0	260
Chauffe-eau solaire individuel supplémentaire (installations)	0	26
Production solaire thermique supplémentaire (GWh/an)	3	21

A6-004.1

TENDRE VERS UNE BAISSSE DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE DES COMMUNES LIÉ À L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

dernière modification au 2024-05-03

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ACTION

Axe stratégique du PCAET

AXE 6 – DÉVELOPPER LES ÉNERGIES RENOUVELABLES ET TENDRE VERS LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE



Descriptif de l'action

Objectif Opérationnel :

4. Tendre vers la sobriété énergétique

Descriptif :

Agir sur une diversité de leviers (éclairage led, extinction de l'éclairage public, baisse du chauffage de la piscine, etc.).

Châteauneuf de Bordette : éclairage public 100% solaire et led

Les Pilles et Sahune : éclairage public 100% led

Buis-les-Baronnies : Rénovation des sites prioritaires d'éclairage publics, maintien et renforcement des actions de sobriété de l'hiver 2022/2023

Nyons : extinction de l'éclairage public, passage des éclairages du stade en LED.

Cible(s)

Communes

Articulation avec les démarches de planification locales

EVALUATION INITIALE

Année de début	2024	Année d'échéance	2028	État	En cours
----------------	------	------------------	------	------	----------

Thématique(s) concernée(s)

Consommations énergétiques - Energies renouvelables - Réseaux énergétiques - Précarité énergétique -

Difficultés identifiées

ACTEURS

Porteur de l'action Communes

Typologie de porteur Commune

Rôle de l'EPCI Coordinateur

Commission thématique Commission A : Scot – PLUi – PCAET – Transition écologique – Transport

Partenaire(s) et leurs typologie(s)

SDED (Technique) - CEDER (Technique)

MOYENS NÉCESSAIRES

Investissements

0 €

Frais de fonctionnement

0 €/an

Subventions

Moyens matériels

CALENDRIERS ET COMMENTAIRES

Calendrier

Commentaire

Articulation avec le programme TACCT (adaptation et/ou atténuation) :

Atténuation

INDICATEUR(S) DE SUIVI

Intitulé de l'indicateur

Réalisé

Objectif à
échéance

Consommation énergétique totale (kWh/an)

0

0

Villes et villages étoilés supplémentaires (nombre)

7

17

Consommation d'électricité économisée (GWh/an)

0

0

Consommation d'énergie non détaillée économisée (GWh/an)

0

4,2

A6-004.2

RÉORGANISER LES USAGES ET RÉNOVER DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

dernière modification au 2024-05-02

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ACTION

Axe stratégique du PCAET

**AXE 6 – DÉVELOPPER LES ÉNERGIES RENOUVELABLES ET
TENDRE VERS LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE**

Descriptif de l'action

Objectif Opérationnel :

4. Tendre vers la sobriété énergétique

Descriptif :

Buis-les-Baronnies : réorganisation des usages & aménagements éventuels, ajustement des modalités de gestion, rénovation des bâtiments prioritaires dans le cadre d'un SDIE Foncier.

D'autres communes pourront s'engager dans cette action.

Mérindol les Oliviers : accompagnement du CAUE (convention).

Cible(s)

Communes

Articulation avec les démarches de planification locales

PLU

EVALUATION INITIALE

Année de début

2024

Année d'échéance

2030

État

A venir

Thématique(s) concernée(s)

Consommations énergétiques - Energies renouvelables - Émissions de GES - Adaptation -

Difficultés identifiées

Coût des travaux malgré les aides.

ACTEURS

Porteur de l'action

Communes

Typologie de porteur

Commune

Rôle de l'EPCI

Relais de communication

Commission thématique

Commission A : Scot – PLUi – PCAET – Transition écologique – Transport

Partenaire(s) et leurs typologie(s)

CD26 (Financier) - Région AURA (Financier)

MOYENS NÉCESSAIRES

Investissements	0 €	Frais de fonctionnement	0 €/an
Subventions			
Moyens matériels			

CALENDRIERS ET COMMENTAIRES

Calendrier

Commentaire

Articulation avec le programme TACCT (adaptation et/ou atténuation) :
Adaptation et atténuation

INDICATEUR(S) DE SUIVI

Intitulé de l'indicateur	Réalisé	Objectif à échéance
Consommation d'énergie non détaillée économisée (GWh/an)	0	0

A6-004.3

ANIMER LA CELLULE DE TRAVAIL "ÉCONOMIE D'ÉNERGIE" À NYONS

dernière modification au 2024-04-18

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ACTION

Axe stratégique du PCAET

**AXE 6 – DÉVELOPPER LES ÉNERGIES RENOUVELABLES ET
TENDRE VERS LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE**

Descriptif de l'action

Objectif opérationnel :

4. Tendre vers la sobriété énergétique

Descriptif :

Cellule mise en place par la Commune de Nyons, composée d'élus et d'agents de la commune afin d'optimiser les consommations de la commune de Nyons.

Cible(s)

Commune

Articulation avec les démarches de planification locales

PLU

EVALUATION INITIALE

Année de début	2022	Année d'échéance	2030	État	En cours
----------------	------	------------------	------	------	----------

Thématique(s) concernée(s)

Consommations énergétiques - Energies renouvelables - Émissions de GES -

Difficultés identifiées

ACTEURS

Porteur de l'action Commune de Nyons

Typologie de porteur Commune

Rôle de l'EPCI Relais de communication

Commission thématique Commission A : Scot – PLUi – PCAET – Transition écologique – Transport

Partenaire(s) et leurs typologie(s)

MOYENS NÉCESSAIRES

Investissements

0 €

Frais de fonctionnement

0 €/an

Subventions

Moyens matériels

CALENDRIERS ET COMMENTAIRES

Calendrier

Commentaire

Articulation avec le programme TACCT (adaptation et/ou atténuation) :

Atténuation

INDICATEUR(S) DE SUIVI

Intitulé de l'indicateur

Réalisé

Objectif à
échéance

Consommation d'électricité économisée (GWh/an)

0

0

Consommation d'énergie non détaillée économisée (GWh/an)

0

0

A6-004.4

ORGANISER L'INFORMATION AUPRÈS DU GRAND PUBLIC SUR LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

dernière modification au 2024-05-03

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ACTION

Axe stratégique du PCAET

AXE 6 – DÉVELOPPER LES ÉNERGIES RENOUVELABLES ET TENDRE VERS LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE



Descriptif de l'action

Objectif opérationnel :

4. Tendre vers la sobriété énergétique

Descriptif :

Une réunion publique a été réalisée en 2022 et une est à venir en 2024 par la Ville de Nyons. Nyons-info : plusieurs numéros abordent la sobriété énergétique.

D'autres communes pourrons s'engager dans cette action.

Cible(s)

Articulation avec les démarches de planification locales

EVALUATION INITIALE

Année de début	2022	Année d'échéance	2030	État	En cours
----------------	------	------------------	------	------	----------

Thématique(s) concernée(s)

Consommations énergétiques - Energies renouvelables - Émissions de GES -

Difficultés identifiées

ACTEURS

Porteur de l'action CCDB + Communes

Typologie de porteur Commune

Rôle de l'EPCI Coordinateur

Commission thématique Commission A : Scot – PLUi – PCAET – Transition écologique – Transport

Partenaire(s) et leurs typologie(s)

MOYENS NÉCESSAIRES

Investissements

0 €

Frais de fonctionnement

0 €/an

Subventions

Moyens matériels

CALENDRIERS ET COMMENTAIRES

Calendrier

Commentaire

Articulation avec le programme TACCT (adaptation et/ou atténuation) :

Atténuation

INDICATEUR(S) DE SUIVI

Intitulé de l'indicateur

Réalisé

Objectif à
échéance

Public touché (personnes)

0

0

Consommation d'énergie non détaillée économisée (GWh/an)

0

22

AXE VII

Aménager le territoire plus durablement



A7-001.1

CONSTRUIRE UNE CHARTE INTERCOMMUNALE D'AMÉNAGEMENT DURABLE ET RÉSILIENTE

dernière modification au 2024-04-10

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ACTION

Axe stratégique du PCAET

AXE 7 – AMÉNAGER LE TERRITOIRE PLUS DURABLEMENT



Descriptif de l'action

Objectif opérationnel :

1. Adapter la stratégie territoriale en matière d'aménagement et d'urbanisme aux contextes futurs

Descriptif :

Dans un contexte de planification supra-communautaire, et sur la base d'études déjà réalisée à l'échelle locale (travail d'étudiant pour la commune d'Aubres) avec un cahier de préconisations pour la réalisation d'actions, il s'agit d'intégrer ces réflexions liées aux spécificités du territoire au sein de l'élaboration du SCoT. Le paysage est un prisme pour parler d'aménagement durable, dans la prise en compte dans les docs d'urbanisme par les communes et territoires concernés (PLUi à venir, SCoT pour une logique globale, sobriété foncière pour tendre vers la Zéro Artificialisation Nette). En complément, des formations auprès des prescripteurs en matière d'aménagements (changement de certaines pratiques...) pourraient permettre une montée en compétences des acteurs locaux.

Cible(s)

Habitants de l'intercommunalité

Articulation avec les démarches de planification locales

SCoT, PLUi à venir, PLU, PLH, Charte du PNR

EVALUATION INITIALE

Année de début	2026	Année d'échéance	2030	État	A venir
----------------	------	------------------	------	------	---------

Thématique(s) concernée(s)

Émissions de GES - Séquestration carbone - Adaptation -

Difficultés identifiées

Sans PLUi, difficulté à rendre opérationnelle des actions stratégiques transversales.

ACTEURS

Porteur de l'action	CCBDP
Typologie de porteur	Intercommunalité
Rôle de l'EPCI	Porteur
Commission thématique	Commission A : Scot – PLUi – PCAET – Transition écologique – Transport

Partenaire(s) et leurs typologie(s)

CD26 (Technique) - PNR des Baronnies Provençales (Technique) - CAUE (Technique)

MOYENS NÉCESSAIRES

Investissements

0 €

Frais de fonctionnement

0 €/an

Subventions

Moyens matériels

CALENDRIERS ET COMMENTAIRES

Calendrier

Commentaire

Articulation avec le programme TACCT (adaptation et/ou atténuation) :

Adaptation et atténuation

INDICATEUR(S) DE SUIVI

Intitulé de l'indicateur

Réalisé Objectif à
 échéance

A7-001.2

DÉSIMPÉRMÉABILISER ET VÉGÉTALISER LES CENTRES BOURGS ET LES ÉCOLES

dernière modification au 2024-04-19

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ACTION

Axe stratégique du PCAET



AXE 7 – AMÉNAGER LE TERRITOIRE PLUS DURABLEMENT

Descriptif de l'action

Objectif opérationnel :

1. Adapter la stratégie territoriale en matière d'aménagement et d'urbanisme aux contextes futurs

Descriptif :

Cette action se mène dans une démarche d'urbanisme favorable à la santé.

La commune de Buis-les-Baronnies est motrice sur ce sujet (PVD). La commune de Nyons est également engagée dans cette action. Les cours d'école de Nyons (Sauve), Aubres et Venterol sont ou seront prochainement végétalisés. D'autres communes pourront s'engager dans cette action.

Cible(s)

Communes

Articulation avec les démarches de planification locales

PLUi à venir, SCOT (axe de travail dans la commission santé), PLU, CLS.

EVALUATION INITIALE

Année de début	2023	Année d'échéance	2030	État	En cours
----------------	------	------------------	------	------	----------

Thématique(s) concernée(s)

Qualité de l'air - Adaptation -

Difficultés identifiées

Démarche à comptabiliser afin de tendre vers le ZAN en 2050.

ACTEURS

Porteur de l'action Communes

Typologie de porteur Commune

Rôle de l'EPCI Incitateur

Commission thématique Commission A : Scot – PLUi – PCAET – Transition écologique – Transport

Partenaire(s) et leurs typologie(s)

PNR des Baronniees Provençales (Technique) - ARS (Technique)

MOYENS NÉCESSAIRES

Investissements

0 €

Frais de fonctionnement

0 €/an

Subventions

Moyens matériels

CALENDRIERS ET COMMENTAIRES

Calendrier

Projet existant à l'école d'Aubres.

Commentaire

Articulation avec le programme TACCT (adaptation et/ou atténuation) :

Adaptation

INDICATEUR(S) DE SUIVI

Intitulé de l'indicateur

Réalisé

Objectif à
échéance

Surfaces supplémentaires désimperméabilisés et/ou végétalisés (m²)

0

0

Ecoles avec une cours désimperméabilisées et/ou végétalisées (nombre)

0

18

A7-001.3

ACCOMPAGNER LES PROJETS D'AMÉNAGEMENT DURABLE (ZAC, ETC.)

dernière modification au 2024-04-19

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ACTION

Axe stratégique du PCAET

AXE 7 – AMÉNAGER LE TERRITOIRE PLUS DURABLEMENT

Descriptif de l'action

Objectif opérationnel :

1. Adapter la stratégie territoriale en matière d'aménagement et d'urbanisme aux contextes futurs

Descriptif :

Démarche AMU visant à accompagner les projets d'aménagement dans les ZA et les ZAC pour une intégration de la notion de durabilité en énergie (sobriété et passivité des bâtiments), en lien avec la question des usages (mobilités, services), avec une dimension sociale (mixité intergénérationnelle, habitat partagé, hybridation des usages...).

Projet en émergence, d'un lieu hybride sur la ZAE du Grand Tilleul entre Sanisphère et Bivouak (lot ZA) par délibération 017 2020.

Projet de ZAC des Terrasses de Salerand sur la commune de Nyons.

Cible(s)

Elus locaux, agents territoriaux

Articulation avec les démarches de planification locales

PLU + SCoT

EVALUATION INITIALE

Année de début	2026	Année d'échéance	2030	État	A venir
----------------	------	------------------	------	------	---------

Thématique(s) concernée(s)

Émissions de GES - Adaptation -

Difficultés identifiées

Projets multi partenariaux complexes et longs dans l'émergence puis le suivi.

ACTEURS

Porteur de l'action CCBDP et Communes

Typologie de porteur Intercommunalité

Rôle de l'EPCI Porteur

Commission thématique

Commission D : Économie – Agriculture – Artisanat – Commerce – ZAE – Contrats et Programmes de développement ; Commission A : Scot – PLUi – PCAET – Transition écologique – Transport

Partenaire(s) et leurs typologie(s)

CCBDP, bailleurs sociaux, élus, communauté citoyenne, CAUE (Technique)

MOYENS NÉCESSAIRES

Investissements

0 €

Frais de fonctionnement

0 €/an

Subventions

Moyens matériels

CALENDRIERS ET COMMENTAIRES

Calendrier

Délibération du 13/02/2024

Commentaire

Articulation avec le programme TACCT (adaptation et/ou atténuation) :

Adaptation et atténuation

INDICATEUR(S) DE SUIVI

Intitulé de l'indicateur

Réalisé

Objectif à
échéance

Projets de d'aménagement accompagnés (nombre)

0

0

Projets d'aménagement soutenus (nombre)

0

0

A7-002.1

RENFORCER LA PRÉSENCE DE RÉSERVOIRS DE BIODIVERSITÉ AINSI QUE LES TRAMES VERTES, BLEUES, BRUNES ET NOIRES

dernière modification au 2024-04-10

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ACTION

Axe stratégique du PCAET

AXE 7 – AMÉNAGER LE TERRITOIRE PLUS DURABLEMENT



Descriptif de l'action

Objectif opérationnel :

2. Placer la préservation de la biodiversité comme enjeu prioritaire dans les réflexions sur l'aménagement du territoire

Descriptif :

Intégrer la trame noire dans l'aménagement et l'appréhension du territoire afin de préserver la vie nocturne. Préserver les différents habitats naturels du territoire (identification, zonage...).

Préserver les espèces menacées et remarquables du territoire (médiation, mise en place de niveaux de protection...).

Un ABC intercommunal est en réflexion.

Dans le cadre de la mission Natura 2000 du Parc.

Cible(s)

Articulation avec les démarches de planification locales

PLUi à venir, PLU, Charte du PNR, SCOT

EVALUATION INITIALE

Année de début	2023	Année d'échéance	2030	État	En cours
----------------	------	------------------	------	------	----------

Thématique(s) concernée(s)

Séquestration carbone -

Difficultés identifiées

Suivi des démarches de planification réglementaire pour qualifier les zones à préserver et suivi d'une animation territoriale auprès de la population.

ACTEURS

Porteur de l'action	PNR des Baronnies Provençales
---------------------	-------------------------------

Typologie de porteur	Etablissement public
----------------------	----------------------

Rôle de l'EPCI	Relais de communication
----------------	-------------------------

Commission thématique	Commission C : Activités et aménagements de Pleine Nature – Mobilité douce
-----------------------	--

Partenaire(s) et leurs typologie(s)

CCBDP (Technique)

MOYENS NÉCESSAIRES

Investissements

0 €

Frais de fonctionnement

0 €/an

Subventions

Moyens matériels

CALENDRIERS ET COMMENTAIRES

Calendrier

Commentaire

Articulation avec le programme TACCT (adaptation et/ou atténuation) :

Adaptation et atténuation

INDICATEUR(S) DE SUIVI

Intitulé de l'indicateur

Réalisé

Objectif à
échéance

Surfaces protégées (hectares)

0

0

Communes engagées (communes)

0

0

A7-002.2

PRÉSERVER ET RESTAURER LES RIPISYLVES AU SEIN DES CORRIDORS FLUVIAUX

dernière modification au 2024-04-11

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ACTION

Axe stratégique du PCAET

AXE 7 – AMÉNAGER LE TERRITOIRE PLUS DURABLEMENT



Descriptif de l'action

Objectif opérationnel :

2. Placer la préservation de la biodiversité comme enjeu prioritaire dans les réflexions sur l'aménagement du territoire

Descriptif :

Existence du SDAGE et élaboration du SAGE du Lez (compatibilité avec PLU) dans la compétence GEMAPI.

Cible(s)

Articulation avec les démarches de planification locales

SDAGE, SAGE, PLU, PLUi et PTGE (à venir).

EVALUATION INITIALE

Année de début	2023	Année d'échéance	2030	État	En cours
----------------	------	------------------	------	------	----------

Thématique(s) concernée(s)

Séquestration carbone - Adaptation -

Difficultés identifiées

Coordination globale et transversale entre les acteurs de l'eau pour une compatibilité entre les documents de planification et les actions opérationnelles.

Accès à l'eau en propriété privé.

ACTEURS

Porteur de l'action	Syndicats de rivière
Typologie de porteur	Etablissement public
Rôle de l'EPCI	Coordinateur
Commission thématique	Commission I : Coordination et gestion GEMAPI (SMEA, SMOP, SMIGIBA, SMBVL) – Irrigation

Partenaire(s) et leurs typologie(s)

CCBDP (Interne) - CCBDP (Interne) - Service transition écologique CCBDP (Interne) - Service mutualisation
CCBDP (Interne) - Services techniques CCBDP (Interne)

MOYENS NÉCESSAIRES

Investissements	0 €	Frais de fonctionnement	0 €/an
Subventions			

Moyens matériels

CALENDRIERS ET COMMENTAIRES

Calendrier

Commentaire

Articulation avec le programme TACCT (adaptation et/ou atténuation) :
Adaptation

INDICATEUR(S) DE SUIVI

Intitulé de l'indicateur	Réalisé	Objectif à échéance
Elaboration du SAGE sur les bassins versants de la CCBDP (nombre de SAGE)	1	5

A7-002.3

EVITER TOUTE NOUVELLE DÉGRADATION DES ZONES HUMIDES

dernière modification au 2024-04-11

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ACTION

Axe stratégique du PCAET

AXE 7 – AMÉNAGER LE TERRITOIRE PLUS DURABLEMENT

Descriptif de l'action

Objectif opérationnel :

2. Placer la préservation de la biodiversité comme enjeu prioritaire dans les réflexions sur l'aménagement du territoire

Descriptif :

Mention des zonage dans les documents d'urbanisme.

Anticipation sur les risques d'inondation (rôle de zone tampon).

Participation de la CCBDP aux COTECH Aires protégées.

Cible(s)

Articulation avec les démarches de planification locales

PLU, PLUi, SCoT, PTGE

EVALUATION INITIALE

Année de début 2023 Année d'échéance 2030 État En cours

Thématique(s) concernée(s)

Émissions de GES - Séquestration carbone - Adaptation -

Difficultés identifiées

Moyens limités de la police de l'environnement et de la police de l'eau.

ACTEURS

Porteur de l'action DDT

Typologie de porteur Etablissement public

Rôle de l'EPCI Incitateur

Commission thématique Commission C : : Activités et aménagements de Pleine Nature – Mobilité douce

Partenaire(s) et leurs typologie(s)

CCBDP (Interne)

MOYENS NÉCESSAIRES

Investissements

0 €

Frais de fonctionnement

0 €/an

Subventions

Moyens matériels

CALENDRIERS ET COMMENTAIRES

Calendrier

Commentaire

Articulation avec le programme TACCT (adaptation et/ou atténuation) :
Adaptation et atténuation

INDICATEUR(S) DE SUIVI

Intitulé de l'indicateur

Réalisé

Objectif à
échéance

Zones humides renaturées (m²)

0

0

Actes de police en cas de dégradation par an (décharges sauvage) (Nombre)

0

0

A7-002.4

PROPOSER UNE FORMATION AUX ÉLUS SUR LE RÔLE DE LA BIODIVERSITÉ EN LIEN AVEC LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

dernière modification au 2024-03-06

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ACTION

Axe stratégique du PCAET

AXE 7 – AMÉNAGER LE TERRITOIRE PLUS DURABLEMENT



Descriptif de l'action

Objectif opérationnel :

2. Placer la préservation de la biodiversité comme enjeu prioritaire dans les réflexions sur l'aménagement du territoire

Descriptif :

Apporter de la connaissance et une approche par milieu concernant la Trame Verte et Bleue, travailler sur l'identification des corridors écologiques sur la présence de zones protégées (ZNIEFF, Natura 2000, etc.), sur l'identification des fonctionnalités écologiques

Cible(s)

Elus communautaires et municipaux

Articulation avec les démarches de planification locales

EVALUATION INITIALE

Année de début	2023	Année d'échéance	2030	État	En cours
----------------	------	------------------	------	------	----------

Thématique(s) concernée(s)

Séquestration carbone - Adaptation -

Difficultés identifiées

ACTEURS

Porteur de l'action PNR des Baronnies Provençales

Typologie de porteur Etablissement public

Rôle de l'EPCI Coordinateur

Commission thématique Commission A : Scot – PLUi – PCAET – Transition écologique – Transport

Partenaire(s) et leurs typologie(s)

Service transition écologique CCBDP (Interne) - Service mutualisation CCBDP (Interne)

MOYENS NÉCESSAIRES

Investissements

0 €

Frais de fonctionnement

0 €/an

Subventions

Moyens matériels

CALENDRIERS ET COMMENTAIRES

Calendrier

Commentaire

Articulation avec le programme TACCT (adaptation et/ou atténuation) :

Adaptation

INDICATEUR(S) DE SUIVI

Intitulé de l'indicateur

Réalisé

Objectif à
échéance

Public participant (personnes)

0

0

A7-002.5

FAVORISER UNE GESTION DURABLE DES ESPACES VERTS COMMUNAUX ET INTERCOMMUNAUX

dernière modification au 2024-05-03

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ACTION

Axe stratégique du PCAET

AXE 7 – AMÉNAGER LE TERRITOIRE PLUS DURABLEMENT



Descriptif de l'action

Objectif opérationnel :

2. Placer la préservation de la biodiversité comme enjeu prioritaire dans les réflexions sur l'aménagement du territoire

Descriptif :

Favoriser le désherbage des espaces publics sans pesticide. Mutualisation d'achat de désherbeurs thermiques. Gestion différencié des espaces verts. Adhésion Plantes&Cités. Implication et formation des services techniques.

Cible(s)

Communes

Articulation avec les démarches de planification locales

EVALUATION INITIALE

Année de début	2024	Année d'échéance	2030	État	A venir
----------------	------	------------------	------	------	---------

Thématique(s) concernée(s)

Émissions de GES - Qualité de l'air -

Difficultés identifiées

Coût du matériel sans possibilité de subvention à ce jour.

ACTEURS

Porteur de l'action Communes

Typologie de porteur Commune

Rôle de l'EPCI Incitateur

Commission thématique

Commission A : Scot – PLUi – PCAET – Transition écologique – Transport ;
Commission F : Mutualisation – Administration Générale – RH et Formation
Présidente CHSCT

Partenaire(s) et leurs typologie(s)

Service mutualisation CCBDP (Interne) - Services techniques CCBDP (Interne) - CCBDP (Interne)

MOYENS NÉCESSAIRES

Investissements 0 € Frais de fonctionnement 0 €/an

Subventions

Moyens matériels

CALENDRIERS ET COMMENTAIRES

Calendrier

Commentaire

Articulation avec le programme TACCT (adaptation et/ou atténuation) :

Atténuation

INDICATEUR(S) DE SUIVI

Intitulé de l'indicateur	Réalisé	Objectif à échéance
Fourniture de désherbants thermique acheté en mutualisation sur l'EPCI (nombre de kit de matériel)	0	4
Communes utilisant un désherbeur thermique à la place de pesticides (nombre)	0	67
Espaces verts en gestion différenciée (hectares)	0	0
Formations dispensées au services techniques (nombre)	0	0

A7-003.1

FAIRE ÉMERGER DES ACTIONS POUR LIMITER L'IMPACT DU CHANGEMENT CLIMATIQUE SUR L'URBANISME

dernière modification au 2024-04-10

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ACTION

Axe stratégique du PCAET

AXE 7 – AMÉNAGER LE TERRITOIRE PLUS DURABLEMENT



Descriptif de l'action

Objectif opérationnel :

3. Mettre en œuvre une stratégie pour limiter l'impact du changement climatique sur l'urbanisme

Descriptif :

Dans le cadre de la démarche TACCT proposée par l'ADEME.

La démarche TACCT s'appuie sur 3 modules articulant diagnostic, stratégie et suivi-évaluation. Son intention est bien d'offrir un cadre commun aux collectivités territoriales françaises et de faciliter l'adoption d'une politique d'ACC suffisamment ambitieuse pour :

- Se préparer dès aujourd'hui, en initiant les premiers pas mais aussi ;
- Anticiper vraiment les impacts futurs, en inscrivant dès aujourd'hui la stratégie d'adaptation dans le moyen-long terme tout en préservant une certaine flexibilité, via notamment les trajectoires d'adaptation.

Les actions mises en place dans le cadre du programme TACCT sont en cours de réalisation et feront l'objet d'un document à part entière qui appuiera la mise en œuvre du PCAET.

Cible(s)

Elus, aménageurs.

Articulation avec les démarches de planification locales

SCOT, PLUi, PLU

EVALUATION INITIALE

Année de début	2024	Année d'échéance	2030	État	A venir
----------------	------	------------------	------	------	---------

Thématique(s) concernée(s)

Émissions de GES - Adaptation -

Difficultés identifiées

Mobilisation des acteurs locaux sur des démarches de co-construction.

ACTEURS

Porteur de l'action	CCBDP
Typologie de porteur	Intercommunalité
Rôle de l'EPCI	Porteur
Commission thématique	Commission A : Scot – PLUi – PCAET – Transition écologique – Transport

Partenaire(s) et leurs typologie(s)

ADEME (Technique) - ACTERRA (Technique) - DDT26 (Technique) - Communes (Technique)

MOYENS NÉCESSAIRES

Investissements 0 € Frais de fonctionnement 0 €/an

Subventions

Moyens matériels

CALENDRIERS ET COMMENTAIRES

Calendrier

Commentaire

Articulation avec le programme TACCT (adaptation et/ou atténuation) :

Adaptation et atténuation

INDICATEUR(S) DE SUIVI

Intitulé de l'indicateur

Réalisé

Objectif à

échéance

INDICATEURS TACCT (voir TACCT)

0

0

A7-004.1

RÉALISER UNE EXPOSITION PUBLIQUE POUR LA FINALISATION DU PCAET

dernière modification au 2024-04-11

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ACTION

Axe stratégique du PCAET

AXE 7 – AMÉNAGER LE TERRITOIRE PLUS DURABLEMENT

Descriptif de l'action

Objectif opérationnel :

4. Sensibiliser, communiquer et accompagner les acteurs locaux et le grand public dans la mise en œuvre du PCAET

Descriptif :

Exposition publique de présentation sur la démarche engagée pour l'adaptation et l'atténuation au changement climatique puis suivi de la mise en œuvre, "le PCAET, 1 an après".

Impliquer les citoyens dans les projets d'environnement dans les Baronnies, notamment par l'information, au travers d'expositions publiques auprès de la population pour des retours d'expérience

Cible(s)

Habitants et entreprises de l'intercommunalité, élus locaux.

Articulation avec les démarches de planification locales

Projets de territoire , PAT.

EVALUATION INITIALE

Année de début 2024 Année d'échéance 2025 État A venir

Thématique(s) concernée(s)

Émissions de GES -

Difficultés identifiées

Vulgarisation d'une démarche technocrate.

ACTEURS

Porteur de l'action CCBDP

Typologie de porteur Intercommunalité

Rôle de l'EPCI Porteur

Commission thématique Commission A : Scot – PLUi – PCAET – Transition écologique – Transport

Partenaire(s) et leurs typologie(s)

MOYENS NÉCESSAIRES

Investissements 0 € Frais de fonctionnement 3500 €/an

Subventions

Moyens matériels

CALENDRIERS ET COMMENTAIRES

Calendrier

2 semestre 2024

Commentaire

Articulation avec le programme TACCT (adaptation et/ou atténuation) :
Atténuation

INDICATEUR(S) DE SUIVI

Intitulé de l'indicateur	Réalisé	Objectif à échéance
Expositions réalisées (nombre)	0	0

A7-004.2

SOUTENIR, DÉVELOPPER ET ANIMER DES RÉSEAUX D'ACTEURS FAVORISENT L'ACCULTURATION SUR LES ENJEUX D'ATTÉNUATION ET D'ADAPTATION

dernière modification au 2024-04-11

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ACTION

Axe stratégique du PCAET

AXE 7 – AMÉNAGER LE TERRITOIRE PLUS DURABLEMENT



Descriptif de l'action

Objectif opérationnel :

4. Sensibiliser, communiquer et accompagner les acteurs locaux et le grand public dans la mise en œuvre du PCAET

Descriptif :

Réalisation et consolidation de réseau d'acteurs locaux en fonction des axes stratégiques (Habitat, mobilité, transition énergétique, tourisme durable) en lien avec la démarche d'attractivité auprès des entreprises du territoire.

Ex : organisation d'un after-work pour les entreprises des ZAE de Nyons pour diffuser des infos sur la mobilité en entreprise.

Cible(s)

Habitants et entreprises de l'intercommunalité

Articulation avec les démarches de planification locales

EVALUATION INITIALE

Année de début	2023	Année d'échéance	2030	État	En cours
----------------	------	------------------	------	------	----------

Thématique(s) concernée(s)

Émissions de GES -

Difficultés identifiées

Test de différents outils pour créer une émulation porteuse de coopération.

ACTEURS

Porteur de l'action CCBDP

Typologie de porteur Intercommunalité

Rôle de l'EPCI Coordinateur

Commission thématique Commission A : Scot – PLUi – PCAET – Transition écologique – Transport

Partenaire(s) et leurs typologie(s)

MOYENS NÉCESSAIRES

Investissements

0 €

Frais de fonctionnement

0 €/an

Subventions

Moyens matériels

CALENDRIERS ET COMMENTAIRES

Calendrier

26 avril 2024 : 1er after-work

Commentaire

Articulation avec le programme TACCT (adaptation et/ou atténuation) :

Atténuation

INDICATEUR(S) DE SUIVI

Intitulé de l'indicateur

Réalisé

Objectif à
échéance

Acteurs intégrés au réseau (nombre)

0

0

Réunions organisées dans le cadre du réseau (nombre)

0

0

Thématiques engagées lors des rencontres (petits dejeuners, after work, évènements...) (Nombre)

1

5

Lectures des newsletters envoyées (nombre)

0

0

Newsletters envoyées (nombre)

0

21

A7-004.3

ORGANISER L'ÉVÈNEMENT PLURIANNUEL DE LA FOIRE ÉCO-BIO DE NYONS

dernière modification au 2024-04-11

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ACTION

Axe stratégique du PCAET

AXE 7 – AMÉNAGER LE TERRITOIRE PLUS DURABLEMENT

Descriptif de l'action

Objectif opérationnel :

4. Sensibiliser, communiquer et accompagner les acteurs locaux et le grand public dans la mise en œuvre du PCAET

Descriptif :

La foire éco biologique "Naturellement !", événement incontournable de la Drôme, réunit depuis plus de 31 ans à Nyons, installateurs, artisans, associations, visiteurs autour de l'agriculture biologique, les énergies renouvelables, l'habitat sain, l'assainissement écologique, les transports alternatifs, l'hygiène et le bien-être, l'artisanat, la solidarité internationale, nationale et locale et la presse spécialisée en environnement...

Cible(s)

Habitants et entreprises de l'intercommunalité

Articulation avec les démarches de planification locales

EVALUATION INITIALE

Année de début 2023 Année d'échéance 2030 État En cours

Thématique(s) concernée(s)

Émissions de GES - Adaptation -

Difficultés identifiées

Maintenir chaque année l'édition de cet événement avec un nombre suffisant de bénévoles.

ACTEURS

Porteur de l'action CEDER

Typologie de porteur Association/Groupement citoyen

Rôle de l'EPCI Coordinateur

Commission thématique Commission A : Scot – PLUi – PCAET – Transition écologique – Transport

Partenaire(s) et leurs typologie(s)

Services techniques CCBDP (Interne) - Service transition écologique CCBDP (Interne)

MOYENS NÉCESSAIRES

Investissements	0 €	Frais de fonctionnement	0 €/an
Subventions	CCBDP 2024 : 2300 € (Acquise)		

Moyens matériels

CALENDRIERS ET COMMENTAIRES

Calendrier

Sur 2 jours, mi-mai, tout les ans.

Commentaire

Articulation avec le programme TACCT (adaptation et/ou atténuation) :
Adaptation et atténuation

INDICATEUR(S) DE SUIVI

Intitulé de l'indicateur	Réalisé	Objectif à échéance
Public participant (personnes)	0	0
Exposants sur la foire (nombre)	0	0
Animations sur la foire (nombre)	36	245

A7-004.4

CRÉER ET ANIMER UN COLLECTIF CITOYENS ET ÉLUS AUTOUR DES ENJEUX DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ("LES RENDEZ-VOUS DE LA TRANSITION")

dernière modification au 2024-04-11

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ACTION

Axe stratégique du PCAET

AXE 7 - AMÉNAGER LE TERRITOIRE PLUS DURABLEMENT



Descriptif de l'action

Objectif opérationnel :

4. Sensibiliser, communiquer et accompagner les acteurs locaux et le grand public dans la mise en œuvre du PCAET

Descriptif :

Une nouvelle initiative citoyenne a vu le jour, à laquelle s'est associée la mairie de Nyons dans le cadre de son action transversale dédiée à la transition écologique : « les Rendez-Vous de la Transition » (RDVs de la Transition).

Cette initiative engagée au niveau de la commune, mais pouvant concerner l'ensemble du territoire des Baronnies provençales, propose des rendez-vous événementiels réguliers au cours de l'année, des espaces de rencontre ouverts à tous et toutes, conviant associations, entreprises, citoyens, jeunes et moins jeunes, élus, organisations.

Elles sont un vecteur de sensibilisation du grand public à la réalité concrète du territoire et aux enjeux globaux de notre époque auxquels doit faire face l'humanité, entraînant dans le sillon de ses choix d'existence, la totalité du vivant.

Cible(s)

Citoyens

Articulation avec les démarches de planification locales

EVALUATION INITIALE

Année de début	2023	Année d'échéance	2030	État	En cours
----------------	------	------------------	------	------	----------

Thématique(s) concernée(s)

Émissions de GES - Adaptation -

Difficultés identifiées

Maintenir une mobilisation large et ouverte au nombre croissant.

ACTEURS

Porteur de l'action : Commune de Nyons

Typologie de porteur : Commune

Rôle de l'EPCI : Relais de communication

Commission thématique

Partenaire(s) et leurs typologie(s)

Carrefour des habitants (Technique) - PNR des Baronnies Provençales (Technique) - Mairie de Nyons

MOYENS NÉCESSAIRES

Investissements

0 €

Frais de fonctionnement

0 €/an

Subventions

Moyens matériels

Salle de la maison de pays de Nyons (Ville de Nyons)

CALENDRIERS ET COMMENTAIRES

Calendrier

Commentaire

Articulation avec le programme TACCT (adaptation et/ou atténuation) :

Adaptation et atténuation

INDICATEUR(S) DE SUIVI

Intitulé de l'indicateur

Réalisé

Objectif à échéance

Evénements organisés (nombre)

0

0

Public participant (personnes)

0

0

A7-004.5

SOUTENIR L'ENGAGEMENT ET LES INITIATIVES DES JEUNES EN FAVEUR DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

dernière modification au 2024-04-15

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ACTION

Axe stratégique du PCAET

AXE 7 - AMÉNAGER LE TERRITOIRE PLUS DURABLEMENT



Descriptif de l'action

Objectif opérationnel :

4. Sensibiliser, communiquer et accompagner les acteurs locaux et le grand public dans la mise en œuvre du PCAET

Descriptif :

Plusieurs collectifs de jeunes du territoire se mobilisent pour la transition écologique en organisant des événements responsables écologiquement (qu'ils aient ou non la l'écologie comme thème) ou bien se mobilisent par d'autres formes d'engagement (éco délégués par exemple). La communauté de commune souhaite s'engager en soutenant leurs initiatives (techniquement et/ou financièrement).

Cible(s)

Jeunes du territoire

Articulation avec les démarches de planification locales

EVALUATION INITIALE

Année de début	2024	Année d'échéance	2030	État	A venir
----------------	------	------------------	------	------	---------

Thématique(s) concernée(s)

Consommations énergétiques - Energies renouvelables - Réseaux énergétiques - Précarité énergétique -

Difficultés identifiées

ACTEURS

Porteur de l'action	CCBDP
Typologie de porteur	Intercommunalité
Rôle de l'EPCI	Porteur
Commission thématique	Commission L : Enfance Jeunesse – Prévention Spécialisée – Contrat Local de Santé

Partenaire(s) et leurs typologie(s)

Service transition écologique CCBDP (Interne) - Service Enfance - Jeunesse CCBDP (Interne) - Service Animation territoriale CCBDP (Interne) - Programme CEE SARE (Financier)

MOYENS NÉCESSAIRES

Investissements	0 €	Frais de fonctionnement	0 €/an
Subventions			
Moyens matériels			

CALENDRIERS ET COMMENTAIRES

Calendrier

Commentaire

INDICATEUR(S) DE SUIVI

Intitulé de l'indicateur	Réalisé	Objectif à échéance
Projets réalisés (projets)	0	0
Eco-délégués (nombre)	0	0

AXE VIII

Se protéger face au changement climatique



A8-001.1

CRÉER ET DIFFUSER UN CARNET DES EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS LES BARONNIES PROVENÇALES

dernière modification au 2024-04-12



PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ACTION

Axe stratégique du PCAET

AXE 8 – SE PROTÉGER FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Descriptif de l'action

Objectif opérationnel :

1. Sensibiliser la population aux problématiques d'adaptation au changement climatique et aux risques naturels

Descriptif :

Animation territoriale avec un premier atelier le 02 juin 2023, en lien avec l'évaluation à mi-parcours de la charte du parc naturel régional

Cible(s)

Habitants, entreprises, élus de l'intercommunalité

Articulation avec les démarches de planification locales

PLU

EVALUATION INITIALE

Année de début	2023	Année d'échéance	2030	État	En cours
----------------	------	------------------	------	------	----------

Thématique(s) concernée(s)

Adaptation -

Difficultés identifiées

ACTEURS

Porteur de l'action	PNR des Baronnies Provençales
---------------------	-------------------------------

Typologie de porteur	Etablissement public
----------------------	----------------------

Rôle de l'EPCI	Relais de communication
----------------	-------------------------

Commission thématique	Commission A : Scot – PLUi – PCAET – Transition écologique – Transport
-----------------------	--

Partenaire(s) et leurs typologie(s)

GREC SUD (Technique)

MOYENS NÉCESSAIRES

Investissements	0 €	Frais de fonctionnement	0 €/an
Subventions			
Moyens matériels			

CALENDRIERS ET COMMENTAIRES

Calendrier

Commentaire

Articulation avec le programme TACCT (adaptation et/ou atténuation) :
Adaptation

INDICATEUR(S) DE SUIVI

Intitulé de l'indicateur	Réalisé	Objectif à échéance
Exemplaires diffusés/téléchargés (nombre)	0	200

A8-001.2

FAIRE ÉMERGER UNE CULTURE COMMUNE DE L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

dernière modification au 2024-04-12



PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ACTION

Axe stratégique du PCAET

AXE 8 – SE PROTÉGER FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Descriptif de l'action

Objectif opérationnel :

1. Sensibiliser la population aux problématiques d'adaptation au changement climatique et aux risques naturels

Descriptif :

Animation de sessions d'animation ClimaSTORY® an partenariat avec le Carrefour des Habitants. Adaptation du support ludique au territoire de la CCBDP avec AURA-EE dans le cadre du projet Interreg "ADAPTNOW" et en partenariat avec Le Carrefour des Habitants.

Cible(s)

Habitants, entreprises, élus de l'intercommunalité

Articulation avec les démarches de planification locales

EVALUATION INITIALE

Année de début	2024	Année d'échéance	2030	État	En cours
----------------	------	------------------	------	------	----------

Thématique(s) concernée(s)

Adaptation -

Difficultés identifiées

ACTEURS

Porteur de l'action CCBDP

Typologie de porteur Intercommunalité

Rôle de l'EPCI Porteur

Commission thématique Commission A : Scot – PLUi – PCAET – Transition écologique – Transport

Partenaire(s) et leurs typologie(s)

Europe (Programme Interreg ADAPTNOW) (Financier) - Fond Vert (Financier) - ADEME (Financier)

MOYENS NÉCESSAIRES

Investissements

0 €

Frais de fonctionnement

0 €/an

Subventions

Moyens matériels

CALENDRIERS ET COMMENTAIRES

Calendrier

Commentaire

Articulation avec le programme TACCT (adaptation et/ou atténuation) :

Adaptation

INDICATEUR(S) DE SUIVI

Intitulé de l'indicateur

Réalisé

Objectif à
échéance

Ateliers ClimaSTORY® organisés (nombre)

2

26

Public participant (personnes)

20

60

Personnes participantes au groupe de travail de construction du jeu (nombre)

0

8

A8-002.1

FORMER LES ÉLUS ET LES SECRÉTAIRES DE MAIRIE SUR L'ÉLABORATION D'UN PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

dernière modification au 2024-05-06



PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ACTION

Axe stratégique du PCAET

AXE 8 – SE PROTÉGER FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Descriptif de l'action

Objectif opérationnel :

2. Mettre en place une stratégie territoriale d'adaptation au changement climatique

Descriptif :

Accompagner et sensibiliser les maires face aux changements climatiques, proposer des exercices de simulation habitants : se préparer aux risques, se préparer à de nouveaux chocs (ex: COVID, feux de forêt), identifier les plus vulnérables et anticiper des chaînes de solidarité

= Appui sur des initiatives autour de la gestion du COVID avec bilans et retour d'expérience.

Logique de travail qui sensibilise aux risques climatiques.

Projet de construire un PICS (plan intercommunal de sauvegarde).

Cible(s)

Elus communautaires et municipaux

Articulation avec les démarches de planification locales

EVALUATION INITIALE

Année de début	2024	Année d'échéance	2030	État	En cours
----------------	------	------------------	------	------	----------

Thématique(s) concernée(s)

Adaptation -

Difficultés identifiées

ACTEURS

Porteur de l'action CCBDP (service mutualisation), DIF

Typologie de porteur Intercommunalité

Rôle de l'EPCI Porteur

Commission thématique Commission F : Mutualisation – Administration Générale – RH et Formation
Présidente CHSCT

Partenaire(s) et leurs typologie(s)

Commune d'Aubres (Technique)

MOYENS NÉCESSAIRES

Investissements	0 €	Frais de fonctionnement	0 €/an
Subventions			
Moyens matériels			
Formations			

CALENDRIERS ET COMMENTAIRES

Calendrier

Commentaire

Articulation avec le programme TACCT (adaptation et/ou atténuation) :
Adaptation

INDICATEUR(S) DE SUIVI

Intitulé de l'indicateur	Réalisé	Objectif à échéance
Formations organisées (nombre)	0	3
Elus formés (nombre d'élus)	0	22
Secrétaires de mairies formé(e)s (nombre)	0	15

A8-002.2

METTRE EN PLACE UN PLAN DE MASSIF DFCI PAR UN GROUPEMENT DE COMMUNES

dernière modification au 2024-04-12



PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ACTION

Axe stratégique du PCAET

AXE 8 – SE PROTÉGER FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Descriptif de l'action

Objectif Opérationnel :

2. Mettre en place une stratégie territoriale d'adaptation au changement climatique

Descriptif :

Plusieurs communes élaborent, grâce au PNR des Baronnies Provençales, un plan de massif DFCI (Aubres, Venterol, Châteauneuf-de-Bordette, Les Pilles, Sahune, etc.).

Cible(s)

Communes

Articulation avec les démarches de planification locales

PLU, PLUi, SCoT, PCS, PICS

EVALUATION INITIALE

Année de début	2023	Année d'échéance	2030	État	En cours
----------------	------	------------------	------	------	----------

Thématique(s) concernée(s)

Séquestration carbone - Adaptation -

Difficultés identifiées

ACTEURS

Porteur de l'action : Communes

Typologie de porteur : Commune

Rôle de l'EPCI : Relais de communication

Commission thématique : Commission A : Scot – PLUi – PCAET – Transition écologique – Transport

Partenaire(s) et leurs typologie(s)

Fond Vert (Financier) - ADEME (Financier)

MOYENS NÉCESSAIRES

Investissements 0 € Frais de fonctionnement 0 €/an

Subventions

Moyens matériels

CALENDRIERS ET COMMENTAIRES

Calendrier

Commentaire

Articulation avec le programme TACCT (adaptation et/ou atténuation) :

Adaptation

INDICATEUR(S) DE SUIVI

Intitulé de l'indicateur	Réalisé	Objectif à échéance
Communes engagées (communes)	0	0
Superficie d'espaces boisés en gestion (hectares)	0	0

A8-002.3

COCONSTRUIRE UN PLAN D'ACTION D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

dernière modification au 2024-04-19



PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ACTION

Axe stratégique du PCAET

AXE 8 – SE PROTÉGER FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Descriptif de l'action

Objectif Opérationnel :

2. Mettre en place une stratégie territoriale d'adaptation au changement climatique

Descriptif :

L'ADEME a développé, de manière itérative, la démarche TACCT (Trajectoires d'Adaptation au Changement Climatique des Territoires) qui s'appuie sur 3 modules articulant diagnostic, stratégie et suivi-évaluation. L'implication de la collectivité dans ce programme est issue de la montée en importance du sujet de l'adaptation sur le territoire suite aux aléas climatiques très marquant des dernières années, particulièrement en 2022, et d'une volonté politique d'aller au-delà de l'obligation réglementaire face à cet enjeu.

Ainsi, en janvier 2022, la CCBDP débute son travail grâce à l'accompagnement gratuit du bureau d'études Acterra, mis à disposition par l'ADEME pour 2 ans. Le diagnostic est rendu à l'ADEME en juin 2023 et s'engage alors la co-construction de la stratégie et du plan d'action, encore en cours en 2024.

Cible(s)

Elus communautaires et municipaux

Articulation avec les démarches de planification locales

EVALUATION INITIALE

Année de début	2023	Année d'échéance	2030	État	En cours
----------------	------	------------------	------	------	----------

Thématique(s) concernée(s)

Séquestration carbone - Adaptation -

Difficultés identifiées

Une gouvernance difficile à mettre en place pour être en cohérence avec le PCAET et le Projet de Territoire.

ACTEURS

Porteur de l'action	CCBDP
Typologie de porteur	Intercommunalité
Rôle de l'EPCI	Porteur
Commission thématique	Commission A : Scot – PLUi – PCAET – Transition écologique – Transport

Partenaire(s) et leurs typologie(s)

ADEME (Financier) - Agence de l'Eau (Financier) - ANCT (Financier)

MOYENS NÉCESSAIRES

Investissements

0 €

Frais de fonctionnement

0 €/an

Subventions

Moyens matériels

CALENDRIERS ET COMMENTAIRES

Calendrier

Commentaire

Articulation avec le programme TACCT (adaptation et/ou atténuation) :

Adaptation

INDICATEUR(S) DE SUIVI

Intitulé de l'indicateur

Réalisé Objectif à
 échéance

A8-002.4

INSTALLER DES POSTES DE RELEVAGE POUR DES GROUPES ÉLECTROGÈNES

dernière modification au 2024-04-19

**PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ACTION**

Axe stratégique du PCAET

AXE 8 – SE PROTÉGER FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Descriptif de l'action

Objectif Opérationnel :

2. Mettre en place une stratégie territoriale d'adaptation au changement climatique

Descriptif :

La commune d'Aubres équipe sa mairie de postes de relevage pour alimentation électrique pour groupe électrogène. D'autres communes pourront s'engager sur cette action.

Cible(s)

Articulation avec les démarches de planification locales

EVALUATION INITIALE

Année de début	2023	Année d'échéance	2025	État	En cours
----------------	------	------------------	------	------	----------

Thématique(s) concernée(s)

Séquestration carbone - Adaptation -

Difficultés identifiées

ACTEURS

Porteur de l'action Communes

Typologie de porteur Commune

Rôle de l'EPCI Relais de communication

Commission thématique Commission A : Scot – PLUi – PCAET – Transition écologique – Transport

Partenaire(s) et leurs typologie(s)

MOYENS NÉCESSAIRES

Investissements

0 €

Frais de fonctionnement

0 €/an

Subventions

Moyens matériels

CALENDRIERS ET COMMENTAIRES

Calendrier

Commentaire

Articulation avec le programme TACCT (adaptation et/ou atténuation) :

Adaptation

INDICATEUR(S) DE SUIVI

Intitulé de l'indicateur

Réalisé Objectif à
 échéance

A8-002.5

COCONSTRUIRE UN PLAN D'ACTION D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

dernière modification au 2024-05-06



PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ACTION

Axe stratégique du PCAET

AXE 8 – SE PROTÉGER FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Descriptif de l'action

Objectif Opérationnel :

2. Mettre en place une stratégie territoriale d'adaptation au changement climatique

Descriptif :

Mener une démarche de co-construction d'un plan d'action transversale des actions d'adaptation au changement climatique, s'intégrant dans le PCAET, sur différents enjeux. Appui sur la méthodologie TACCT de l'ADEME.

Cible(s)

Articulation avec les démarches de planification locales

EVALUATION INITIALE

Année de début	2023	Année d'échéance	2030	État	En cours
----------------	------	------------------	------	------	----------

Thématique(s) concernée(s)

Adaptation -

Difficultés identifiées

ACTEURS

Porteur de l'action CCBDP

Typologie de porteur Intercommunalité

Rôle de l'EPCI Porteur

Commission thématique

Partenaire(s) et leurs typologie(s)

ADEME, ACTERRA (Technique)

MOYENS NÉCESSAIRES

Investissements	0 €	Frais de fonctionnement	0 €/an
Subventions			
Moyens matériels			

CALENDRIERS ET COMMENTAIRES

Calendrier

Commentaire

Articulation avec le programme TACCT (adaptation et/ou atténuation) :
Adaptation

INDICATEUR(S) DE SUIVI

Intitulé de l'indicateur	Réalisé	Objectif à échéance
Public participant (personnes)	76	150

A8-002.6

IMPLANTER ET DÉPLACER DES ÉQUIPEMENTS ET AUTRES CONSTRUCTIONS HORS DES ZONES À RISQUES

dernière modification au 2024-05-03



PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ACTION

Axe stratégique du PCAET

AXE 8 – SE PROTÉGER FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Descriptif de l'action

Objectif opérationnel :

2. Mettre en place une stratégie territoriale d'adaptation au changement climatique

Descriptif :

A ce jour, la commune d'Aubres a déplacé son garage communal en dehors de la zone inondable. La commune de Séderon a déplacé le SPAR (commerce de proximité) suite aux inondations de 2023.

Cible(s)

Communes

Articulation avec les démarches de planification locales

PLUi (à venir), PLU, Carte communale PPRI, PCS et PICS (à venir).

EVALUATION INITIALE

Année de début	2023	Année d'échéance	2030	État	En cours
----------------	------	------------------	------	------	----------

Thématique(s) concernée(s)

Adaptation -

Difficultés identifiées

Anticiper des risques à l'échelle locale dans la planification des documents d'urbanisme.

ACTEURS

Porteur de l'action : Communes

Typologie de porteur : Commune

Rôle de l'EPCI : Relais de communication

Commission thématique : Commission A : Scot – PLUi – PCAET – Transition écologique – Transport

Partenaire(s) et leurs typologie(s)

Communes (Technique) - CCBDP (Technique) - PNR des Baronnies Provençales (Technique)

MOYENS NÉCESSAIRES

Investissements 0 € Frais de fonctionnement 0 €/an

Subventions

Moyens matériels

CALENDRIERS ET COMMENTAIRES

Calendrier

1 atelier TACCT sur les risques incendies en novembre 2023.

Commentaire

Articulation avec le programme TACCT (adaptation et/ou atténuation) :
Adaptation

INDICATEUR(S) DE SUIVI

Intitulé de l'indicateur	Réalisé	Objectif à échéance
Public sensibilisé (personnes)	0	0
Communes ayant un PCS révisé (- de 5 ans) (nombre)	68	0
Equipements déplacés (nombre)	0	0

A8-002.7

ELABORER UN PLAN INTERCOMMUNAL DE SAUVEGARDE (PICS)

dernière modification au 2024-04-23



PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ACTION

Axe stratégique du PCAET

AXE 8 – SE PROTÉGER FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Descriptif de l'action

Objectif opérationnel :

2. Mettre en place une stratégie territoriale d'adaptation au changement climatique

Descriptif :

Le PICS est un document qui constitue un relais entre les politiques locales de prévention des risques et celles de gestion des situations de crise.

Il concourt à la solidarité entre communes membres d'une même intercommunalité face aux risques, en favorisant l'expertise, l'appui, l'accompagnement ou la coordination au profit de ces communes en matière de planification ou lors des crises. Le PICS organise la solidarité et prépare la réponse intercommunales au profit des communes membres face aux situations de crise. Il prévoit en particulier : la mobilisation et l'emploi des capacités intercommunales au profit des communes ; la mutualisation des capacités communales ; la continuité et le rétablissement des compétences ou des intérêts communautaires. Il est un document obligatoire pour tous les EPCI de la Drôme du fait du risque sismique reconnu (< 2026). La CCBDP se lancera dans l'élaboration du PICS en 2024.

Cible(s)

Communes

Articulation avec les démarches de planification locales

PCS des communes, DICRIM, PPI

EVALUATION INITIALE

Année de début	2024	Année d'échéance	2030	État	A venir
----------------	------	------------------	------	------	---------

Thématique(s) concernée(s)

Adaptation -

Difficultés identifiées

ACTEURS

Porteur de l'action	CCBDP
Typologie de porteur	Intercommunalité
Rôle de l'EPCI	Porteur
Commission thématique	Commission F : Mutualisation – Administration Générale – RH et Formation Présidente CHSCT

Partenaire(s) et leurs typologie(s)

Communes (Technique) - SDIS (Technique)

MOYENS NÉCESSAIRES

Investissements

3000 €

Frais de fonctionnement

0 €/an

Subventions

Moyens matériels

CALENDRIERS ET COMMENTAIRES

Calendrier

2024-2025

Commentaire

INDICATEUR(S) DE SUIVI

Intitulé de l'indicateur

Réalisé

Objectif à

échéance

A8-003.1

BÉNÉFICIER D'UN BILAN PRÉCIS DE LA RESSOURCE EN EAU ET METTRE EN PLACE UN PROGRAMME D'ACTIONS

dernière modification au 2024-03-25



PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ACTION

Axe stratégique du PCAET

AXE 8 – SE PROTÉGER FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Descriptif de l'action

Objectif Opérationnel :

3. Préserver et encadrer l'utilisation de la ressource en eau sur le long terme

Descriptif :

Bénéficiaire d'un bilan précis de la ressource en eau et mettre en place un programme d'actions.
Prendre part au co-pilotage d'un PTGE (Projet de territoire pour la Gestion de l'Eau).

Cible(s)

Articulation avec les démarches de planification locales

EVALUATION INITIALE

Année de début	2024	Année d'échéance	2030	État	En cours
----------------	------	------------------	------	------	----------

Thématique(s) concernée(s)

Émissions de GES - Adaptation -

Difficultés identifiées

ACTEURS

Porteur de l'action	CCBDP
Typologie de porteur	Intercommunalité
Rôle de l'EPCI	Porteur
Commission thématique	Commission I : Coordination et gestion GEMAPI (SMEA, SMOP, SMIGIBA, SMBVL) – Irrigation / Commission J : Spanc – Assainissement – Pluvial – Eau – Contrat ZRR – Agence de l'Eau

Partenaire(s) et leurs typologie(s)

Syndicats de rivière, Département, SDAGE, Syndicats d'eau et d'assainissement, SCOT, Agence de l'eau, CA, CCI, autres partenaires acteurs de l'eau (Technique)

MOYENS NÉCESSAIRES

Investissements

0 €

Frais de fonctionnement

0 €/an

Subventions

Moyens matériels

CALENDRIERS ET COMMENTAIRES

Calendrier

Commentaire

Articulation avec le programme TACCT (adaptation et/ou atténuation) :
Adaptation et atténuation

INDICATEUR(S) DE SUIVI

Intitulé de l'indicateur

Réalisé

Objectif à
échéance

Consommation totale d'eau (m3)

0

0

Volume d'eau récupéré annuellement (m3)

0

0

Mise en place et suivi d'une gouvernance (1 = oui)

0

1

Mise en place d'une planification (1 = oui)

0

1

Mise en œuvre et suivi d'un plan d'action (1 = oui)

0

5

A8-003.2

SENSIBILISER LES HABITANTS DU TERRITOIRE À LA PRÉSERVATION DE LA RESSOURCE EN EAU

dernière modification au 2024-05-02



PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ACTION

Axe stratégique du PCAET

AXE 8 – SE PROTÉGER FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Descriptif de l'action

Objectif Opérationnel :

3. Préserver et encadrer l'utilisation de la ressource en eau sur le long terme

Descriptif :

Diffuser de l'information sur la sobriété dans l'utilisation de la ressource en eau. La commune de Nyons organise des réunions publiques à ce propos. La prochaine aura lieu en avril 2024. D'autres communes pourront s'engager dans cette action.

Sensibiliser à la mise en place de systèmes de récupération des eaux pluviales chez les particuliers.

Distribution de supports de communication via les médiateurs du tri.

Cible(s)

Agriculteurs, habitants de l'intercommunalité, touristes

Articulation avec les démarches de planification locales

EVALUATION INITIALE

Année de début	2023	Année d'échéance	2030	État	A venir
----------------	------	------------------	------	------	---------

Thématique(s) concernée(s)

Adaptation -

Difficultés identifiées

ACTEURS

Porteur de l'action CCBDP + communes

Typologie de porteur Intercommunalité

Rôle de l'EPCI Coordinateur

Commission thématique Commission I : Coordination et gestion GEMAPI (SMEA, SMOP, SMIGIBA, SMBVL) – Irrigation

Partenaire(s) et leurs typologie(s)

CD26 (Technique) - Communes (Technique)

MOYENS NÉCESSAIRES

Investissements	0 €	Frais de fonctionnement	0 €/an
Subventions			
Moyens matériels			

CALENDRIERS ET COMMENTAIRES

Calendrier

Commentaire

Articulation avec le programme TACCT (adaptation et/ou atténuation) :
Adaptation

INDICATEUR(S) DE SUIVI

Intitulé de l'indicateur	Réalisé	Objectif à échéance
Public sensibilisé (personnes)	0	8000

A8-003.3

SOUTENIR LES COMMUNES FACE AUX USAGES ILLÉGAUX DE L'EAU EN PÉRIODE DE RESTRICTION D'EAU

dernière modification au 2024-03-25



PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ACTION

Axe stratégique du PCAET

AXE 8 – SE PROTÉGER FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Descriptif de l'action

Objectif Opérationnel :

3. Préserver et encadrer l'utilisation de la ressource en eau sur le long terme

Descriptif :

Apporter un soutien aux communes afin d'aider ces dernières à lutter contre les usages illégaux de l'eau en période de restriction d'eau (piscine, arrosage, lavage voiture) en anticipant sur les restrictions d'eau (arrêté préfectorale).

Création de flyer et distribution par les ambassadeurs du tri / relais de communication sur les bonnes pratiques

Préventions et communication (OT, sièges CCBDP, affichages lumineux).

Cible(s)

Elus municipaux

Articulation avec les démarches de planification locales

EVALUATION INITIALE

Année de début	2023	Année d'échéance	2030	État	En cours
----------------	------	------------------	------	------	----------

Thématique(s) concernée(s)

Adaptation -

Difficultés identifiées

ACTEURS

Porteur de l'action Communes

Typologie de porteur Commune

Rôle de l'EPCI Coordinateur

Commission thématique Commission I : Coordination et gestion GEMAPI (SMEA, SMOP, SMIGIBA, SMBVL) – Irrigation

Partenaire(s) et leurs typologie(s)

CCBDP (Technique)

MOYENS NÉCESSAIRES

Investissements	0 €	Frais de fonctionnement	0 €/an
Subventions			
Moyens matériels			

CALENDRIERS ET COMMENTAIRES

Calendrier

Commentaire

Articulation avec le programme TACCT (adaptation et/ou atténuation) :
Adaptation

INDICATEUR(S) DE SUIVI

Intitulé de l'indicateur	Réalisé	Objectif à échéance
Public sensibilisé (personnes)	0	0

RENDRE POSSIBLE
LA TRANSFORMATION
DE NOTRE SOCIÉTÉ POUR
PRÉSERVER LA PLANÈTE